Neuchâtel — No 248 (16 pages) Un numéro 20 centimes Mercredi 25 octobre 1961

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE	38.—	19.25	9.75	3.50
ÉTRANGER	58.—	30.—	15.50	6.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

223me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

24 c. le mm, min. 25 mm - Petites annonces locales 19 c., min. Fr. 2.— - Avis tardifs 80 c. - Réclames 80 c., locales 60 c. (de nuit 80 c.). Naissances, mortuaires 33 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., « ASSA » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

Le congrès de Moscou à la recherche de «boucs émissaires»

La Chine et l'URSS s'observent

DANS son discours devant le XXIIe congrès du parti communiste russe, Khrouchtchev a blâmé sévèrement l'Albanie, ce qui équivalait à une nouvelle condamnation de tous les stalinistes. Chou En-lai qualifia les procédés de Nikita Serghéyévitch de peu sérieux et non marxistes et déclara que la Chine était l'amie de Tirana. Il fit clairement comprendre qu'elle restait protectrice des courants staliniens. Conflit ouvert, public, en présence de presque 5000 délégués. Il eut lieu après que Chou En-lai, seul et unique, se fut abstenu d'applaudir le discours du premier secrétaire du parti communiste et que — au cours d'une réunion « privée » — les Chinois eurent adopté vis-à-vis des Russes une attitude qualifiée d'« insultante ».

Néanmoins, le représentant de Mao Tsé-toung a prononcé à l'adresse de Moscou des paroles conciliantes, comme celles-ci : « Une amitié éternelle lie la Chine à l'URSS. » Qui plus est, deux jours plus tard, il fit son entrée dans la salle des débats avec M. « K », apparemment en excellents termes avec lui.

Tout cela reflète les rapports existant entre Pékin et Moscou. Il est évident que — selon Khrouchtchev — l'URSS doit conserver son rôle de leader du communisme mondial, seul autorisé à définir son idéologie et à tracer les lignes de sa politique sur l'échiquier international. Or, la Chine rouge — Chou En-lai le fit clairement entendre — se considère comme une grande puissance dont la voix devrait avoir la même valeur que celle de l'URSS.

Actuellement, toutefois, les cartes des deux « amis adversaires » ne sont point de force égale. Si une rupture entre eux — que d'ailleurs personne n'envisage — serait fort nuisible au prestige des Soviets, pour la Chine elle pourrait devenir une catastrophe. Surtout à l'heure présente.

L'agriculture demeure la base de l'économie entière de la Chine rouge. Les trois quarts de ses exportations — qui conditionnent les achats de l'équipement industriel, donc la modernisation du pays — sont des produits agricoles ou des objets manufacturés avec des matières premières agricoles.

Le régime rouge chinois ayant toujours besoin de plus d'argent, il chercha à améliorer ses récoltes. Il y parvint pendant quelques années. Pourtant le rythme de cet accroisement ne dépassait guère celui du développement démographique. Pékin eut donc recours aux « communes populaires », la plus impitoyable machine à extorquer l'effort humain que le monde ait connue. En un an, 96 % des paysans chinois furent ainsi enrégimentés. Pékin croyait avoir résolu le problème.

M.-I. CORY.

(Lire la suite en 15me page)

LES « ANTI-PARTI » et les anticommunistes toujours sur la sellette

MOSCOU (ATS-AFP). — « La lutte décisive contre l'anticommunisme constitue l'une des tâches les plus importantes de notre temps », a déclaré devant le 22me congrès M. Boris Ponomarev, chef de la section internationale du comité central du parti, notant que « tout ce qu'il y a de plus réactionnaire au monde était concentré de nos jours dans les forces anticommunistes ».

« Les anticommunistes dirigent leur action contre l'URSS et les autres pays socialistes, ainsi que contre les mouvements de libération nationale et tout ce qui est progressiste, a-t-il ajouté.

» Une place honteuse dans les rangs des anticommunistes est occupée par les leaders de droite de la social-démocratie », a-t-il dit encore, qualifiant le projet de déclaration, que l'Internationale socialiste s'apprête a adopter au cours de sa session de Rome, de « document de guerre froide destiné à blanchir et défendre le capitalisme ».

(Lire la suite en 15me page)

La peinture en fête

PICASSO a 80 ans aujourd'hui

De joyeuses manifestations se dérouleront, samedi et dimanche, en l'honneur du grand artiste espagnol

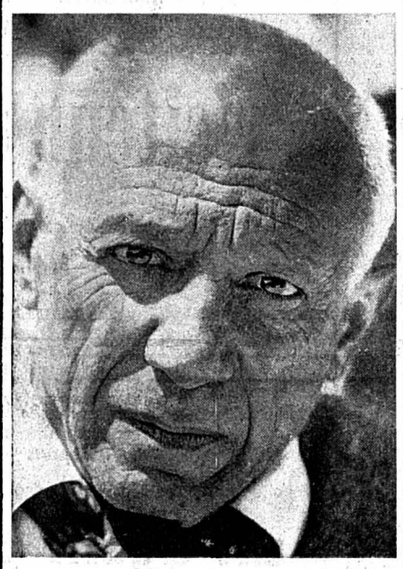

VALLAURIS (UPI). — Pablo Picasso célèbre aujourd'hui son 80me anniversaire. Le célèbre peintre espagnol est en effet né le 25 octobre 1881, à Malaga.

A cette occasion, la municipalité de Vallauris a décidé d'organiser d'importantes manifestations en l'honneur de l'artiste qui, depuis quinze ans, est l'hôte de la municipalité dont il est aussi le citoyen d'honneur.

(Lire la suite en 15me page)

M. « K » commandant en chef de l'armée soviétique

Dans le discours qu'il avait prononcé lundi devant le congrès du parti communiste, le maréchal Malinovsky a déclaré qu'outre les fonctions de premier secrétaire du parti et de président du conseil des ministres, M. Nikita Khrouchtchev assumait également les attributions de commandant en chef des forces armées de l'URSS.

Cette précision avait déjà été fournie par le maréchal lors de la réception à Moscou du premier cosmonaute Youri Gagarine, mais elle avait à l'époque échappé aux observateurs dont l'attention était surtout attirée par la personne de Gagarine.

A TUNIS, LE NOUVEAU CHEF DU « G.P.R.A. » ABAT SON JEU

Ben Khedda refuse l'autodétermination et demande l'indépendance pure et simple

Il réclame avant tout l'intégrité territoriale de l'Algérie, Sahara compris

TUNIS (UPI). — « La répression policière et militaire qui s'abat sur le peuple algérien constitue un génocide caractérisé et s'aggrave chaque jour. Les lynchages se multiplient sous l'œil bienveillant de la police et de l'armée colonialiste, tandis que les tortures, les arrestations et les exécutions sommaires continuent comme auparavant », a déclaré M. Ben Khedda au cours de la conférence de presse qu'il a prononcée, hier après-midi, à Tunis.

« Cette répression se déchaîne maintenant avec une ampleur sans précédent en territoire français. Les patriotes algériens sont tués, arrêtés, expulsés pour avoir manifesté pacifiquement leur volonté de libérer leur pays et de s'opposer aux mesures de discrimination raciale qu'on leur fait subir, a encore dit le nouveau chef du « G.P.R.A. ».

» Les cinq ministres algériens emprisonnés en France font l'objet de mesures vexatoires et humiliantes. Mais tout le poids immense des difficultés et des épreuves ne saurait ne pas être supporté et surmonté, quand on est habité par la certitude que l'on est dans la bonne voie et que l'idéal pour lequel on a tout donné est sur le point de triompher. »

(Lire la suite en 15me page)

EN REJETANT LE PLAN DE GAULLE

Le F.L.N. a-t-il entrouvert ou refermé davantage la porte de la négociation?

De notre correspondant de Paris par téléphone :

Le nouveau chef du F.L.N., Ben Khedda, a parlé. Il a même parlé en chef d'Etat. Ce « dur » a parlé comme un « habile ».

Telles sont les premières impressions recueillies à Paris après la déclaration attendue du président du « G.P.R.A. ».

Ce qui frappe surtout dans son argumentation, c'est la façon dont il cherche à enfermer de Gaulle dans la logique de l'évolution de sa propre conception d'une solution du problème algérien : de l'Algérie française à l'Algérie associée, puis à l'Algérie algérienne souveraine.

En gros, Ben Khedda lui tient ce langage : « Vous avez fini par reconnaître vous-même que l'Algérie veut et doit être indépendante. Alors pourquoi retardez-vous cette indépendance et la paix par les formalités inutiles de l'autodétermination ? Supprimons les étapes de l'autodétermination, elle est dépassée, périmée. C'est nous et nous seuls qui représentons l'Algérie indépendante. Traitez avec nous. Reconnaissez, proclamez cette indépendance, et « ipso » facto » notre vocation de gouvernement algérien, et nous consentirons à cesser les hostilités. Une fois cette indépendance proclamée, réalisée, nous pourrions envisager de nouvelles négociations d'Etat à Etat sur les rapports nouveaux entre l'Algérie et la France et les garanties aux Français d'Algérie. »

M.-G. G.

(Lire la suite en 15me page)

LA «BIANCA COSTA» EN FLAMMES

Ainsi que nous l'avions annoncé, le paquebot italien « Bianca Costa » a pris feu dimanche à l'entrée du port de Saint-George près de l'île de Grenade. Le paquebot de 18,000 tonnes est complètement détruit. La tragédie, rappelons-le, a fait deux morts et dix-huit blessés. Notre photo montre le navire en feu à l'entrée du port. Il a coulé hier.

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 : AU FIL DES ONDES

Page 12 : A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

PARLONS FRANÇAIS

Le «cours pratique» d'Emile Thilo

« Les écrivains sans pureté et sans correction sont comme des faux-monnayeurs... Le respect de la langue est presque de la morale. » (Vinet.) « Celui qui n'a d'égard, en écrivant, qu'au goût de son siècle, songe plus à sa personne qu'à ses écrits ; il faut toujours tendre à la perfection. » (La Bruyère.)

C'est par ces deux citations que s'ouvre le « Cours pratique de français » d'Emile Thilo, tout récemment publié par l'Association romande de Berne. Ancien greffier du Tribunal fédéral et rédacteur du Journal des tribunaux, *l'auteur donna à Berne, il y a une dizaine d'années, des cours de français destinés surtout à aider les traducteurs de l'administration fédérale. Ses notes furent réparties en trois fascicules aujourd'hui introuvables. Vu le succès rencontré, l'Association romande de Berne décida, en accord avec M. Thilo, de les rééditer en une seule brochure. Elle pensa d'abord à un tirage restreint et multicopié ; mais le nombre des souscriptions recueillies engagea l'éditeur à faire œuvre durable et le décida à imprimer ces textes, enrichis par l'auteur de nombreuses fiches nouvelles ou remaniées. On profita de l'occasion pour englober dans ce petit ouvrage les « Notes sur le français d'aujourd'hui », du même auteur, épuisées depuis longtemps.*

Ce « cours pratique » ne prétend pas être un ouvrage complet dans les domaines de la grammaire et du vocabulaire. M. Thilo a borné son ambition à venir en aide à ceux qui sont appelés professionnellement à rédiger ou à traduire en français. Mais sa brochure intéressera certainement toutes les personnes soucieuses de leur langue et qui, bien souvent, se posent des questions. L'ouvrage signale de nombreux écueils et pièges de la langue, dresse une liste des fautes fréquentes, des mots dont l'orthographe est compliquée ou fait hésiter ceux-là mêmes qui connaissent le mieux leur vocabulaire, ainsi que des germanismes, anglicismes et barbarismes les plus fréquents.

Dans cette première partie, on trouvera un rappel des règles usuelles bien souvent apprises et bien souvent oubliées (en matière de ponctuation, notamment). La seconde partie, ou memento, contient par ordre alphabétique une liste de mots prêtant à confusion au point de vue du sens, de leurs acceptions nouvelles, de leur orthographe, etc.

Juriste averti, M. Thilo note au passage les erreurs fréquemment commises par les gens de loi, notamment en Suisse romande, dans l'emploi de certains termes de procédure. A ce titre également, juges, avocats et notaires consulteront avec profit cet ouvrage auquel ont collaboré M. Genequand, de la chancellerie fédérale, et M. Barré, de la division fédérale de la justice.

C.-P. B.

[1] Wiesenstrasse 4, Köniz (BE).

Après l'explosion de la super-bombe soviétique

Inquiétude et indignation dans le monde entier

Moscou n'a donné aucune précision concernant la puissance de l'engin

TOKYO (UPI). — L'explosion de la super-bombe soviétique qui a eu lieu lundi dans les solitudes glacées de la Nouvelle-Zemble a provoqué dans le monde entier de très vives réactions.

S'agissait-il de la bombe de 50 mégatonnes dont M. Khrouchtchev avait annoncé l'explosion vers la fin du mois ? Moscou est resté muet sur ce point. Mais, bien que l'on n'ait pas une certitude absolue quant à la puissance de l'engin, deux faits sont établis de façon irréfutable :

Il s'agissait d'un engin extrêmement puissant, le plus puissant qui ait jamais été expérimenté, et il a explosé dans l'atmosphère, dispersant au gré des vents les redoutables poussières radioactives.

(Lire la suite en 15me page)

Un nouveau rideau de fer

Les «vopos» construisent une «ligne Siegfried» entre l'Est et l'Ouest

HOF (Allemagne) (UPI). — On apprend, de sources officielles ouest-allemandes, que, depuis une semaine environ, les Allemands de l'Est ont entrepris de construire, le long de la frontière séparant la R.D.A. de la République fédérale, une « ligne Siegfried ».

A Hof, en Bavière, on signale que les Allemands de l'Est sont en train de creuser des tranchées, d'ériger des dalles de béton semblables à celles mises en place à Berlin et d'installer des bunkers dont les fenêtres de tir sont dirigées vers l'ouest, tout au long de la frontière des Etats de Saxe et de Thuringe, qui font face à la Bavière.

La police du poste frontière ouest-allemand de Helmstedt situé à quelque 320 km au nord de Hof, signale également l'installation, par les Allemands de l'Est, d'un certain nombre de bunkers et l'apparition de panneaux indiquant que le terrain est miné. Au nord de la frontière du Schleswig-Holstein, les bunkers existants sont renforcés à l'aide de supports de bois et de dalles de béton.

Dans la même région, un double réseau de barbelés est mis en place, qui coupe, à un endroit, une grande route menant à Berlin.

Tous ces travaux de fortifications sont effectués par des équipes composées de « vopos », de miliciens et de civils.

SELON LES ASTROLOGUES ITALIENS

Il n'y aura pas de guerre en 1962

ROME (ATS-AFP). — La guerre n'éclatera pas en 1962, un nouveau remède permettra le traitement des maladies incurables, les vols spaciaux feront des progrès considérables, telles sont les prévisions pour l'année prochaine des six astrologues italiens les plus connus.

Barbanera di Foligno, dont l'horoscope annuel est très lu en Italie déclare : « Les grands hommes politiques arriveront à s'entendre l'année prochaine sur les problèmes de la paix et du désarmement. Cela arrivera par étapes et nous entendrons donc encore parler d'une guerre qui n'aura pas lieu. »

Un siècle et demi de dévouement à la souffrance d'autrui

L'hôpital Pourtalès célèbre son 150me anniversaire

(VOIR LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL » DU 24 OCTOBRE)

II

Peu d'années avant la révolution, en 1842, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV et la reine Louise, visitèrent l'hôpital Pourtalès et s'émerveillèrent d'assister à l'enlèvement du bandeau d'une opérée de la cataracte. Elle prétendait, en effet, distinguer les souverains.

La contre-révolution de 1856 porta un coup dur à l'établissement. Son président, M. Louis-Auguste de Pourtalès, lieutenant-colonel d'artillerie, s'était gravement compromis dans l'insurrection. Son frère, le colonel Fritz de Pourtalès - de Steiger en était le chef. Tous deux furent emprisonnés, puis exilés. Mais, après le règlement de l'*affaire de Neuchâtel*, ils purent reprendre leur place à la direction pour examiner le mémoire de réclamations que présentait le Dr Edouard Cornaz.

Conflits de personnes

C'est qu'entre temps (1855), le Dr de Castella s'était retiré dans son canton de Fribourg. Non sans que trente-deux pères de famille aient protesté contre ce départ, qui, selon eux, lésait la population de la ville. Ce n'était pas, pourtant, l'avis de tous les Neuchâtelois. Certains journaux intimes critiquent assez vivement ses façons cavalières et sa sommaire chirurgie. Sa visite du matin, il la faisait, dans les salles, coiffé de son haut-de-forme, suivi de la Supérieure, la mère Gaudin, contre laquelle il piquait d'explosives colères.

Dorette BERTHOUD.

(Lire la suite en 4me page)

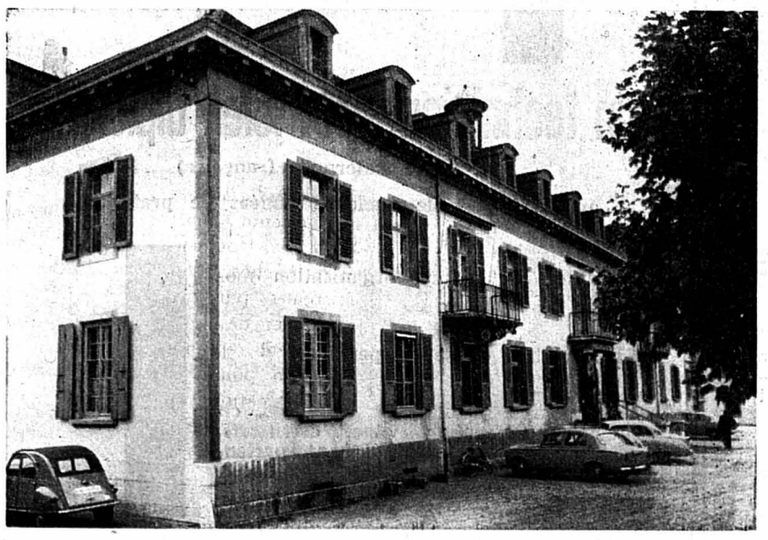

Une vénérable maison... (Press Photo Actualité)

IMMEUBLES

Je cherche à acheter, pour mars 1962, au plus tard,

immeuble locatif neuf

en bon état de 6 à 12 logements.
Adresser offres écrites à G. E. 3780 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche, pour époque à convenir ou septembre 1965, villa ou ancienne maison de 5 à 6 grandes pièces, région Vignoble, de préférence tram ou train à proximité. Adresser offres écrites à E. A. 2496 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche petite parcelle de

TERRAIN

région Vignoble neuchâtelois. Offres sous chiffres D. B. 3777 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

15,000 m² de terrain pour chalet

vue splendide sur le lac et les Alpes. Altitude 900 mètres. Adresser offres écrites à C. A. 3776 au bureau de la Feuille d'avis.

GRIMENTZ
(Anniviers)

A vendre CHALET neuf, sept chambres, tout meublé, grand confort, garage et environ 400 mètres carrés de terrain. Demander prix et renseignements sous chiffres OFA 7810 L., à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

On cherche à acheter

terrain pour week-end

(1000 m2 - 2000 m2), au bord ou près du bord du lac de Neuchâtel, aux environs de Cudrefin - Mont Vully. — Offres sous chiffres M. 56,776 Q, à Publicitas S.A., Bâle.

A vendre à Peseux

immeuble

de 6 logements, tout confort, plus 2 garages. Loyers bas. — Adresser offres écrites à K. G. 2502 au bureau de la Feuille d'avis.

MAGASIN

à louer à la rue du Seyon 9. Entrée et devanture sur les rues du Seyon et des Moulins. Surfaces: magasin 102 m2 environ, arrière-magasin 85 m2 environ. Libre dès février 1962, ou date à convenir. — S'adresser à l'Etude Hotz & de Montmollin. Tél. 5 31 15.

A louer à l'est de la ville

2 locaux

à l'usage de bureaux ou éventuellement entrepôts de matériel propre. Surfaces : 230×330 et 250×380 cm. Libres immédiatement. Offres sous chiffres O.G. 3697, au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à Fenin

appartement meublé modeste, 3 chambres et cuisine. Libre de novembre à fin avril 1962. Demander l'adresse du No 3773 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 24 novembre, à

Cornaux

appartement de 6 chambres et dépendances. — Ecrire sous chiffres L. J. 3784 au bureau de la Feuille d'avis.

A échanger appartement

de 3 pièces avec confort, près de Saint-Blaise, contre appartement d'une pièce à l'ouest de la ville ou à Cortaillod. Adresser offres écrites à O. M. 3787 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer à la rue de la Dîme 105-107,

deux garages

libres immédiatement. Loyer mensuel Fr. 40.—.
S'adresser à l'Etude Hotz & de Montmollin. Tél. 5 31 15.

A louer à personne seule, immédiatement ou pour date à convenir, près de la gare et du centre,

studio meublé

comprenant cuisinette et salle de bains. Prix Fr. 150.—, chauffage et lumière non compris. — Adresser offres à case postale 31190, Neuchâtel.

Dans immeuble neuf, PARCS 129, il reste à louer pour tout de suite ou pour le 24 novembre, un bel appartement avec confort

4 chambres + grand hall

salle de bains, bidet, W.-C. séparé. Loyer mensuel Fr. 270.— plus chauffage et eau chaude. — En outre, pour le 24 décembre, un

grand studio

cuisinette avec frigo, toilette, W.-C. et douche. Loyer mensuel Fr. 135.— plus chauffage et eau chaude. Ascenseur, dévaloir, service de concierge.

S'adresser au gérant, Robert BERBERAT, chemin de la Boine 54. Tél. (038) 5 34 82.

CHAMBRES

A louer à monsieur sérieux, dans immeuble moderne, belle

chambre-studio

avec part à la salle de bains. Tél. 4 01 13.

A louer à personne sérieuse et propre une chambre indépendante, avec chauffage, eau chaude et douche. Se présenter 12, rue du Château, Peseux.

Jolie chambre à louer à employé de bureau sérieux. Tél. 5 35 75.

A louer dès le 1er novembre

chambre indépendante

Téléphoner dès 19 heures au 5 81 61.

Belle chambre près de la gare, à demoiselle sérieuse. Tél. 5 16 66.

A louer chambre à deux lits, en ville. Demander l'adresse du No 3795 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 1er novembre chambre indépendante au soleil. Rue Bachelin. Tél. 5 50 29, dès 9 heures.

PENSIONS

A louer à messieurs chambres indépendantes, confort, avec pension. — Tél. 5 88 55.

A louer aux environs de Neuchâtel (correspondance par bateaux), chambres meublées indépendantes ; chauffage, eau chaude, une personne 85 fr., deux personnes 95 fr. Pension sur désir. Ecrire sous chiffres P. N. 3788 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

CISAC S. A., Cressier (NE), cherche pour technicien

chambre meublée

chauffée avec un minimum de confort. S'adresser par téléphone au 7 71 76 ou au 7 72 21.

Etudiant cherche

chambre meublée

pour le 1er ou le 15 novembre. Adresser offres écrites à 25 - 10 648 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer

bureaux de 50 à 60 m²

si possible au centre de la ville.
Adresser offres écrites à D. A. 3766 au offres écrites à C. Z. 3765 au bureau de la

---

On cherche à louer, éventuellement au centre de la ville,

appartement de 2 pièces

avec cuisine, à l'usage de bureaux.
Adresser offres écrites à D. A. 3766 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

ATELIER DE RÉGLAGE

pour rachat
ou participation éventuelle

Faire offres sous chiffres P 11671 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds

---

Nous cherchons pour deux de nos ouvriers

un appartement de 3 à 4 pièces
un appartement de 2 pièces

dans la région de Serrières, Auvernier, Colombier.

Adresser offres ou téléphoner au bureau du personnel des Fabriques de Tabacs Réunies S. A., Neuchâtel-Serrières. Tél. 5 78 01.

Jeune fille sérieuse cherche

chambre

pour le 1er novembre. — Tél. 5 00 21.

Pour janvier 1962, je cherche appartement moderne, avec confort,

1 ou 1 ½ pièce

Offres sous chiffres A. Y. 3774 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

Jeune employée de bureau cherche

chambre indépendante

à l'ouest de la ville, pour le 1er novembre. Adresser offres écrites à V. T. 3793 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour fin novembre

chambre confortable

pour étudiant suisse. Quartiers : Boine, Sablons, Parcs, Côte, Comba-Borel. Adresser offres écrites à J. H. 3782 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle sérieuse

cherche jolie chambre, près de l'hôpital Pourtalès ou de l'université, pour le 1er novembre ou date à convenir. — Tél. (061) 38 18 49, famille Casda, Nev-Allschwil, Spitzwaldstrasse 16.

URGENT. — Dame cherche chambre chauffée, contre du travail à la demi-journée. — Adresser offres écrites à M. K. 3785 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Automobiles SIMCA, Genève,

cherchent

une employée

de langue maternelle française pour le service du téléphone et tous travaux de bureau. Semaine de 5 jours, fonds de prévoyance.

Offres détaillées avec photographie et certificats à Saicauto, 22, rue des Pâquis, Genève.

SULZER

Nous cherchons

STÉNODACTYLO

pour la correspondance française et les travaux de traduction allemand-français, ainsi qu'une

STÉNODACTYLO

pour la correspondance française uniquement.

Conditions avantageuses ; cantine ; chambre assurée.

Faire offre détaillée avec copies de certificats au Service du personnel de

Sulzer Frères
Société Anonyme
Winterthur, Suisse

La SOCIÉTÉ ROMANDE D'ÉLECTRICITÉ

engagerait

un technicien-électricien diplômé

(de langue maternelle française)

ayant si possible quelques années de pratique

Semaine de 5 jours, organisation moderne.

Place stable, caisse de pension.

Faire offres manuscrites détaillées, en joignant curriculum vitae, certificats, photographie et en indiquant prétentions de salaire à la direction de la société à CLARENS-MONTREUX.

JEUNE HOMME

actif et consciencieux serait engagé tout de suite ou pour date à convenir pour travaux d'expédition et autres.

Place stable, caisse de retraite, semaine de 5 jours.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres manuscrites, avec photographie, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres U. S. 3792 au bureau de la Feuille d'avis.

Ouvrier serrurier

QUALIFIÉ est demandé ; place stable. Charles Roth, Ecluse 76, tél. 5 30 84 - 5 56 36.

Institution privée de jeunes filles cherche pour tout de suite ou date à convenir un

AIDE-JARDINIER

Faire offres à
l'Institut La Châtelainie
Saint-Blaise - Neuchâtel.

Importante maison de la branche alimentaire, région de la Côte, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

collaborateur

dynamique, parfaitement au courant des problèmes d'acheminement, de stockage et d'expédition, bon organisateur et sachant diriger le personnel. Place stable, travail intéressant, possibilités d'avancement, semaine de 5 jours, retraite, etc.

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire sous chiffres P. W. 61837 L, à Publicitas, Lausanne.

Importante agence immobilière cherche, pour le début de 1962,

secrétaire sténodactylo de première force

Bonne culture générale. Correspondance française-allemande. Semaine de 5 jours bimensuelle. Salaire élevé à personne capable avec participation aux bénéfices.

Faire offres écrites sous chiffres AS 32367 F aux Annonces Suisses S. A., Fribourg.

Monsieur cherche pour l'entretien du ménage de ses parents, à Payerne,

femme de ménage et de compagnie

Personne d'un certain âge acceptée. Pas de gros travaux ; congés réguliers, bons gages, entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre à Gilbert Brügger, Rebhalde 1, Brügg.

On demande

chauffeur-livreur

permis rouge. Préférence serait donnée à homme marié.

Faire offre avec prétention et références à F.-A. LANDRY & Co, vins, les Verrières.

Fabrique d'horlogerie G. Vuilleumier & Cie S.A. cherche

ouvrières

pour différents travaux d'atelier.
Les personnes habiles et consciencieuses seraient formées sur une partie de la branche horlogère.
(Travail à domicile exclu.)
Se présenter à l'avenue de la Gare 6a, Colombier, ou téléphoner au (038) 6 32 49.

Fabrique d'horlogerie cherche

MÉCANICIEN

pour confection de petits outils d'horlogerie, création de postes de travail et divers travaux de petite mécanique.

Faire offres détaillées sous chiffres P 5903 N à Publicitas, Neuchâtel.

Famille distinguée, à Turin (Italie),

cherche jeune fille suisse

pour s'occuper de trois enfants en âge de scolarité et aider au ménage. Très bonne occasion d'apprendre la langue italienne. Offres sous chiffres 4938 « ASSA », Lugano.

Maison de primeurs en gros de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

CHAUFFEUR

sur camion Diesel. Place stable.

Faire offres avec prétentions à JORDAN S. A., Neuchâtel. Tél. (038) 5 51 21.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

sommelière

bon gain, congés réguliers. S'adresser à l'hôtel de l'Areuse, Boudry. Tél. (038) 6 41 40.

Nous cherchons pour notre bureau technique une

employée

sténodactylographe de langue maternelle française, écrivant le français sans faute sur la base d'indications générales et sachant assez d'allemand pour écrire sous dictée.

Semaine de 5 jours. Travail varié et indépendant.

Adresser les offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire à CHOCOLAT SUCHARD S. A., Neuchâtel - Serrières.

Maison d'accessoires et fournitures pour automobiles cherche pour le début de janvier 1962

employé (e) comptable

Faire offre avec prétention de salaire sous chiffres H 25835 U Publicitas S.A., Bienne.

Nous engageons tout de suite au pour date à convenir

employée de contrôle d'atelier

Débutante serait mise au courant
Semaine de 5 jours
Chambre confortable à disposition
Faire offres à : « Fabriques d'assortiments, réunies » succursale C, le Locle, avenue du Collège 10
Tél. (039) 5 17 95

Manufacture d'horlogerie AMIDA S.A., Montreux, cherche

visiteur d'ébauches

Horloger complet serait mis au courant.
AMIDA S. A., Montreux, tél. (021) 6 54 78.

Désirez-vous assurer une situation intéressante ?

La Compagnie d'assurances NATIONALE SUISSE, à Bâle — accidents, responsabilité civile, casco, incendie, vol, bris de glaces, machines, transports —

cherche pour son agence générale de Neuchâtel

un agent professionnel

(inspecteur)

Possibilités intéressantes pour personne dynamique, travailleuse et de bonne réputation.

La préférence sera donnée à personne connaissant déjà la branche. De toute manière, le titulaire choisi sera mis au courant et préparé à sa nouvelle activité.

Rétributions : fixe, commissions, indemnité pour frais de voyage, caisse de retraite.

Adresser offres manuscrites avec photographie et curriculum vitae à

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Compagnie d'assurances NATIONALE SUISSE
Agence générale de Neuchâtel
PAUL ROGNON, administrateur
Terreaux 7, Neuchâtel
Discrétion assurée.

URGENT

Je cherche jeune fille pour aider au ménage. Place agréable. Vie de famille. Eventuellement femme de ménage. Tél. 5 23 07.

On demande une

sommelière

remplaçante pour 3 - 4 jours par semaine (débutante exclue). — Mme Sala, café du Vauseyon. Se présenter ou téléphoner au 5 14 72.

Cercle National cherche une

sommelière

ainsi qu'une

extra

Tél. 5 10 78.

On demande

gentille jeune fille

pour aider au ménage et au magasin. Prière de faire offres à la confiserie Gubler, Lorrainestrasse 12, Berne, tél. (031) 42 12 55.

Couple âgé cherche

personne de confiance

pour la tenue du ménage. Pas de gros travaux. Téléphoner l'après-midi au No 5 26 26 à Neuchâtel.

Couturière

pour hommes serait engagée tout de suite, éventuellement seulement l'après-midi. Offres sous chiffres T. R. 3791 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour le 1er novembre

commissionnaire

de 14 à 15 ans, entre les heures d'école. Tél. 5 07 37.

Pour date à convenir on demande un jeune

commissionnaire

Libre le dimanche. — S'adresser à la confiserie Wodey-Suchard, Neuchâtel.

COMMERCE DE LA PLACE

engagerait, pour 3 mois, une personne pouvant s'occuper de divers travaux. Offres à case postale 1104, Neuchâtel 1.

Atelier d'horlogerie cherche

metteuses en marche

Travail en atelier assuré. F. Kapp, Sablons 48, Neuchâtel, tél. 5 45 71.

On demande pour tout de suite

fille ou garçon de buffet

S'adresser au restaurant du Théâtre, Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie
G. Vuilleumier & Cie S. A.,
cherche

metteuses d'inerties

et

régleuses

pour centrages et mises plat des spiraux.
Travail à domicile ou en atelier.
Se présenter à l'avenue de la Gare 6a, Colombier, ou téléphoner au (038) 6 32 49.

Lire la suite des annonces classées en onzième page

nouveau + amer

bitter lemon et bitter orange–deux boissons qui répondent au goût moderne. bitter lemon et bitter orange–ils vous désaltèrent mieux que jamais!
Demandez bitter lemon et bitter orange dans les tea rooms, restaurants et bars.

Un produit ARKINA

Pour assainir l'air et se préserver du froid voici de bons moyens!

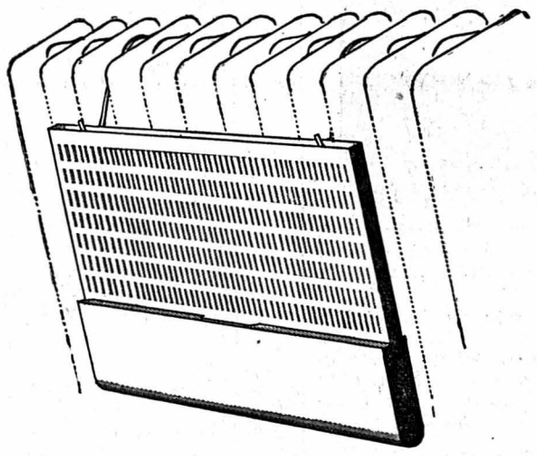

Saturateur
à suspendre aux radiateurs de différents modèles. En métal verni. Avec papier buvard. A partir de
5.90

Bouillotte
en métal ou en caoutchouc. A partir de
2.95

Bourrelets
pour vous protéger contre les courants d'air. En moltoprène blanc autocollant. En rouleaux de 4 m.
10 mm 15 mm 20 mm
-.95 1.25 1.75

Seaux
à charbon en fer verni noir, carré, 50 cm. A partir de
4.50

Radiateur électrique
de forme moderne, réglable et inclinable. Deux corps de chauffe, 1200 W.
22.50

Au Sans Rival NOUVEAUTÉS

A VENDRE

pour cause de double emploi, une petite machine « Elna ». Prix Fr. 285.—, payement comptant. — Adresser offres écrites à N. L. 3786 au bureau de la Feuille d'avis.

5 divans-lits
neufs, 90 x 190 cm, avec matelas à ressorts (garantie 10 ans), Fr. 135.— le divan complet.

10 duvets
120 x 160 cm, légers et chauds, Fr. 30.— la pièce.

20 descentes de lits
belle qualité, fond rouge, dessins Orient, Fr. 12.— pièce (port compris).
Willy KURTH, chemin de la Lande 1, Prilly, tél. (021) 24 66 42 ou 24 66 07.

A vendre
machine à écrire
portative, marque « Triumph », à l'état de neuf. Prix intéressant. Tél. 5 90 36.

Pieds faibles Pieds douloureux

Mes supports sur mesure, dans la technique « original BOIS-CUIR » vous rendent la marche alsée, sans douleur. Sans métal, légèreté surprenante, élastique et stable à la fois. Enfin un support efficace, qui se porte aussi dans une chaussure élégante.

Y. REBER
Bandagiste
19, fbg de l'Hôpital
NEUCHATEL
Tél. (038) 5 14 52
Essai gratuit sans engagement, tous les jours, mardi excepté.

Si vous
vous réveillez, un beau matin, enrhumé et avec des maux de tête – c'est là une preuve que l'air ambiant est bien trop sec.

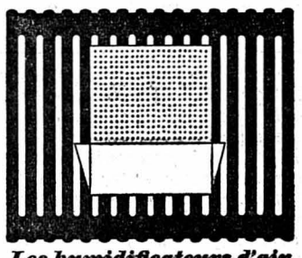

Les humidificateurs d'air
Casana
confèrent à vos pièces d'habitation et de bureau l'air agréable et correctement humidifié qu'exige votre santé.

*

En vente dans tous les bons magasins d'articles de ménage.
C'est un produit
STOCKLI
Alfred Stöckli Fils, Netstal, Tél. 058/5 25 25

Nouveau!

ORIGINAL Playtex* GOLDEN

Merveilleux—car votre gaine Playtex «Golden» affine réellement votre taille—et vous pourrez voir de combien de centimètres! Entièrement réalisée en Latex 100% élastique, votre gaine Playtex «Golden» *modèle* votre corps au lieu de le torturer. Les bourrelets disgracieux ne sont pas simplement déplacés, ils disparaissent sans laisser de traces. Vous ne serez tourmentée ni par des baleines, ni par des lacets, ni par des coutures. Plus de **2000000000 de minuscules coussinets d'air** vous feront complètement oublier votre gaine en Latex. Ces milliards de molécules microscopiques se trouvant à l'intérieur du doux tricot en Nylon constituent la doublure de cette nouvelle gaine permettant à votre peau de respirer librement. En même temps, elles isolent de la chaleur, rendant par là votre nouvelle Playtex «Golden» aussi légère, aussi agréable à porter, qu'un slip.
«Gaine Golden» Fr. 49.50. Modèle Zipper (avec fermeture éclair) Fr. 59.50. Petit supplément pour les tailles spéciales.

En vente maintenant chez:

Admirez notre vitrine spéciale

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

A vendre :
une paire de patins de hockey No 36.
Une paire de patins vissés, bruns, No 38.
Une paire de souliers de ski, double laçage, No 37.
Une paire d'après-ski No 37.
Skis 1 m 50 avec arêtes, bâtons acier.
Tél. 5 11 27.

Salle à manger Louis XIII
composée d'une table à rallonges, 6 chaises, 2 tabourets. Tél. 6 33 12.

A vendre
PATINS
vissés blancs, No 35. — Tél. 5 30 04.

A vendre
lit d'enfant
complet. Tél. 5 83 92.

A vendre
patins vissés blancs
No 38, à l'état de neuf. Tél. 8 33 56.

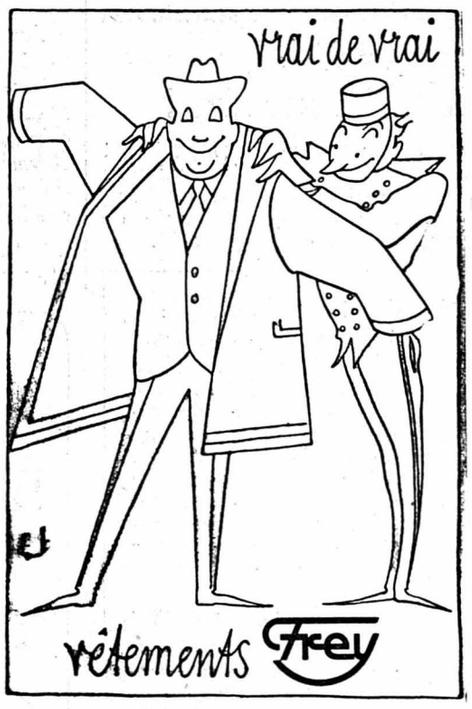

Bon goût, ambiance accueillante...

Peut-on concevoir ambiance plus sympathique que celle créée par cet ensemble de studio aux lignes jeunes et aux coloris chatoyants ?

Le canapé se transforme facilement en un lit moelleux.

Vos hôtes l'apprécieront ! Les deux fauteuils très confortables, vous réservent d'heureuses heures de détente.

Ce magnifique ensemble de studio 3 pièces avec tissu deux tons, ne coûte que . . . **Fr. 768.-**

Très grand choix d'autres modèles en exposition. — Sur désir, facilités de paiement. Livraison franco domicile dans toute la Suisse. — Mobiliers garantis 10 ans. Demandez notre nouveau grand catalogue en couleurs, vous le recevrez par retour du courrier.

Meubles G. Meyer Neuchâtel
FAUBOURG DE L'HOPITAL TÉLÉPHONE (038) 5 75 05
« La plus grande exposition neuchâteloise d'ameublement »

TRIPES
à la sauce tomate
Boucherie R. MARGOT

Articles et documents

Un siècle et demi de dévouement à la souffrance d'autrui

L'hôpital Pourtalès célèbre son 150me anniversaire

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Son successeur, le Dr Cornaz, ne la supportait pas davantage. C'était une femme trop âgée pour ses responsabilités et trop confite dans sa routine pour seconder un jeune médecin qui venait de découvrir les propriétés curatives de l'air et de l'eau. Il critiquait ses menus trop abondants en *schnetzes* et en choucroute. Il se défiait — et pour cause ! — de ses connaissances pharmaceutiques. Le conflit éclata. Il fut à l'origine du départ des sœurs de la Charité et de leur remplacement par des diaconnesses de Strasbourg, « mieux appropriées, disait un mémoire de M. Alexandre de Pourtalès, à une population essentiellement protestante ».

L'œuvre du Dr Cornaz...

Le Dr Cornaz avait été cinq ans l'assistant du Dr de Castella. C'était, pour l'époque, un praticien fort habile, d'une inlassable activité, d'une belle ouverture d'esprit et qui ne cessait d'entreprendre. A l'hôpital Pourtalès, il introduisit la vaccination et l'usage du thermomètre médical. Ses publications dans des revues savantes de Suisse ou de l'étranger ne se comptent pas. Il fonda la première Société neuchâteloise de médecine, qui groupait des médecins, des pharmaciens et des vétérinaires. Cornaz faisait régner dans sa maison une discipline quasi-militaire. Pour opérer, il revêtait son vieux frac, toujours suspendu dans son cabinet, et, pour étancher le sang, se servait d'éponges.

... et de ses successeurs

Lorsqu'en 1892, il dut se retirer, la direction fit appel au Dr César Matthey. C'est à son initiative que l'on doit l'érection de la Maternité. Déjà, l'acte de fondation portait qu'un local devait être réservé, l'hiver surtout, aux accouchées. Mais, à la fin du XIXe siècle, il n'y avait encore, pour leur usage, que 3 ou 4 lits dans la salle Véronique. Les femmes en couche pouvaient cependant se faire soigner chez des particuliers ou dans d'autres établissements, aux frais de l'hôpital Pourtalès. Le Dr Matthey réussit à intéresser à son projet ses amis et ses riches clientes. Grands et petits dons affluèrent et, le 8 novembre 1900, une simple cérémonie d'ouverture réunissait tous ceux qui avaient eu part à la création de la Maternité, prévue alors pour 10 accouchées seulement et 5 mères en attente.

Quand sa santé obligea le Dr Matthey à réduire sa tâche, il opta pour la Maternité, tandis que le Dr Jacques de Montmollin devenait médecin-chef de l'hôpital. C'est sous sa direction paternelle, mais active, que furent installés — innovations alors hardies — un cabinet de radiologie et la lumière électrique. En 1926, le service de chirurgie fut agrandi et entièrement renouvelé, ainsi que celui de radiologie, plusieurs fois étendu, complété, modernisé, aujourd'hui dirigé par le Dr Charles Perrin.

C'est en 1932 que le Diaconat de Strasbourg, gêné dans son recrutement, annonça son intention de retirer les sœurs de l'hôpital Pourtalès. Par bonheur, Saint-Loup put fournir une équipe de sept diaconesses qui, aujourd'hui encore, aidées par des infirmières laïques, assurent les soins aux malades.

Un hôpital moderne

Au Dr Jacques de Montmollin, succéda, à cette même date, en qualité de médecin-chef, le Dr Gilbert Du Pasquier qui se chargeait de la chirurgie, tandis que le Dr Maurice Reymond devait s'occuper plus spécialement de la médecine interne, et que le Dr Charles de Meuron prenait, à la Maternité, la relève du Dr Matthey. Le Dr de Meuron eut pour successeurs le Dr Ernest Gueissaz qui, selon les habitudes actuelles, doubla le service d'obstétrique d'un service de gynécologie, et, dès 1949, le Dr Pierre Berthoud, qui vient d'introduire la méthode de l'accouchement sans douleurs.

Le *Pavillon des enfants*, construit selon les dernières exigences de la science et de l'hygiène, fut inauguré en 1952, et confié au Dr Quinche. Les dons de quelques industriels généreux et l'appui des communes du littoral en ont permis l'érection et en assurent la bonne marche. Enfin — dernière création — en 1953 : le service d'orthopédie avec, en annexe, le *Centre de rééducation*, dûs à l'initiative du Dr Bernard de Montmollin. Au rez-de-chaussée de la Maternité, est installé le *Centre de transfusion sanguine*, dont la doctoresse Gueissaz s'occupe activement, et qui est, avec beaucoup d'autres choses (agrandissements, modernisations, achats d'appareils ultra-modernes), l'œuvre du Dr Du Pasquier.

La Maternité, dont le bâtiment fut inauguré en 1900.
(Press Photo Actualité)

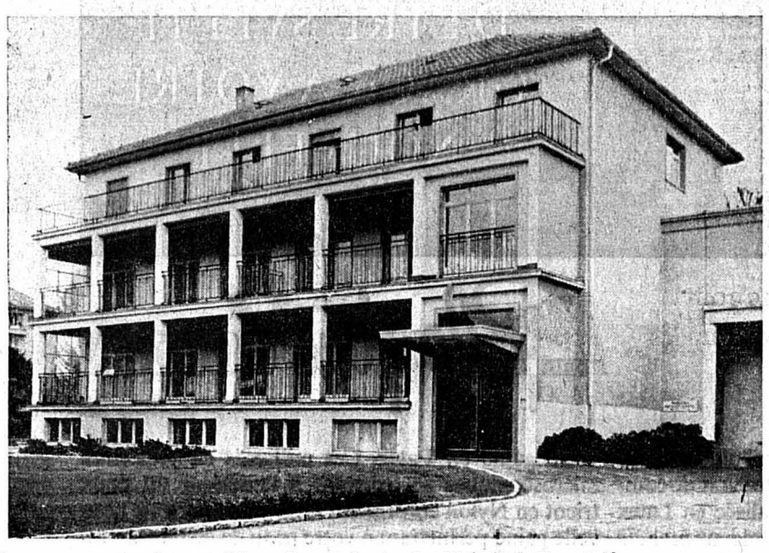

Le pavillon des enfants de l'hôpital Pourtalès.
(Press Photo Actualité)

Une pensée de reconnaissance

Ainsi, ce petit hôpital de 1811, prévu pour 20 malades, compte aujourd'hui 164 lits. Le personnel soignant qui se composait, au début, de 3 sœurs, un domestique et 2 ou 3 servantes, comprend plus de 160 personnes. Les chiffres parlent sans doute, mais ce qu'on ne saurait évaluer, c'est la somme d'efforts, de fatigues physiques et morales, de soucis et de sacrifices que représentent la marche normale et le développement graduel d'un tel établissement.

Le 26 octobre, l'hôpital Pourtalès célébrera, par une cérémonie aussi simple que les précédentes, le 150me anniversaire de sa fondation. La population neuchâteloise tout entière s'associera sans doute, de près ou de loin, à cette commémoration, en dédiant à la vénérable maison une pensée de reconnaissance.

Dorette BERTHOUD.

maintenant Sauce Chasseur Maggi

La Sauce Chasseur Maggi est merveilleuse avec les viandes rôties, grillées, au four ou braisées, avec riz, pâtes, purée de pommes de terre et gnocchi.

à déguster aujourd'hui :

Mélanger à des restes de purée de pommes de terre un œuf et de la farine. Avec la poche à douille, en dresser de petits nids sur une plaque à gâteau. Garnir les nids d'une cuillerée à soupe de hachis de viande et dorer au four. Servir accompagné de Sauce Chasseur Maggi et de beaucoup de salade.

Marianne Berger

Gratis : vous recevez un sachet original de Sauce Chasseur en découpant cette annonce et en l'envoyant à « Sauce Chasseur Maggi, Kempttal ». N'omettez pas d'indiquer votre adresse exacte.

MAGGI

61. 4. 5. 7f/fn

UN MAL SOURNOIS : LA CONSTIPATION

Les GRAINS DE VALS en viendront à bout. A base d'extraits végétaux et opothérapiques, ils libèrent l'intestin, réveillent doucement les fonctions paresseuses, favorisent la sécrétion biliaire. 25 grains : Fr. 1.75 ; 50 grains : Fr. 2.70. Genève 9

AU FIL DES ONDES

Pourquoi pas ?

Pourquoi les enfants n'auraient-ils pas droit à l'un de leurs « disques préférés » lors des émissions bimensuelles dominicales offertes sous ce titre ? L'on y gagne parfois d'amusantes choses, gaies, alertes, telle cette jolie chanson de « Pinocchio » écoutée sans doute avec plaisir par beaucoup d'ainés aussi (8 octobre). Les jeunes, on le sait, ont leurs propres émissions au cours d'après-midi réguliers, et les « Perspectives » sont pour eux également. Mais la diversion qui peut être apportée, le dimanche à midi, par l'un ou l'autre des disques favoris des enfants, nous plaît à nous autres, grand-pères et grand-mères à l'écoute.

Parlons de dames

Elles sont deux à qui il convient qu'un chroniqueur radiophonique, auditeur de fréquentes émissions parisiennes, rende hommage en Suisse française. D'abord Jacqueline Baudrier : elle fonctionne très régulièrement à la direction de l'émission « Actualités-Magazine » et accomplit sa tâche avec autant de compétence que d'agrément. Sa voix est très radiogénique et, en outre, sa façon de conduire l'émission, son art de la question bien posée, est toujours plaisante, précise, sans jamais rien de scolastique dans les intonations. La seconde dame est Claudine Chaunex, romancière et critique littéraire. Elle rend souvent compte des livres nouveaux entre 12 h 45 et 13 heures. Ce court moment est un régal auditif : il nous fait apprécier une langue châtiée, des termes élégants et un débit aisé, orné d'images bien choisies, d'une rare densité.

Les paroliers

Nous nous demandons souvent pourquoi le spirituel revuiste Ruy Blag n'écrit pas pour la radio ; son nom ne figure que de loin en loin dans nos programmes et nous le regrettons. Le 15 octobre, pourtant, nous avons entendu une fort jolie émission « Les paroliers de la chanson » par Ruy Blag, qui sait, ma foi, de quoi il parle ! En outre, Albert Willemetz voulut bien parler de la chanson, de son rôle éminent dans notre vie ; il lut un charmant poème inédit de Marcel Achard sur la chanson et ce fut un régal ; Milyse Roy, fort gracieusement, présenta ces plaisantes trente minutes. Il y en aura d'autres au soir du 29 octobre, sur notre second programme.

« Haute Claire »

L'adaptation radiophonique d'un conte de Barbey d'Aurevilly, par Mme Béart-Arosa, a été d'un intérêt constant pour les auditeurs de Radio-Lausanne, quatre jeudis de suite. A ce propos nous dirons que le nombre, parfois trop considérable d'émissions sur un même et intarissable sujet lasse l'auditeur. Cette « Haute Claire » est donc d'une longueur très agréable ; sa durée l'était aussi : vingt-cinq à trente minutes bien remplies d'une narration captivante.

Franz Liszt

La célébration du 150me anniversaire de la naissance du grand compositeur et pianiste nous vaut de bonnes évocations dues à la plume fine et habile d'Isabelle Villars ; il y en aura quatre et la première nous fut donnée au soir du 20 octobre, dans un beau décor musical confié à Roger Aubert. C'étaient les Préludes. Puis viendra « L'album d'un voyageur », la « Musique de l'avenir », enfin « Libera me ».

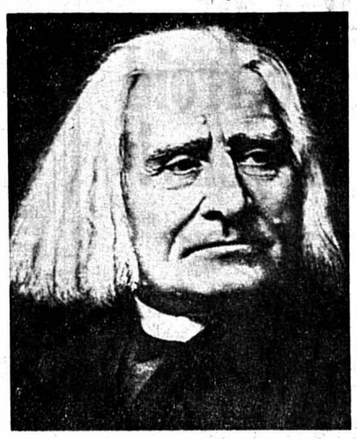

Un portrait connu de Franz Liszt, dont on a célébré le 22 octobre le 150me anniversaire.

Naissance à Montfort-l'Amaury

Dans cette localité habite Charles Aznavour. C'est de son salon qu'est partie, nouveau-née et fraîche pondue, une chanson récente dont Radio-Luxembourg nous a offert dix-sept variations, le 20 octobre, chantée d'abord par le compositeur, puis par des troupiers en marche, par des chanteuses, puis jouée sur un harmonium, par un ensemble de jazz, par des tziganes, un harmonica, un accordéon, et nous en passons. La chanson est une plate rengaine, mais l'amusant était les timbres, les rythmes, les enjolivures apportées à ces variations, jouées à la sauce viennoise, russe, américaine, italienne, et même en grande formation symphonique. La sauce faisait fort bien passer le poisson !

A la Collégiale

Au matin du 22 octobre, l'on entendit au début du culte un habile trompette, J.-P. Matthey, ajouter le beau timbre éclatant de son instrument à ceux, onctueux, de l'orgue.

LE PÈRE SOREIL.

Et à part cela...

● Le grand voyageur Jean Bühler « parti sans laisser d'adresse » nous emmène d'alerte manière en Orient : le 15 octobre, c'était à Singapour, et l'on s'y plut ;

● pour la Semaine suisse, nous avons entendu, le 16 octobre, un quatuor à cordes de Jaques-Dalcroze fort bien interprété par le quatuor Brenner de Berne ;

● des mélodies de Duparc par Pierre Mollet et Rose Dobos, furent une agréable fin de soirée le 17 octobre, commentée avec goût ;

● les entretiens d'André Guillemin sur le coup du 2 décembre ont pris fin le 19 octobre, et, comme il excelle dans le récit d'atmosphère et possède des documents inédits de valeur, l'attaché culturel près l'ambassade de France en Suisse a, bien certainement, de fort nombreux auditeurs ;

● les bons documentaires de B. Laurent sur les pays arabes et leur présente vie, ont lieu le vendredi soir, sous le titre bien trouvé de « routes ouvertes » ;

● dimanche matin, nous avons entendu la Psalette d'Orléans, interprétant des chansons françaises de la Renaissance, toutes de grâce simple et d'heureuses trouvailles mélodiques ; André Charlet les commenta avec une élégante brièveté ;

● les reportages effectués depuis assez longtemps, et partout dans le monde, par J.-P. Goretta sont marqués d'une toujours grande efficience ; signalons ceux qu'il donna tous les quinze jours sur le Maroc, et dont la série s'est terminée le 22 octobre au soir. Ces croquis, enrichis de dialogues intéressants avec les gens du pays, nous ont appris beaucoup sur ce royaume nord-africain.

Le P. S.

ESKI

VINAIGRE DE VIN VIEUX

Le litre Fr. 1.75

Le Portugal

ne nous fournit pas seulement son excellent vin de Porto. La laine de ses moutons sert à confectionner de magnifiques tours de lit de haut poil d'un confort insurpassable. Voyez-les en exclusivité chez WYSS, le spécialiste du beau tapis. Place-d'Armes 6, tél. (038) 5 21 21.

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS

1) A huit heures trente, un fiacre dépose Philéas Fogg et Passepartout devant la gare de Charing Cross. Il reste encore dix minutes avant le départ du train, et les deux voyageurs se hâtent de prendre leurs billets. En chemin, Philéas Fogg est arrêté par une pauvresse qui lui demande la charité. Sans hésiter, il lui donne vingt guinées avec un mot plein de bonté.

2) Cette aumône royale et la manière dont elle a été distribuée, font penser à Passepartout que son maître est peut-être un exentrique, mais à coup sûr un brave homme. Cela lui met un peu de baume dans le cœur, car il craignait jusque-là que Philéas Fogg n'ait une pendule à la place du cœur, et un horaire des chemins de fer en guise de cerveau.

3) Sur le quai, les cinq membres du « Reform-club », qui ont engagé avec Philéas Fogg le pari que l'on sait, sont là pour assister au départ du voyageur. Par scrupule, ils font une dernière tentative pour dissimuler leur collègue d'entreprendre une aussi folle équipée, mais Philéas Fogg le prend de haut, car il n'a pas coutume de revenir sur ses décisions.

4) S'étant ainsi mis délibérément dans l'impossibilité d'ajourner son pari, Philéas Fogg, toujours suivi de Passepartout, prend place dans son compartiment avec la dignité d'un empereur romain. Tirant sa montre, il constate que le train a douze secondes de retard, et une légère impatience commence à le gagner, lorsqu'un coup de sifflet annonce le départ du convoi.

MOTS CROISÉS

Problème No 638

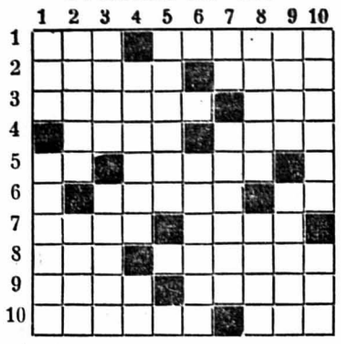

HORIZONTALEMENT

1. Frappe. — Des charges importantes compromettent sa défense.
2. On s'en sert pour piquer. — Gouffre.
3. Repentir. — Elle persécuta ses beaux-enfants.
4. Prénom masculin. — Ville d'Arabie.
5. Unité de Rome. — Etait chargé de l'inspection des édifices publics.
6. Sable utilisé comme amendement. — Pronom.
7. Elle change pendant la mue. — Sculpteur français.
8. Tête d'une plante. — Confident d'une coquette.
9. Remplis. — Se dit de l'esprit fortement appliqué.
10. Un revers l'est sans plaisir. — Possessif.

VERTICALEMENT

1. On y consomme le plus souvent debout. — Elle apprend à stopper.
2. Face. — Renferment le grain.
3. Monte doucement dans la rue. — Sont plus petites que les rames.
4. Jeune arbre à feuilles dentelées. — Connu.
5. Les fils d'Anchise est son héros.
6. Echauffe les oreilles.
7. Mot d'enfant. — On l'accélère pour gratter.
8. Creuse intérieurement. — Les blés sont ceux de Cérès.
9. Conduit. — Séjan était celui de Tibère.
10. Trempe. — N'ont qu'un faible débit.

Solution du No 637

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	H	■	A	L	I	G	O	T	E
2	B	O	I	S	■	P	A	R	U	S
3	S	T	R	A	T	E	G	I	E	■
4	O	T	A	■	A	C	■	G	R	E
5	L	E	S	T	■	A	P	I	■	T
6	U	■	C	A	P	■	I	N	C	A
7	E	P	I	■	R	A	■	A	I	L
8	■	E	B	R	E	C	H	U	R	E
9	C	U	L	O	T	■	A	X	E	E
10	C	R	E	S	S	O	N	■	E	S

RADIO et TÉLÉVISION

Mercredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, en ouvrant l'œil. 7.15, informations. 7.20, sourions à la vie. 11 h, émission d'ensemble. 11.40, l'album musical de Radio-Lausanne. 12 h, au carillon de midi, avec à 12.30, le rail, la route, les ailes. 12.45, informations. 12.55, d'une gravure à l'autre. 13.40, une famille de compositeurs : Scarlatti.

16 h, feuilleton. 16.20, musique légère. 16.40, l'heure des enfants. 17.40, musique pour mandoline 18.15, nouvelles du monde chrétien. 18.30, la Suisse au micro. 19 h, la tribune suisse des journalistes. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, intermezzo. 20 h, questionnez, on vous répondra. 20.20, qu'allons-nous écouter ce soir ? 20.30, les concerts de Genève, avec l'Orchestre de la Suisse romande, direction : Ernest Ansermet, avec Johannes Brahms, Aram, Khatchaturian et Franz Liszt. 22.30, informations. 22.35, le miroir du monde. 22.55, et si l'on dansait.

Second programme

Jusqu'à 19 h, programme de Sottens. 19 h, musique légère ininterrompue. 20 h, enfin chez soi ! avec à 20.45, enquêtes dans le monde féminin : les femmes seules et leurs problèmes. 21.20, deuxième partie du concert symphonique. 22.30, programme de Sottens.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, mélodies matinales. 6.50, quelques propos. 7 h, informations. 7.05, les trois minutes de l'agriculture. 7.10, mélodies populaires. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, orchestre symphonique de Bamberg. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, concert populaire. 13.25, imprévu. 13.35, chant. 14 h, pour madame.

16 h, concerto de Haendel 16.30, un citadin retourne à la campagne. 16.50, orchestre récréatif de Beromunster. 17.30, pour les jeunes. 18 h, musique récréative moderne. 19 h, actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations. écho du temps. 20 h, mélodies populaires valaisannes. 20.30, pièce en dialecte du Haut-Valais. 20.55, ensemble de chambre de Radio-Berne. 21.40, causerie. 22.15, informations 22.20, soirée dansante.

TÉLÉVISION ROMANDE

14.25, Eurovision : Wembley : coupe du monde de football, Angleterre - Portugal. 17 h, pour vous les jeunes. 19.30, horizons campagnards, chronique agricole. 20 h, téléjournal. 20.15, carrefour, émission d'actualités. 20.35, histoire en 40,000 images. Les raisons d'un k. o. 21 h, airs de Paris, une émission de variétés. 21.25, « Colmater la brèche », troisième émission de la série «Victoires sur mer». 21.50, dernières informations. 21.55, téléjournal et carrefour.

EMETTEUR DE ZURICH

14.25, Eurovision : coupe du monde de football. 20 h, téléjournal. 20.15, analyse des problèmes contemporains qui seront mis en discussion publique. 21.05, la saison cinématographique présentée par R. Brodmann. 21.45, le commentaire par P. Dürrenmatt. 21.50, téléjournal.

CARNET DU JOUR

Rex : 15 h et 20 h 30, La Courtisane d'Athènes.
Studio : 15 h et 20 h 30, L'Extravagant Professeur B.
Bio : 15 h et 20 h 30, La Femme et le Pantin.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Bourreau du Nevada.
Palace : 15 h et 20 h 30, Les Pique-assiette.
Arcades : 14 h 30 et 20 h, Spartacus.

PHARMACIE D'OFFICE (jusqu'à 23 h) : Pharmacie Coopérative, Grand-Rue

De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

puzzles

pour les longues soirées d'hiver

armourins neuchâtel

120 morceaux	1.—
140 morceaux	1.35
240 morceaux	1.50
260 morceaux	1.75
320 morceaux	2.50
400 morceaux	2.95
500 morceaux	3.95
660 morceaux	4.95
1000 morceaux	6.75
1200 morceaux	9.90

I like Marlboro!

20/1.30

On les rencontre à Rome et à New York, à Londres et aux Bermudes, à Paris et chez nous – les gens de goût! Et quelle que soit leur langue ou la distance qui les sépare, ils ont tous un point commun: ils savent ce qu'ils se veulent! S'agit-il de cigarettes, ils choisissent la MARLBORO!

MARLBORO — la plus vendue des cigarettes filtre de Philip Morris!
MARLBORO — la cigarette des gens de goût!

YOU GET A LOT TO LIKE... FILTER · FLAVOR FLIP TOP BOX!

Si bon — si appétissant

Ce Knäckebröd délicieusement croquant et si aromatique ne peut être que du WASA! Sa qualité et son goût sont tout simplement incomparables — un pain de céréales entières, facilement digestible et pauvre en calories, donc un véritable ami de la ligne svelte.

Restez en forme, prenez, vous aussi, du Knäckebröd! Essayez les 2 spécialités nouvelles: WASA Mjölk-Bröd au lait écrémé et WASA Roggi-Bröd, pain de seigle brun, très aromatique. Pour un casse-croûte improvisé ou dîner de gala, à chaque repas, avec tous les plats savourez

Wasa

le bon et vrai pain croustillant de Suède

En vente partout dans les bons magasins alimentaires, laiteries, boulangeries et confiseries. Un produit de la AB WASA Spisbrödsfabrik, Filipstad, Suède. Représentant suisse: NAGO Produits Alimentaires SA, Olten

GARAGE R. WASER, NEUCHATEL

A la boutique
Les potiches bleues
Céramique - Trésor 2

A VENDRE

splendide maquette de trains « Märklin » d'origine, 185 x 120 cm, sur pieds démontables, avec panorama, divers trains, fonctionnement semi et tout automatique, à l'état de neuf; ayant coûté Fr. 2600.—, cédée à Fr. 1300.—.

Pour visiter et démonstration, écrire sous chiffres H. P. 3563 au bureau de la Feuille d'avis.

SPÉCIALITÉ DE RIDEAUX

L. Dutoit-Barbezat

anciennement rue de la Treille, tél. 5 23 10

Mesures - Devis - Poses, la vente et les installations d'appartements

continuent au nouveau domicile :

FAUBOURG DU LAC 31

au 2me étage — Ascenseur

A VENDRE

skis « Kneissel » longueur 180 cm, bâtons acier, ainsi qu'un habillement complet, taille 38 - 40, pour dame, en parfait état Tél. 5 97 61, après 19 heures.

A vendre

2 calandres

électriques.

1 essoreuse

hydraulique. Tél. (038) 7 53 83.

A VENDRE

quelques machines à laver, 220 et 380 V, provenant d'échange. De Fr. 150.— à Fr. 500.—. Cretegny, Boine 22, Neuchâtel. Tél. 5 69 21.

Une barbe douce et confortable garantie avec Palmolive

Que vous préfériez une crème à raser qui mousse ou une crème sans blaireau, PALMOLIVE vous offre ce que vous désirez.

1. **ramollit la barbe immédiatement**
2. **conserve la plénitude de sa mousse**
3. **évite toute irritation de la peau et laisse une sensation agréable**

Sans blaireau — pour un rasage doux et rapide.

Tube normal Fr. **1.60**
Tube économique Fr. **2.85**

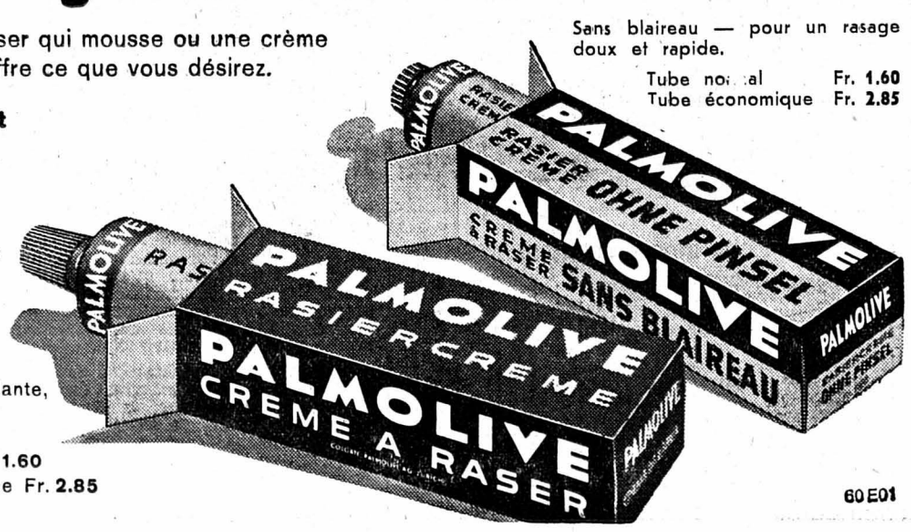

Crème à raser à mousse abondante, la plus vendue dans le monde.
Tube normal Fr. **1.60**
Tube économique Fr. **2.85**

GARANTIE

Mieux rasé que jamais, ou votre argent en retour

Si au bout de 15 jours, vous n'êtes pas convaincu que vous vous rasez mieux que jamais avec „PALMOLIVE", retournez-nous le tube entamé; nous vous rembourserons immédiatement le prix d'achat complet.

COLGATE-PALMOLIVE S.A., TALSTRASSE 65, ZURICH

60E01

MERCREDI - SPORTS

RÉSUMONS

Dans moins d'un mois, le championnat suisse de hockey sur glace aura débuté. Passablement de mutations ont remué les clubs de la ligue nationale B. En Romandie, par exemple, de nouveaux entraîneurs sont apparus. Villars qui vient de gagner avec panache la semaine nationale de la Chaux-de-Fonds sera considéré comme grand favori. Bénéficiant d'un entraînement d'été, les joueurs de la station des Alpes vaudoises seront redoutables. Dans le groupe oriental, nous trouvons La Chaux-de-Fonds qui ira tâter de l'air des Grisons et de la région zuricoise. Arosa bénéficiera des services de l'inusable Trepp. Il n'est pas impossible que les anciens champions de ligue A enlèvent le titre de leur groupe.

En football, les délégués de la première ligue ont discuté de l'application du nouveau règlement de jeu. Plusieurs variantes sont proposées. De toute façon, l'actuelle catégorie sera modifiée. On ignore si ce sera dans le sens d'une augmentation de l'effectif ou de la création d'une ligue intermédiaire. Les clubs de séries inférieures vont soumettre d'autres projets. On y verra plus clair, vraisemblablement, lors de la prochaine assemblée de l'association suisse de football qui aura lieu dans quelques mois. Une réforme de structure est nécessaire. Mais il y aura des palabres... et le chemin sera tortueux. Comme dans les grandes conférences internationales !

Cl.

Deux équipes neuchâteloises de hockey sur glace participeront à un passionnant championnat de ligue nationale B

Compétition animée en Romandie

Le championnat suisse de ligue nationale B se déroulera selon l'habituelle formule de deux groupes géographiques comprenant chacun huit équipes. Par rapport à la saison dernière, la répartition des clubs a été quelque peu modifiée.

Dans le groupe romand, Sion, relégué en première ligue, est remplacé par le néo-promu Villars et de ligue nationale A arrive Lausanne. La présence du club lausannois entraîne le déplacement de La Chaux-de-Fonds dans le groupe oriental, celui-ci ayant perdu, Langnau, promu en ligue A. Enfin, Coire a pris la place de Saint-Moritz, relégué en première ligue.

TREPP ENCORE ACTIF

Ueli et Gebi Poltera ont chargé Hans-Martin Trepp de leurs fonctions d'entraîneur d'Arosa. Le club grison, qui ne signale ni départ ni arrivée, disposera avec douze hommes — dont quatre professeurs de ski — du plus petit contingent du groupe. Mais il pourra compter sur les services actifs de Trepp. Bienne se place à nouveau sous la direction technique du Canadien Bob Dennison. Malgré les départs de Schütz, Winiger, Seiler et Chappuis, l'équipe semble en progression, comme le démontre le récent 4-4 contre Berne.

La Chaux-de-Fonds nourrit de légitimes ambitions. Reto Delnon, qui est à la fois le pilier de la défense et l'entraîneur peut compter sur une douzaine de garçons enthousiastes et talentueux dont la moyenne d'âge ne dépasse pas vingt et un ans. Les points seront durs à gagner dans les Montagnes neuchâteloises ; la défaite de Zurich, lors de la semaine nationale, est un avertissement à retenir. Coire dispose d'un réservoir de vingt-deux joueurs. Toutefois cette abondance de bien ne suffira peut-être pas à compenser le changement de rythme qu'entraîne le passage de la première ligue à la ligue nationale. L'entraînement est dirigé par le maître de sport Schadegg.

DÉPARTS A WINTERTHOUR

Grasshoppers aborde ce championnat avec un visage à peine modifié par l'arrivée de Bertschi (Zurich). Le président de la commission technique de la L.S.H.G., Hanggi Boller, continuera de prodiguer ses conseils tactiques à la formation zuricoise où il ne pourra tenir que de façon intermittente le poste d'entraîneur. Formée uniquement avec des éléments du cru, l'équipe de Kloten reste placée sous la direction technique de Georg von Arx. Elle devrait normalement se maintenir au milieu du classement. A Winterthour (entraîneur Eugen Sommer), les transferts de R. Keller, Morger, Seeholzer et Fehr créent un vide qui n'est que partiellement rempli ; la saison s'annonce difficile pour ce club. Enfin, la seconde garniture de Zurich, renforcée par deux joueurs de Veltheim, reste placée sous la responsabilité des anciens hockeyeurs Guggenbühl et Rossi.

VILLARS TRÉBUCHERA-T-IL !

Villars, qui durant tout l'été a pu s'entraîner dans des conditions idéales sous la direction du Canadien Gaston Pelletier, est le grand favori du groupe romand. Les atouts de cette formation résident dans la présence des internationaux Chappot et Bernasconi en attaque, d'Elwin Friedrich en défense et de Rigollet dans les buts. Gottéron Fribourg, qui a renouvelé son contrat à l'excellent entraîneur canadien Bruce Hamilton, présente pratiquement la même équipe qui fut championne de groupe la saison dernière. Servette est le grand trouble-fête du groupe. Maintenant qualifiés, Fritz Naef et Hans-Martin Sprecher vont considérablement renforcer son efficacité offensive. Avec Lenoir et l'arrière Alphonse Müller, l'équipe genevoise dispose encore de deux joueurs d'excellente valeur. Toutefois, les jeunes éléments du clubs ne bénéficieront plus des enseignements d'un entraîneur qualifié comme l'était le Canadien Zamick. Celui-ci parti en Angleterre, la direction du club s'est bornée à confier la direction de la préparation technique à Fritz Naef.

ENTRAINEURS DE LA TOUCHE

Les autres clubs du groupe romand ne paraissent pas mieux armés que la saison dernière. Montana a perdu son meilleur élément, Bagnoud, transféré à Sion, et le gardien Roseng (ex-Lausanne) est en délai d'attente. Martigny s'est bien assuré les services comme entraîneur de l'ex-international Michel Wehrli (Lausanne), mais lui aussi n'est pas qualifié pour le championnat.

Situation identique à Fleurier, où l'ex-Chaux-de-Fonnier Jacques Dannmeyer devra se contenter de prodiguer ses conseils depuis la touche. Dans ce groupe de bonne valeur, Sierre ne peut espérer jouer un rôle en vue, ses jeunes éléments manquant encore de routine. Enfin, le club lausannois n'a guère de chance de retrouver la ligue nationale A au terme de la saison. Le nouvel entraîneur Larry Kwong (ex-Lugano) ne dispose pas d'un contingent de joueurs apte à briguer une rapide ascension. D'autant plus que le Davosien Franz Berry, renfort appréciable, ne pourra prendre part aux matches de championnat en raison de ce discutable délai d'attente qui régit les transferts en ligue nationale.

Nos équipes s'entraînent fermement. Voici le jeune Flury (No 14) que Davos s'apprête à lancer dans la bataille cet hiver.

Nos internationaux n'ont pas le sourire

Rappan a sonné le rappel de ses troupes à Macolin. Il va préparer le match décisif de dimanche contre les footballeurs suédois à Berne. Qui jouera ! Bien difficile à dire ! Pour l'instant, les candidats à l'équipe nationale se décontractent. Mais à en juger par l'attitude de Pernumian, Schneiter et Morf (de gauche à droite), ils n'ont pas encore retrouvé le sourire !

Les dirigeants du football en première ligue ont tenu leurs assises à Soleure

Opposition à la relégation automatique

L'assemblée générale ordinaire de la première ligue de l'Association suisse de football s'est tenue à Soleure au cours du dernier week-end.

Tout d'abord, le président Charles Freundlieb (Bâle) salua la mémoire de son prédécesseur, Emile Brunner (Zurich), décédé depuis peu, qui dirigea la section de 1949 à 1960. Le F.-C. Blue Stars se vit décerner le prix spécial récompensant la meilleure performance d'ensemble d'un club de première ligue. Ce prix étant définitivement acquis par le F.-C. Blue Stars, un nouveau challenge, don de M. Albert Mayer (Montreux), sera mis en compétition.

Trois variantes

Le point principal de l'ordre du jour concernait la prise de position de la section face au nouveau règlement de jeu de l'A.S.F. Deux variantes furent présentées. Une première prévoit la ligue nationale A et B, une ligue amateur (l'actuelle première ligue), la deuxième ligue amateur et des ligues régionales. La seconde envisage également une ligue nationale A et B, mais une ligue amateur avec quarante-huit équipes réparties en quatre groupes et une ligue régionale allant de la première à la quatrième ligue.

A leur tour, les dirigeants de la première ligue firent connaître une troisième variante pour trois groupes de treize équipes, soit un total de trente-neuf clubs. A la fin de la saison, les deux derniers de chaque groupe seraient relégués en deuxième ligue.

Amateurisme marron

En tout état de cause, la première ligue s'oppose à la réintroduction éventuelle de matches promotion - relégation et à la création d'une classe intermédiaire entre l'actuelle première ligue et la deuxième ligue.

En attendant que des décisions définitives soient prises au sujet des nouveaux règlements de jeu, la première ligue doit décider si elle se résoud à se proclamer comme étant une véritable catégorie amateur de jeu. Dans la situation présente, une telle affirmation n'est pas permise. Nombreux, en effet, sont les clubs de première ligue qui déboursent des sommes importantes pour l'acquisition de bons joueurs.

Après une tumultueuse journée en coupe de Suisse de football

Danger pour Cantonal en championnat

Ainsi, c'est Cantonal qui a sauvé l'honneur de la première ligue romande. Sa tâche a été facilitée par la tactique défensive (mais oui !) de son adversaire, mais son succès n'en est pas moins mérité.

Même si des incidents survenus après le but de la victoire ont laissé planer le doute sur un succès acquis « à la régulière » face à une formation d'Urania décevante.

Forward excellent

Un second représentant de la première ligue romande, bien que battu, mérite toutefois d'être cité. Forward a livré une excellente partie face à Servette. Certes, sur la physionomie générale de la partie la qualification des champions suisses est indiscutable. Il n'empêche que les Morgiens, sans aucun complexe, ont joué crânement leur chance, ce qui a failli leur réussir en raison de la maladresse des attaquants genevois.

Le Locle est lui aussi tombé en beauté à Martigny. On n'en dira pas autant d'Etoile Carouge, qui n'a jamais fait le poids à Vevey, et de Versoix dont les dirigeants, il est vrai, avaient « vendu » leur chance à Lausanne en renonçant à l'avantage du terrain.

Programme alléchant

Dimanche, l'intérêt des sportifs suisses convergera naturellement sur le Wankdorf. La première ligue n'en comportera pas moins un programme alléchant, surtout pour les Neuchâtelois. Cantonal recevra Forward. Nul doute que si les Morgiens, et particulièrement leur gardien Schmutz, rééditent la partie qu'ils ont fournie à Genève, les Cantonaliens n'auront pas la partie facile. Il en est de même pour Xamax, qui se déplacera à Genève pour affronter Etoile Carouge. Au vu des derniers résultats des deux équipes, les Neuchâtelois devraient s'imposer facilement. Ils seront toutefois à la merci d'un réveil des Carougeois, dont l'équipe ne va tout de même pas sommeiller jusqu'à la fin de la saison. A Rarogne enfin, le Locle aura bien de la peine à dérégler une machine qui, lorsqu'elle tourne devant son public, n'est pas loin de ressembler à une machine infernale.

S. T.

LE CLASSEMENT

1. Cantonal	6	6	—	—	12
2. Xamax	5	4	—	1	8
3. Le Locle	6	4	—	2	8
4. Sierre	6	4	—	2	8
5. Rarogne	6	3	1	2	7
6. Forward	5	2	2	1	6
7. Boujean	6	2	1	3	5
8. Monthey	5	2	—	3	4
9. Etoile Carouge	5	1	1	3	3
10. Malley	6	1	1	4	3
11. Versoix	6	1	—	5	2
12. Longeau	6	1	—	5	2

Le cas de Greaves n'est pas réglé

Le président du club anglais Chelsea, M. Joe Mears, a commencé à Milan ses pourparlers avec les dirigeants de l'A.C. Milan pour la cession du centre avant du club lombard, le Britannique Jimmy Greaves. Interrogé sur les raisons qui incitent Chelsea à vouloir au bout de trois mois recourir à nouveau aux services de Greaves, le président du club anglais a dit : « Greaves a joué depuis l'âge de quinze ans avec Chelsea, et je sais qu'il est très attaché à nos couleurs. Nous avons d'autre part, en raison de notre très mauvais classement actuel, un urgent besoin de lui. »

Le président du Chelsea a refusé d'indiquer le montant proposé pour le transfert de Greaves. De son côté, M. Rizzoli, président de l'A.C. Milan a précisé que l'accord était loin d'être complet et que le comité de l'A.C. Milan se réunirait très prochainement pour examiner les propositions émanant non seulement de Chelsea, mais de deux autres clubs britanniques, Tottenham Hotspur et Arsenal.

Le championnat corporatif

Cette troisième journée de compétition, qui ne comportait qu'une seule rencontre à son programme, est marquée par une surprise. Le Club sportif Commune de Neuchâtel se mit en évidence en battant nettement le Calorie-Vuilliomenet F.C. de Neuchâtel, qui compte dans son équipe des individualités de valeur.

Résultat : Club sportif Commune bat Calorie-Vuilliomenet 6 à 4.

Classement :

Gr. sportif Egger	2	2	0	0	25	5 4
Métaux Précieux I	2	2	0	0	7	2 4
Favag	1	1	0	0	4	1 2
Club sportif Commune	2	1	0	1	8	8 2
Calorie-Vuilliomenet	3	1	0	2	11	12 2
Tram F. C.	2	0	0	2	7	24 0
Métaux Précieux II	2	0	0	2	0	10 0

Les matches de samedi prochain :

Aux Charmettes, Métaux Précieux I aura comme adversaire le F.C. Tram de Neuchâtel. Arbitre : G. Maeder, de Boudry.

A Cressier, le Groupe sportif Egger sera opposé au F. C. Favag de Monruz. Arbitre : Roger Boutat, de Corcelles.

Aux Charmettes, le Club sportif Commune de Neuchâtel sera l'adversaire du Métaux Précieux II. Arbitre : Laurent Silvani, de Neuchâtel.

Emô-Réj.

HOCKEY

Nouveau succès de Young Sprinters

Young Sprinters a obtenu une nouvelle victoire contre Stade Lausanne IIa par 4-1.

D'emblée le jeu est rapide. Les deux gardiens sont alertés. Van den Berg, à la 5me minute, réussit un magnifique but que l'arbitre annule pour hors-jeu imaginaire. Peu après, Clot élimine le gardien et marque le premier but.

Le résultat ne sera pas modifié jusqu'au repos.

Dès la reprise, Stade attaque avec vigueur et égalise par Bovey. Les Neuchâtelois reprennent la direction du jeu et Gelderman marque. Ensuite Clot, sur corner, bat le gardien adverse. Dans les dernières minutes, Favre reprend un coup de coin et Everts n'a qu'à prolonger la balle au bon endroit. Young Sprinters a battu ainsi son principal adversaire. Il se trouve en tête du groupe romand avec six matches et douze points.

Formation de l'équipe : Lauber ; Harkema, Uebersax ; Méry, Favre, Steiner ; Van den Berg, Gelderman, Everts, Clot, Glauser.

MARCHE

La lutte des fédérations

Fusion difficile

La Fédération suisse de marche, fondée en 1927 par Johan Linder et qui groupe deux cent cinquante membres répartis dans treize sociétés, a publié récemment un communiqué.

Elle demandait la fusion des deux organismes de marche existant actuellement en Suisse (commission de marche de la Fédération suisse et Fédération suisse de marche).

Pour la commission de marche de la FSA, une telle fusion n'est pas à envisager pour le moment étant donné que seuls les membres de la Fédération suisse d'athlétisme sont reconnus par la Fédération internationale d'athlétisme. Une Fédération autonome de marche, qui ne ferait pas partie de la Fédération suisse d'athlétisme, ne pourrait ainsi pas prétendre participer aux Jeux olympiques ou aux championnats d'Europe. Dans la situation actuelle, la seule possibilité est une affiliation des membres de la Fédération suisse de marche à la commission de la F.S.A., prête à leur faire une place en son sein. Si une fusion était réalisée sur cette base, les sociétés de marche pourraient alors seulement demander leur autonomie à la Fédération suisse d'athlétisme.

Il y eut beaucoup de marqueurs dans la coupe de Suisse de football

AKERET ÉMERGE DU LOT

Pour la première fois de la saison, les marqueurs des ligues nationales ont daigné se mesurer avec ceux des séries inférieures. Ils sortirent évidemment victorieux du débat que leur proposait la coupe de Suisse. Mais pas à chaque coup ! Qu'en pensent ces messieurs de Bienne, Granges, Aarau, Urania et Yverdon ?

Le trophée Aurèle Sandoz n'avait pas trop de toute sa contenance pour récolter les buts. Cent quarante-huit tirs ont passé la ligne fatidique. Une moyenne environ de cinq par match !

La rencontre Lausanne-Versoix obtint la plus forte cueillette avec onze buts, soit dix de plus que la plus faible, Mendrisio-Locarno.

L'homme du jour

L'homme du jour fut Akeret (Schaffhouse), qui réussit cinq percées victorieuses. Wuest s'est également signalé par son « coup de chapeau » contre Altdorf.

Ensuite nous trouvons vingt-deux joueurs auteurs de « doublés ». Signalons d'abord la compagnie des « sans-grades » Jeanneret (Soleure), Girardin (Alle), Iten (Kickers) et Kräuchi (Berthoud). Qu'ils doivent être heureux d'avoir fait aussi bien que Frey (Lugano), Fischer (Lucerne), Laurito, Jungo (Fribourg), Kehl, Glisovic, Vonlanden, Hosp, Hertig (Lausanne), Marti, Meier (Young Boys), Trivellin, Matter (la Chaux-de-Fonds), Nicola (Vevey), Definti (Bellinzone), Odermatt (Winterthour), Gilardi (Chiasso), Silvant (Porrentruy) !

Où êtes-vous von Burg, Robbiani, terreurs des gardiens ? Dans la masse des quatre-vingt-dix-sept qui ne marquèrent qu'une fois ! Le joueur de Grasshoppers a la chance que la journée de dimanche ne compte pas pour le classement, car Glisovic occuperait seul la première place qu'ils détiennent avec onze buts chacun.

R. Pe.

EN QUELQUES LIGNES

ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES

● Un tournoi international de volleyball sera mis sur pied à Genève, au Pavillon des Sports, les 11 et 12 novembre. Organisé par Servette, il réunira les six équipes suivantes :

A.S.U.L. (Lyon), Azur-Sport (Paris), C.S.M.T. (Marseille), Heidelberg (Allemagne), Star Genève et Servette.

● L'organisateur Sam Silvermann a offert au boxeur Ray Sugar Robinson une somme de 40,000 francs suisses pour rencontrer son compatriote américain Joe Denucci, le 11 décembre, à Boston.

JEUX OLYMPIQUES

Le village implanté au centre de Tokyo

Le comité d'organisation des Jeux olympiques de 1964, à Tokyo, vient d'annoncer qu'il avait officiellement choisi « Washington Heights », la cité américaine de Tokyo, comme emplacement du village olympique. M. Juichi Tshushima, président du comité d'organisation, a ajouté que les 510 pavillons et quinze dortoirs, existant déjà, seraient utilisés tels quels. De nombreux terrains d'entraînement et une piscine couverte seront construits ultérieurement ainsi que des réfectoires et des centres administratifs.

« Washington Heights » ne se trouve qu'à environ cinq minutes du centre de Tokyo alors que si la base américaine « Asakai Camp » avait été retenue, comme envisagé à un moment, il aurait fallu près d'une heure pour rallier le centre de la capitale japonaise. Pour les Jeux, cette cité sera baptisée « Yoyogi Olympic Village ».

Qu'en pensez-vous ?

Servette parent pauvre

La coupe d'Europe des champions de football 1961-1962 ne faillit pas à sa réputation de popularité. Les vingt-cinq matches du tour préliminaire joués jusqu'ici ont attiré un total de 940,500 spectateurs (moyenne 37,600). Les plus grosses affluences ont été enregistrées pour Vasas Budapest - Real Madrid (80,000 plus 100,000) et pour Gornik Zabrze - Tottenham (75,000 plus 60,000). Les deux rencontres entre CCA Bucarest et Austria Vienne ont également totalisé plus de 100,000 personnes. Servette - Hibernian La Valette (16,000 plus 8000) vient à l'avant-dernier rang. Gageons que pour le tour suivant contre Dukla Prague, les Genevois redresseront leur classement.

Le championnat de football de IIIme ligue

Couvet conserve le sourire

Le mois d'octobre se montre clément; toutes les rencontres au programme se sont jouées. Voici les résultats : Groupe I : Serrières-Couvet 1-2; Boudry Ia-Travers 6-1; Auvernier-Blue Star 1-0; Saint-Blaise-Fleurier II 2-3; Audax-Buttes 4-0. Groupe II : Etoile II-Saint-Imier 0-7; Boudry Ib-Xamax III 1-4; Fontainemelon II-la Sagne 1-3; le Locle II-Courtelary 6-2.

Le match du jour mit aux prises Serrières et Couvet. Les joueurs du Val-de-Travers s'imposèrent de justesse. Cela leur permet de distancer Serrières qui devra se contenter d'une place d'honneur. Boudry Ia accumule les succès. Travers ne fut pas un adversaire redoutable. Boudry suit Couvet comme son ombre. Audax a bien digéré les sanctions dont il fut l'objet. Sa victoire sur Buttes fut sans équivoque. Saint-Blaise est en mauvaise posture. Fleurier II en a profité pour empocher deux points qui seront précieux lors du décompte final. Auvernier a enfin acquis un gain que l'on attendait depuis longtemps. Blue Star venait pourtant de battre Audax. Les « Perchettes » l'emportèrent par un petit but.

Dans le groupe II, les premiers ont confirmé leur excellente forme. Le Locle II n'a fait qu'une bouchée de Courtelary, tandis que Saint-Imier écrasait les réserves des Stelliens. La Sagne également a retrouvé son équilibre et gagna à Fontainemelon. Xamax III surprit en bien. On ne prévoyait pas une victoire aussi élevée sur la deuxième équipe de Boudry.

Groupe I	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
Couvet	7	6	1	—	19	8	13
Boudry I A	7	6	—	1	29	6	12
Serrières	7	5	—	2	17	7	10
Audax	7	4	1	2	17	11	9
Blue Star	7	3	—	4	19	17	6
Fleurier II	7	2	2	3	14	16	6
Saint-Blaise	7	2	—	5	17	31	4
Auvernier	6	1	1	4	5	10	3
Buttes	7	1	1	5	14	30	3
Travers	6	—	2	4	5	20	2

GROUPE II	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
Le Locle II	7	7	—	—	38	7	14
Saint-Imier	6	4	2	—	37	10	10
La Sagne	7	4	—	3	33	17	8
Xamax III	7	3	1	3	12	19	7
Floria	5	2	1	2	12	15	5
Etoile II	6	2	—	4	12	19	4
Boudry I B	6	2	—	4	10	33	4
Fontainemel. II	7	2	—	5	10	26	4
Courtelary	7	—	2	5	15	33	2

Le programme sera plus réduit lors du prochain week-end. Il ne comporte que sept matches : Groupe I : Boudry Ia-Fleurier II; Auvernier-Audax; Couvet - Blue Stars ; Travers-Saint - Blaise. Groupe II: Floria - Fontainemelon II ; Saint-Imier-le Locle II; la Sagne-Etoile II.

We.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● Derniers résultats de la coupe juniors interrégionale : Suisse occidentale - Soleure 4-2 ; Valais-Vaud 2-2 (Valais vainqueur aux tirs des penalties) ; Genève-Neuchâtel 0-0 (Genève vainqueur aux tirs des penalties). Il reste encore à jouer Berne-Suisse du nord-ouest.

Le tirage au sort du deuxième tour, prévu le 29 octobre, a donné l'ordre des matches suivants : Valais-Fribourg ; Genève-vainqueur Berne/Suisse du nord-ouest ; Tessin-Suisse occidentale ; Suisse centrale-Argovie.

● M. Vincenzo Orlandini, l'un des meilleurs arbitres italiens, est mort à l'âge de 52 ans dans une clinique romaine, des suites d'une intervention chirurgicale. Le défunt avait été nommé récemment président du commissariat des arbitres amateurs italiens.

● La FIFA a chargé l'association anglaise de football de désigner un de ses arbitres pour le match de coupe du monde Suisse-Suède (29 octobre à Berne). Le choix s'est porté sur l'arbitre international K.G. Aston, lequel sera assisté de deux compatriotes : MM. J.-A. Hanger et E. Henderson, juges de touche.

● Championnat d'Allemagne de hockey sur glace : Füssen-Kaufbeuren 11-1 (2-0, 4-1, 5-0) ; Mannheim-Eintracht Dortmund 2-1 ,interrompu en raison du brouillard.

● Composition de la sélection française qui doit rencontrer la Suisse, à Genève (4 novembre), en lutte libre et gréco-romaine :

52 kg : Louis Lovisa (libre). 57 kg : André Guillou (libre). 62 kg : Daniel Yorg (libre). 67 kg : Gérard Bouvet (gréco-romaine). 73 kg : Bernard Bouvet (gréco-romaine). 79 kg : Robert Ritter ou Claude Petricioli (gréco-romaine). 87 kg : Henry Kemp (libre). Poids lourds : André Brusseau (libre).

JUDO

Résultats réjouissants au Val-de-Travers

Le Judo-club du Val-de-Travers, fondé au début de cette année, a enregistré ses premiers et réjouissants résultats. Des examens, organisés à la salle du club à Couvet par MM. Monnier et Pillati, ont donné les résultats suivants :

Ceinture marron : Jean Seyler (Saint-Sulpice). Ceinture verte : M. Humberto (Saint-Sulpice), Albert Lamartine (Couvet), Elia Ronzi (Couvet). Ceinture orange : Claude Balmelli (Couvet), Rémy Apothéloz (Saint-Sulpice), Henri Lamartine (Couvet), André Maillard (Couvet), André Robert (Couvet), Joseph Ronzi (Couvet). Ceinture jaune : Daniel Favre, Bernard Jacquat, Fernand Jeanjaquet, Alain Lamartine, Jacques Ruffini, Eric Selb, tous de Couvet.

NOUVELLES BRÈVES

● Réunie en assemblée des délégués à Hérisau, l'Assocation suisse féminine de gymnastique a décidé qu'elle se refusait, comme par le passé, à mettre sur pied des compétitions à l'artistique qui ne répondent pas au but poursuivi par l'association.

● Les championnats internationaux d'Italie de tennis de table (27-29 octobre à Turin) permettront de voir en action une formation britannique composée de Ian Harrison, Bryan Merrett et Diane Rowe. Les couleurs suisses seront défendues par Monique Jaquet, Franziska Hassler, Marcel Meyer de Stadelhofen, Mario Mariotti et Nicolas Pewny.

● Les prochains championnats du monde de volleyball (masculin et féminin) auront lieu durant la première quinzaine d'octobre 1962 à Moscou tandis que Budapest a été désigné comme lieu d'organisation des championnats d'Europe 1963.

Sur le plan national, trois matches internationaux sont prévus d'ici à la fin de l'anne : Autriche - Suisse le 5 novembre à Vienne, Suisse - Allemagne le 18 novembre à Bâle et Suisse - Italie à Lucerne, au mois de novembre également. Pour 1962, la poule finale du championnat suisse est prévue pour le mois d'octobre à Zurich.

ATHLETISME

Après une longue hospitalisation

Les projets de Lauer

L'Allemand Martin Lauer, recordman du monde du 110 m haies, immobilisé depuis le mois de mai en raison d'une blessure au pied et aux genoux, a fait ses premiers pas dans la clinique où il est soigné, s'aidant d'une barre fixée au pied de son lit. Il a déclaré que, bien qu'étant optimiste, jamais plus il ne participerait à des courses de haies. Il espère pouvoir un jour lancer le javelot ou le poids pour son plaisir et demeurer dans l'athlétisme comme entraîneur. Martin Lauer, qui a encore la jambe plâtrée, pense qu'il lui faudra encore au moins six mois avant de pouvoir plier les genoux.

SPORTOTO

Inspirez-vous de ces pronostics et VOUS GAGNEREZ ... peut-être

1. Suisse - Suède	2 2 2 2 2 1
2. Alle - Wohlen	1 1 1 1 1 1
3. Baden - Wettingen	x 1 2 x 2 1
4. Concordia - Moutier	2 2 1 2 x 1
5. Emmenbrücke - Old Boys	1 1 1 1 1 1
6. Etoile Carouge - Xamax	2 2 2 x 2 1
7. Malley - Boujean 34	1 2 x 2 2 2
8. Monthey - Sierre	1 2 2 1 2 2
9. Nordstern - Berthoud	1 1 1 2 x 2
10. Rapid Lugano - Locarno	2 2 x 1 x 1
11. Rarogne - Le Locle	1 2 x 2 x 2
12. Red Star - Dietikon	1 1 x 2 1 1
13. Saint-Gall - Vaduz	1 1 1 1 1 1

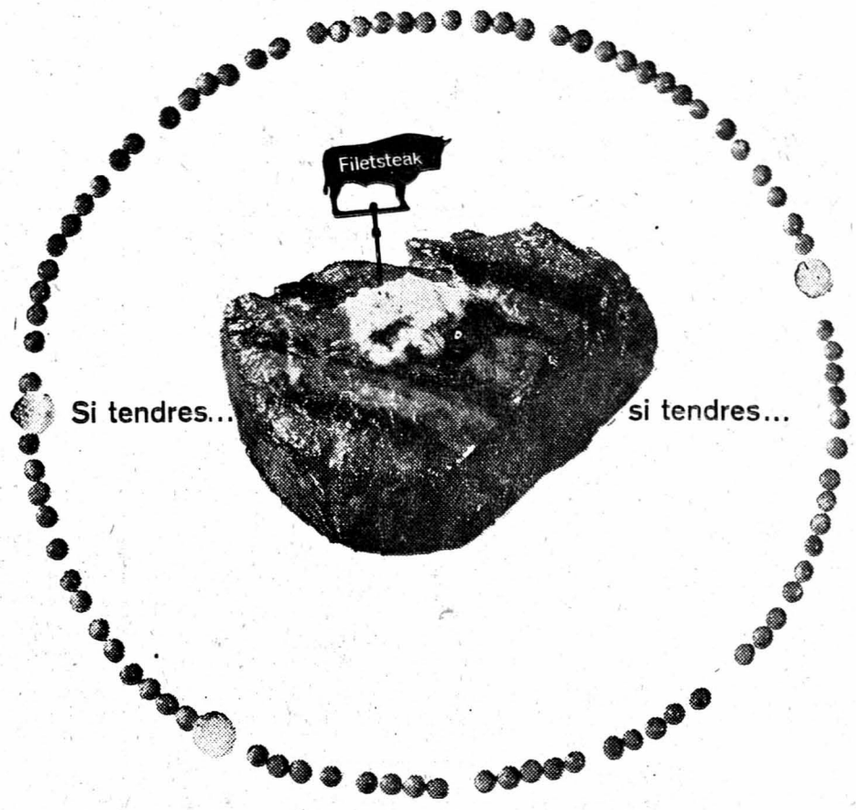

Comment préférez-vous l'entrecôte ?
Bien épaisse, juteuse – tendre ! Et encore mieux..., garnie de tendres Petits Pois des Gourmets et de menues carottes de Paris. Oui, les Petits Pois des Gourmets Hero, c'est là le «nec plus ultra» !
Demandez la boîte à l'étiquette argentée !

Pois et Carottes des Gourmets Hero

l'un plus tendre que l'autre Boîte 1/2 Fr. 1.30-1.50 Boîte 1/1 Fr. 2.30-2.60 Conserves Hero Lenzbourg

Actuellement, saison du **GIBIER**

Chevreuils - Lièvres entiers ou au détail
frais ou marinés

Faisans - Canards sauvages - Perdreaux

au magasin spécialisé

LEHNHERR FRÈRES

Gros et détail *Commerce de volaille* Neuchâtel
Expédition au dehors
Place des Halles - Tél. 5 30 92 Vente au comptant

Tous renseignements ou démonstrations

CH. WAAG, Neuchâtel

machines à laver 100 % automatiques

Pierre-à-Mazel 4-6 - Tél. 5 29 14

FEUILLETON
de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

LE BUNGALOW du lac vert

ROMAN

par EDITH MARNEY

27

Le spectacle merveilleux qui s'offrit soudain à Terry renforça la vision que les paroles de François avaient suscitée dans son esprit. De l'autre côté de la rivière, le bois faisait place à une coulée de prairie d'un vert neuf, presque bleu, qu'un cercle de saules et de trembles avaient tenue à l'abri des dernières neiges. Le tableau était saisissant de fraîcheur radieuse. Terry s'arrêta et s'exclama. François se mit à rire.

— Si vous aimez ces sortes de choses, miss, vous n'avez pas fini de vous régaler. La forêt réserve de ces surprises à toute heure. C'est pour ça qu'elle vous tient si fort. On ne se lasse jamais d'elle.

La jeune fille soupira :

— Richard l'aime-t-il autant que vous ?

— Autant, miss. Il l'adore. Elle nous tient tous autant les uns que les autres.

— Alors, dit la voix tremblante, ce n'est pas la peine que j'aille visiter Richard.

Surpris, le garçon la regarda un moment en silence. Elle avait interprété, en fonction de sa propre situation à elle, ce qu'il avait dit des goûts et de la vie de Howard. Il en fut peiné.

— M'est avis que vous le devez, au contraire, miss. Il n'y a pas que le spectacle de la forêt dans une vie d'homme. Vous m'excuserez si je suis indiscret : vous connaissez bien Richard Howard ?

— Je l'ai toujours connu. Je veux dire depuis que je suis née. La maison de ses parents est un vrai foyer pour moi.

— Alors, dit tranquillement François, vous habitez Greenfield Manor ?

— Ah ! Vous savez ?

— Bien sûr que je sais ! Je sais beaucoup de choses.

Il riait d'un rire jeune, rassurant.

— Parfois, continua-t-il, autour d'un feu, le soir, on bavarde seul à seul, on agite des souvenirs...

Ils retournaient vers la ville en suivant le sentier agreste, le long de la rivière.

A bout d'émotion, Terry se taisait.

—Eh ! voyez-vous, miss, je crois que si vous allez voir le patron, nous ne retrouverons plus dans son regard la tristesse qui le voile trop souvent. Je ne crois pas me tromper.

— Vous croyez, monsieur...

— Appelez-moi François, voulez-vous ?

— Eh bien ! François, que dois-je faire ? J'ai une lettre là.

— Donnez-la-moi. Où habitez-vous ?

— Je suis à Montréal dans une institution de jeunes filles.

Ils arrivaient à l'hôtel. Le car repartait une demi-heure plus tard. Terry exigea que le garçon bût quelque chose. Pour lui, à cause de ce qu'il était et portait en lui de l'âme de Dickie, elle ressentait une soudaine affection. Elle souffrait à l'idée de le quitter.

Le crépuscule s'annonçait. La saison était jeune encore.

Des groupes, des hommes isolés, se rassemblaient autour du car revenu devant la porte de l'hôtel.

Une immense lassitude s'empara de la jeune fille. Pourquoi partir, puisqu'elle était venue ? Pourquoi tourner le dos à ce qui était toute sa vie ? Dans son cœur, quand le car démarra, elle éprouva les affres d'un arrachement.

XI

Terry avait repris ses cours. Avec une impatience croissante, elle surveillait le passage du facteur. En vain. Les jours passèrent. Elle tomba peu à peu dans une sorte de morne désespoir. Richard, rebuté par tant de difficultés, attiédi, sans doute, par l'absence, renonçait. Repliée sur elle-même, elle avait perdu cette ardeur visible, presque palpable, qui lui donnait l'aspect d'un être prêt à bondir.

Un souffle de plus en plus chaud troublait et désagrégeait la froide atmosphère. En formations géométriques, les canards, évadés des terres du Sud, traversaient le ciel chaque jour. Ils volaient bas, parfois, recherchant dans les étangs repos et nourriture. Le matin, avant de s'habiller, Terry, désolée, regardait dans la direction de Dark-Waters, où le soleil dissipait un brouillard iridescent.

Plus de deux semaines s'étaient écoulées depuis son petit voyage et Richard ne lui avait pas fait signe. Pourtant il lui avait donné sa parole. Mais il ignorait alors que sir Arthur ne se laisserait pas fléchir. Elle était sans cesse au bord des larmes.

Et la lettre tant désirée vint. Mais ce n'était pas celle qu'elle attendait. Dickie s'y montrait simplement fraternel. Il lui demandait de venir au bungalow du Lac Vert. François l'attendrait à Dark-Waters la veille de la Pentecôte.

Il disait aussi : « J'ai dû attendre pour vous écrire de pouvoir moi-même descendre au Lac. Nous avons eu un coup dur : la mise hors d'état d'une machine. Le travail a été de ce fait plus compliqué. J'arriverai au bungalow en même temps que vous et votre guide. C'est pourqpoi je ne descends pas vous chercher à la ville. »

Sous le coup de sa déception causée par ce message si différent de celui qu'elle attendait, Terry envisagea de ne pas se rendre à Dark-Waters. Puis elle comprit la folie que ce serait, le regret mortel qu'elle en garderait par la suite. D'ailleurs, elle n'eût pu persévérer dans son refus.

C'était un beau jour du début de juin, à Dark-Waters, La jeune fille, installée à l'hôtel de bois qui lui semblait familier à présent, regardait par la petite fenêtre de sa chambre. La pelouse apparaissait toute rénovée. Sur le gazon vert et dur, les groupes des grands pins dressaient leurs têtes baignées de soleil. Du bas du jardin montait le murmure grave de la rivière. A gauche se massaient les sombres épaisseurs de la forêt. La beauté, la brusque profusion de ce printemps canadien, la pénétraient. Il lui sembla qu'au souffle de ce matin radieux s'évanouissaient les miasmes qui accablaient son corps et son âme.

François était déjà arrivé quand elle descendit de sa chambre. Il vint la saluer à la petite table où elle déjeunait. Son sourire de bienvenue s'accordait avec le son joyeux de la journée qui commençait.

Les deux chevaux attendaient à côté du porche de l'auberge.

— Nous allons suivre pendant quelque temps le cours de la rivière, l'avertit François. C'est une piste moins facile que la petite route, mais elle est beaucoup plus directe. Et je sais, ajouta-t-il en la regardant de ses yeux si limpides, quelle écuyère vous êtes.

Le cœur de Terry bondit à ces paroles, qui ne pouvaient être que l'écho de celles de Richard.

Ils gagnèrent donc le petit cours d'eau dont le murmure montait dans l'air bleu. L'étroit sentier côtoya très vite une futaie, faite à mi-hauteur d'un fouillis inextricable. De grands oiseaux entrecroisaient leur vol souple au-dessus de l'eau. Puis ils disparurent dans les arbres, d'où ils lancèrent leurs tristes refrains.

— Ce sont des engoulevents. Vous allez en voir, des oiseaux, miss... Mais ce n'est pas leur heure. La forêt ne s'éveille qu'à la nuit. Alors, c'est presque un champ de bataille.

Ils allaient, sans forcer l'allure de leurs chevaux. Des prairies, d'immenses prairies d'un vert inimitable, se coulaient entre les saulaies, les futaies de frênes, de trembles, de liards. Terry, oppressée par le sentiment qu'elle traversait les régions familières à Richard, et que les choses autour d'elle avaient connu ses regards, s'éveilla soudain avec un cri de joie. Une timide corolle rosée d'églantier sauvage semblait avoir été posée sur un buisson par une main magique. Aussitôt, François mit pied à terre et fit péniblement quelques pas dans le taillis.

— Elle ne durera guère, miss.

— C'est égal, elle est la première fleur que je tiens dans mes mains au pays de Dark-Waters.

(A suivre.)

L'actualité suisse et neuchâteloise

La radio-activité a atteint la plus haute intensité mesurée jusqu'à présent en Suisse

BERNE, (ATS). — La commission fédérale de la radio-activité de l'air et des eaux donne connaissance des plus récents résultats des mesures auxquelles elle a procédé. A fin septembre et au début d'octobre, l'activité « bêta » de l'air a atteint des valeurs variant entre 3 et 5 picocuries par m3 (1 picocurie = 1 trillionième de curie). Le passage d'un front froid enregistré le 7 octobre a apporté dans notre pays de nouvelles masses d'air avec une activité accrue. Depuis lors, les activités varient entre 5 et 10 picocuries par m3, valeurs qui avaient aussi été enregistrées au cours de la première moitié de 1959. Le 7 octobre, on a mesuré un maximum de 18,2 picocuries par m3 d'air normal au Weissfluhjoch. Ce chiffre représente la valeur la plus haute mesurée jusqu'à présent dans notre pays. L'activité est en moyenne vingt fois supérieure à celle des premiers mois de cette année.

Dans la stratosphère, les valeurs d'activité sont restées en dessous de celles indiquées dans le rapport précédent. Lors du vol à haute altitude du 9 octobre, on a constaté une activité de 28,6 picocuries par m3 d'air normal.

La cote d'alerte a été dépassée mais sans danger immédiat

L'augmentation de l'activité commence à se faire sentir dans les précipitations. Durant la première semaine d'octobre, l'activité de l'eau de pluie a atteint une valeur variant entre 0,2 et 1,0 picocurie par cm3.

L'activité de l'eau des citernes a maintenant aussi fortement augmenté. Certaines citernes dépassent la valeur de 0,1 picocurie par cm3. Ainsi, la concentration de tolérance de l'eau potable de groupes réduits de la population, qui se monte à 0,1 picocurie par cm3 pour les radionuclides non identifiés à l'exception du radium, est une nouvelle fois dépassée. Selon les analyses précédentes, ce taux ne présente toutefois pas encore de danger, la part de strontium 90 étant probablement petite. On a commencé à mesurer l'activité due au strontium 90 dans l'eau des citernes.

On n'a pas remarqué d'augmentation de l'activité dans l'eau des rivières jusqu'à ce jour.

Le Conseil fédéral est inquiet

(C.P.S.). Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a pris connaissance avec inquiétude de ce rapport de la commission fédérale pour la surveillance de la radio-activité. Bien que le degré de radio-activité de l'air et de l'eau ne puisse causer actuellement un danger immédiat pour la santé, le Conseil fédéral exprime le ferme espoir que les essais, en particulier avec des bombes de gros calibre, seront suspendus avant que la radio-activité de l'air et de l'eau ait atteint un degré dangereux pour la santé. Le département de l'intérieur sera chargé d'intensifier la surveillance du degré de la radio-activité de l'air et de l'eau.

L'étendue du réseau de contrôle de la radio-activité

La commission fédérale de la radio-activité de l'air et des eaux, que préside le professeur P. Huber, de l'Université de Bâle, dispose à l'heure actuelle d'un réseau de surveillance qui comprend : cinq stations (Jungfraujoch, Locarno, Payerne, Weissflujoch, Fribourg), équipées d'appareils fonctionnant en permanence et enregistrant automatiquement la radio-activité de l'air ; douze stations pour le contrôle des précipitations ; quarante et une stations pour le contrôle des eaux de surface ; enfin sept stations pour le contrôle de l'eau des citernes (dans le Jura notamment). D'autre part, afin d'évaluer la radio-activité qui parvient au sol par la déposition à sec de poussière, on recueille, à l'observatoire cantonal tessinois de Locarno, la poussière de l'air pendant les périodes sèches. En outre, la radio-activité de la stratosphère est également surveillée grâce à des vols en haute altitude (de 10,000 à 13,000 m) organisés périodiquement au départ de l'aérodrome militaire de Payerne ; les avions sont, dans ce but, munis d'un filtre à air.

CONFÉDÉRATION

Budget de la Confédération pour 1962

LES RECETTES ATTEINDRONT 3,618,000,000 DE FRANCS

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale le projet de budget de la Confédération pour l'année 1962. Sous réserve des mesures que le Conseil fédéral devra encore prendre dans le domaine agricole, le budget prévoit un boni de 122 millions de francs. Les recettes atteindront vraisemblablement 3618 millions, les dépenses 3408 millions et l'excédent de charges du compte des variations de la fortune, 88 millions. Le boni servira à l'amortissement, c'est-à-dire à la diminution du découvert du bilan qui est encore de 6 milliards de francs.

Le résultat de ce budget, ainsi que ses divers articles, seront comme d'habitude commentés en détail dans le message du Conseil fédéral aux Chambres fédérales. Ce dernier paraîtra au cours de la semaine prochaine.

La Chambre suisse des arts et métiers n'acceptera qu'une prorogation pure et simple du régime financier de la Confédération

Elle décide de mener campagne en faveur du nouveau statut de l'horlogerie

SCHAFFHOUSE (ATS). — La Chambre suisse des arts et métiers a tenu sa session ordinaire d'automne à Schaffhouse, sous la présidence de M. U. Meyer-Boller, conseiller national. Elle a décidé à l'unanimité d'appuyer le nouveau statut de l'horlogerie qui viendra en votation populaire le 3 décembre prochain, en raison du fait que ce statut vise à une large libéralisation de cet important secteur de notre économie nationale et au développement de la production de qualité. Les arts et métiers feront campagne en faveur de ce projet bien équilibré.

D'autre part la chambre a décidé de rejeter l'initiative populaire pour l'interdiction des armes atomiques qui aurait pour effet d'affaiblir dangereusement notre défense nationale dans une période critique.

Prorogation pure et simple du régime financier

Après avoir entendu un rapport sur l'avant-projet du département fédéral des finances et des douanes concernant le régime financier de la Confédération, la chambre s'est prononcée en faveur de la prorogation pure et simple de ce régime pour dix ans. Toutefois, elle s'opposa catégoriquement à donner au législatif la compétence de majorer les taux maximums prévus par la constitution pour les impôts fédéraux si l'équilibre du compte d'Etat venait à être sérieusement compromis. De même, elle s'oppose à l'idée de renoncer aux taux maximums de l'impôt sur la bière. A son avis, seule une prorogation sans changement du régime financier actuel de la Confédération peut entrer en ligne de compte. Si des modifications devaient être apportées à ce régime, les arts et métiers se réservent d'ores et déjà d'en proposer d'autres concernant notamment l'impôt pour la défense nationale et l'imposition des coopératives. Enfin, les arts et métiers approuvent l'intention des autorités de compenser le moment venu un éventuel manque à gagner sur les recettes douanières par suite d'un abaissement des droits consécutifs à l'intégration économique européenne, au moyen d'une majoration des taxes frappant les marchandises à l'intérieur du pays.

Le projet de loi sur le travail

En ce qui concerne le projet de loi sur le travail, la chambre a constaté que le texte issu des délibérations de la commission du Conseil national est franchement décevant pour les arts et métiers. L'œuvre de compromis des experts a en effet été remise en question par l'adoption, à une faible majorité, de multiples propositions de la commission dont plusieurs sont incompréhensibles. De ce fait, la souplesse indispensable qui caractérisait le projet du Conseil fédéral n'existe plus. Si de sérieuses corrections ne sont pas apportées à ce projet de loi, les arts et métiers se verront obligés de le combattre.

GENÈVE

Macabre découverte d'un cadavre de nouveau-né

GENÈVE (ATS). — Au bord du Rhône, au pied du pont Butin, un promeneur a découvert, mardi dans les bosquets, le corps en fort mauvais état d'un bébé qui venait de naître. La police, avisée, s'est rendue sur place et a fait transférer le corps à la morgue. Il s'agit d'un nouveau-né qui a été lancé du haut du pont Butin et dont la trajectoire a été mal calculée puisqu'au lieu de tomber dans les eaux du fleuve, où il aurait disparu, il est venu s'abattre sur la berge. L'emballage enveloppant le petit corps a été saisi.

L'acariose des abeilles à Corsier

GENÈVE (ATS). — L'acariose des abeilles vient de faire son apparition sur le territoire de la commune de Corsier. Le séquestre a été mis sur un secteur de 2 km près de la frontière. La commune a été mise à ban jusqu'au printemps. Il s'agit, dans cette maladie, d'un pou qui se loge dans la trachée des abeilles et qui les fait mourir par étouffement.

En marge de l'affaire Léopold

Le trafiquant d'armes berlinois A. veut prouver son innocence

GENÈVE (UPI). — Le trafiquant d'armes berlinois Rudolf A., qui a été relâché sans caution des autorités genevoises, est en train de préparer une pétition pour prouver son innocence. A. a été soupçonné par la Chambre d'accusation de Genève d'avoir pris une part directe ou indirecte dans l'assassinat du trafiquant d'armes Léopold à Genève. Il a été remis aux autorités suisses par la justice néerlandaise le 13 juillet sur demande suisse. On apprend maintenant que A., qui se trouve actuellement à Berlin, a demandé aux autorités judiciaires à Genève des copies de certains documents de l'affaire Léopold. Son avocat genevois va très probablement se mettre en contact avec la Chambre d'accusation prochainement.

LA VIE HORLOGÈRE

Nos exportations horlogères en septembre

(C.P.S.). Pour le mois de septembre écoulé, nos exportations horlogères se sont élevées à 4,92 millions de pièces pour une valeur de 131,9 millions de francs. Pour le mois correspondant de l'année dernière, ces chiffres étaient de 4,2 millions de pièces et de 116,5 millions de francs.

La récolte de la betterave sucrière bat son plein dans la Broye

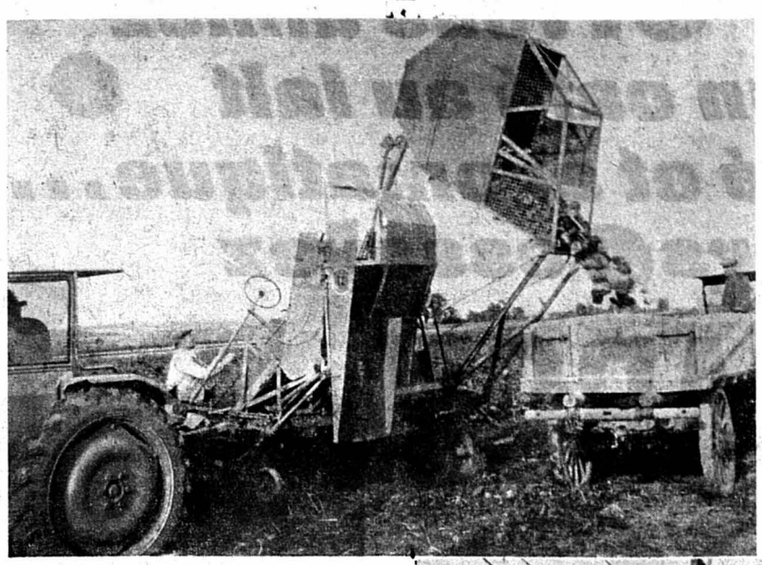

Chaque automne, une grande animation règne à la gare de Payerne pendant les livraisons de betterave sucrière, qui se prolongent durant près de trois mois, entre octobre et décembre. La gare de Payerne est certainement l'une des plus importantes gares de marchandises de Suisse romande et elle convient particulièrement bien à la formation des trains de betterave, qui sont ensuite dirigés vers la sucrerie d'Aarberg.

Les agriculteurs livrent leur betterave dans les gares d'Avenches, Domdidier, Corcelles, Payerne, Granges-Marnand, etc., où les vagons sont chargés. Dans certaines de ces gares, la betterave passe du char agricole au vagon à la force des bras, sur un quai de chargement, où les convois sont amenés. Mais on trouve aussi maintenant, dans plusieurs gares, des élévateurs automatiques qui peuvent soulever un char entier et le verser directement dans le vagon. Il en résulte un gain considérable de temps et une économie de main-d'œuvre appréciable.

Si, en certains endroits, l'arrachage de la betterave se fait encore à la main, cela devient de plus en plus rare aussi. Depuis quelques années, de nombreux modèles de machines à arracher la betterave ont fait leur apparition dans nos montagnes, et ce travail, qui était extrêmement pénible lorsqu'il se faisait à la main, peut se faire maintenant beaucoup plus vite et avec un minimum d'effort.

La gare de Payerne est donc le grand centre collecteur des livraisons de betterave sucrière, non seulement pour la vallée de la Broye, mais aussi pour la plaine de l'Orbe. Les vagons chargés de la précieuse racine, sont tous acheminés sur Payerne. De cette gare partent quotidiennement deux trains, dont le poids peut dépasser parfois 700 tonnes de marchandises. Toutefois, aucun de ces trains ne peut être définitivement formé, avant que la gare de Payerne ait pris contact par téléphone avec la sucrerie d'Aarberg, qui indique chaque fois le nombre de tonnes qu'elle peut recevoir. Il y a là un travail de coordination indispensable, qui a fait ses preuves pendant de longues années.

Avec le tabac, les pommes de terre et le blé, la betterave sucrière est un élément important de notre économie agricole. Pourtant, malgré les milliers de tonnes de betterave prenant le chemin de la sucrerie d'Aarberg, chaque automne, notre ravitaillement en sucre n'est assuré que pour le 15 % environ. Ce chiffre pourra être doublé lorsque la sucrerie de Frauenfeld (en construction) entrera en activité. Le solde de l'énorme quantité de sucre consommé dans notre pays doit être acheté à l'étranger.

Ci-contre : cette machine coupe les feuilles et arrache les betteraves avant de les verser dans le char qui les transportera à la gare.

Texte et photos Roger Pache.

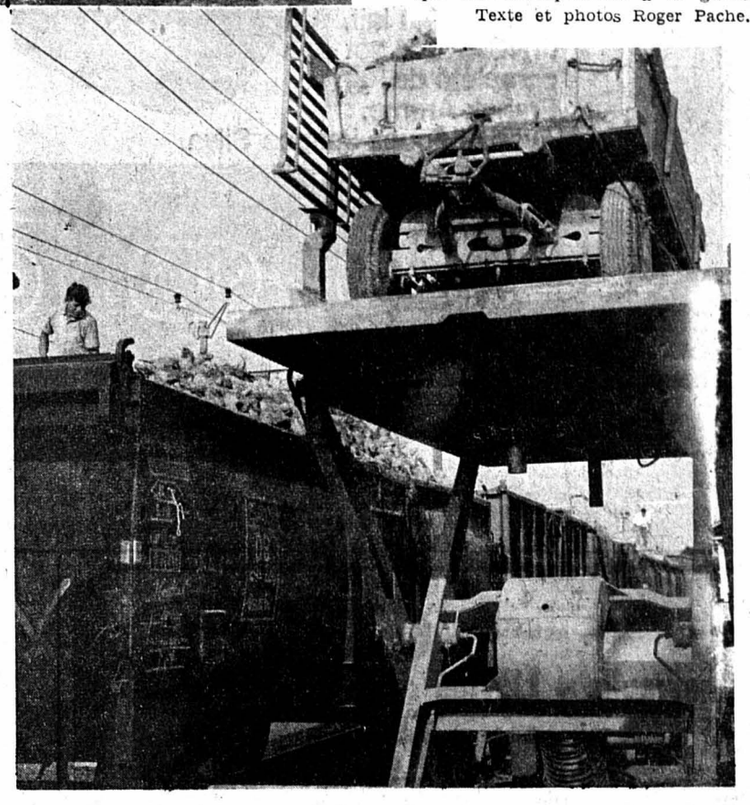

Dans certaines gares, un élévateur automatique soulève un char entier et le verse dans le vagon.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	23 oct.	24 oct.
3 1/2 % Féd. 1945, déc.	103.40	103.30 d
3 1/4 % Féd. 1946, avril	102.85	102.85
3 % Féd. 1949, . . .	100.50	100.50
2 3/4 % Féd. 1954, mars	97.25	97.15 d
3 % Féd. 1955, juin	100.40 d	100.40
3 % C.F.F. 1938 . .	100.10 d	100.10 d
ACTIONS		
Union Bques Suisses	5000.—	4995.—
Société Banque Suisse	3050.—	3050.—
Crédit Suisse	3125.—	3135.—
Bque Pop. Suisse (p.s.)	2385.—	2375.—
Electro-Watt	2920.—	2880.—
Interhandel	4285.—	4245.—
Motor Columbus . . .	2495.—	2460.—
Indelec	1550.—	1535.—
Italo-Suisse	940.—	928.—
Réassurances Zurich .	3380.—	3390.—
Winterthour Accid. .	1430.—	1445.—
Zurich Assurances . .	7100.—	7000.—
Saurer	1970.—	1920.—
Aluminium Chippis	7275.—	7160.—
Bally	1750.—	1750.—
Brown Boveri	4065.—	4010.—
Fischer	2890.—	2850.—
Lonza	3800.—	3780.—
Nestlé porteur	4255.—	4230.—
Nestlé nom.	2390.—	2365.—
Sulzer	4965.—	4925.—
Aluminium Montréal	119.—	118.—
American Tel. & Tel.	526.—	521.—
Baltimore	128.50	129.—
Canadian Pacific . . .	105.—	104.50
Du Pont de Nemours	995.—	991.—
Eastman Kodak . . .	454.—	447.—
Ford Motor	453.—	443.—
General Electric . . .	323.50	315.—
General Motors	216.—	210.—
International Nickel .	354.—	350.—
Kennecott	347.—	341.—
Montgomery Ward . .	147.50	145.—
Stand. Oil New-Jersey	192.50	193.50
Union Carbide	556.—	545.—
U. States Steel . . .	340.—	333.—
Italo-Argentina . . .	57.75	57.75
Philips	1284.—	1278.—
Royal Dutch Cy . . .	138.50	136.50
Sodec	150.50	153.—
A.E.G.	490.—	484.—
Farbenfabr Bayer AG	743.—	740.—
Farbw Hoechst AG	635.—	636.—
Siemens	716.—	718.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	14975.—	14.700.—
Sandoz	13450.—	13.225.—
Geigy, nom.	25000.—	24.800.—
Hoff.-La Roche (b.j.)	39500.—	39.400.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	1640.—	1645.—
Crédit Fonc. Vaudois	1300.—	1300.—
Romande d'Electricité	750.— o	725.— d
Ateliers constr., Vevey	925.—	935.—
La Suisse-Vie	5500.—	5650.—

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	143.—	142.—
Bque Paris Pays-Bas	418.—	420.—
Charmilles (Atel de)	1790.—	1795.—
Physique porteur . . .	990.—	990.—
Sécheron porteur . . .	890.—	880.—
S.K.F	445.—	445.—
Oursina	6625.—	6900.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	23 oct.	24 oct.
Banque Nationale . .	680.— d	680.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	830.—	810.— d
La Neuchâteloise as g.	1900.—	1925.—
Ap. Gardy Neuchâtel	315.— d	315.— d
Câbl. élec. Cortaillod	25000.— d	25000.— d
Câbl. et Tréf. Cossonay	7050.— d	7050.— d
Chaux et cim. Suis. r.	3800.— d	3800.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	4000.— d	4075.— d
Ciment Portland . . .	13000.— d	13.000.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	1250.— d	1250.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	6950.— d	7100.— d
Tramways Neuchâtel	630.— d	630.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv . .	70.— d	70.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2 1/2 1932	98.75	98.25 d
Etat Neuchât. 3 1/2 1945	101.— d	101.— d
Etat Neuchât. 3 1/2 1949	101.50	101.— d
Com. Neuch. 3 1/4 1947	99.—	98.50 d
Com. Neuch. 3 % 1951	96.— d	96.— d
Chx-de-Fds 3 1/2 1946	100.—	100.— d
Le Locle 3 1/2 1947	100.—	100.— d
Foc. m. Chât. 3 1/4 1951	96.50 d	96.50 d
Elec. Neuch. 3 % 1951	92.— d	92.— d
Tram Neuch. 3 1/2 1946	98.— d	98.— d
Paillard S.A. 3 1/2 1960	98.— d	98.— d
Suchard Hold. 3 1/4 1953	97.50 d	97.75
Tabacs N.-Ser. 3 1/2 1953	99.— d	99.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Cours des billets de banque

du 24 octobre 1961

	Achat	Vente
France	85.50	88.50
U.S.A.	4.30	4.34
Angleterre	12.—	12.25
Belgique	8.50	8.80
Hollande	118.50	121.—
Italie	—.68	—.71
Allemagne	107.—	109.—
Autriche	16.55	16.85
Espagne	7.—	7.30

Marché libre de l'or

Pièces suisses	35.50/37.50
françaises	34.50/36.50
anglaises	40.50/43.50
américaines	180.—/190.—
Lingots	4850.—/4950.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de New-York

du 24 octobre

Hausse pendant la séance, mais la clôture intervient sur une note de faiblesse

	Clôture précédente	Clôture du jour
Allied Chemical . . .	57.—	57 7/8
American Can. . . .	44 7/8	45 1/4
Amer Smelting	58 1/2	59 5/8
Amer Tel and Tel . .	120 3/8	120 7/8
Anaconda Copper . . .	47 7/8	47 3/4
Bethlehem Steel . . .	40.—	40.—
Canadian Pacific . . .	24 1/2	24 3/8
Dupont de Nemours .	230 1/8	230 1/2
General Electric . . .	72 3/8	72.—
General Motors	49.—	48 3/4
Goodyear	45 7/8	45 5/8
Internickel	81 1/2	80 7/8
Inter Tel and Tel . .	52 3/8	52 3/8
Kennecot Copper . . .	79 1/2	79 1/2
Montgomery Ward . .	33 3/4	32 7/8
Radio Corp.	52.—	52 1/2
Republic Steel	58 5/8	58 1/2
Royal Dutch	31 3/4	31 7/8
South Puerto-Rico . .	22 1/2	20 1/4
Standard Oil of N.-J.	45.—	45 7/8
Union Pacific	36 5/8	36.—
United Aircraft	42 1/2	42 5/8
U. S. Steel	75 3/4	75 1/2

Pour renforcer la lutte contre les maladies rhumatismales

Le Conseil fédéral adresse aux Chambres un important projet de loi

De notre correspondant de Berne :

La maladie est, hélas, inhérente à la condition humaine. Elle entraîne, pour l'individu et la collectivité, non seulement des souffrances, mais des charges qui ne peuvent laisser les pouvoirs publics indifférents, dans une société bien organisée.

Aussi, la constitution fédérale, en son article 69, les autorise-t-elle à prendre, par voie législative, des mesures destinées à la lutte « contre les maladies transmissibles, les maladies très répandues et les maladies particulièrement dangereuses pour l'homme et les animaux ».

Sans conteste, le rhumatisme entre dans l'une au moins de ces trois catégories et c'est ce qui justifie le projet de loi que présente le Conseil fédéral afin de développer, de renforcer la lutte contre les maladies rhumatismales grâce à des subventions.

Un rapport complet

Le législateur ne prétendra pas que les auteurs du projet le laissent dans l'ignorance d'un état de choses qui appelle une intervention énergique. Le long message gouvernemental offre en son premier chapitre intitulé « Le caractère, les causes, les différentes formes et l'évolution du rhumatisme » un véritable « digest » des connaissances relatives à cette maladie. Il y a là un très méritoire effort d'information et de vulgarisation scientifiques.

Mais ce mémoire ne doit pas seulement flatter les députés, jugés aptes à discerner les symptômes d'une spondylarthrose de ceux d'une tendopériostite, il faut leur donner des raisons.

Or, il en est une qui semblera péremptoire : par sa fréquence, le rhumatisme a, chez nous comme à l'étranger, de graves « conséquences économiques ». Il est à l'origine de pertes et de temps et d'argent, ce qui en fait une maladie particulièrement redoutable.

Un peu de statistique

Sans doute, faute d'une statistique complète, ne pouvons-nous évaluer ces pertes à un centime près. Mais les renseignements fournis par les CFF nous donnent une idée de leur ampleur. Dans cette entreprise, on a enregistré, de 1926 à 1935, 17,500 cas de maladie en moyenne chaque année, dont 3700 cas de rhumatismes. Or, si l'on compte les frais de traitement et l'incapacité de travail causée par la maladie elle-même et par l'invalidité, on arrive à un dommage annuel de 5 millions, à la charge des CFF et de leur personnel.

Transposons ces indications à l'ensemble de la population, avec les correctifs nécessaires, et nous pourrons estimer à 400 millions par an la perte que, du fait des seules maladies rhumatismales, notre économie doit subir. Prenant à témoin des savants aussi renommés que MM. Bruck et von Beust, les auteurs du message peuvent alors écrire :

« Considéré du point de vue social et économique, le rhumatisme est sans doute la maladie la plus grave et, de ce point de vue, plus importante que la tuberculose. »

D'où la nécessité d'agir et en force !

Comment agir ?

Oui, mais comment ? Il faut d'abord appuyer et encourager la recherche scientifique, informer la population, mais aussi le corps médical, développer la prophylaxie « non pas tant dans le sens de la prévention de la maladie proprement dite que de la prévention des progrès de la maladie, une fois déclarée et de la prévention de rechutes », faciliter le traitement, enfin accorder assistance aux victimes de la maladie.

A propos de l'information, le message contient les judicieuses considérations suivantes :

« L'opinion par trop répandue selon laquelle le rhumatisme serait une maladie inévitable doit être combattue par une information systématique de la population. La passivité, l'idée tendant à croire que le rhumatisme est le fait du destin, est une conception qui nuit à la lutte contre le rhumatisme et en retarde la guérison. La population doit donc être renseignée au moyen de brochures, d'instructions, de films, de conférences, etc., sur la nature de la maladie, son apparition, sur les dangers qu'elle présente, la prévention et le traitement des différentes sortes de rhumatisme, afin d'amener ceux qui en sont atteints à en avoir une plus juste conception et à être bien décidés à la lutte, et aussi pour attirer l'attention des personnes non atteintes sur les dangers menaçants (précisons qu'il ne s'agit pas ici de contagion) et les mesures de prophylaxie. »

Où le docteur La Palice entre en scène

Pour les autres mesures, concernant en particulier la prophylaxie et le traitement, il semble que les auteurs du message se soient assuré la collaboration du docteur La Palice. Nous apprenons en effet que « les causes d'une maladie en déterminent la prévention » et que les mesures prophylaxiques efficaces sont celles qui tendent à éliminer les dites causes. On nous dit aussi que « pour ceux qui sont atteints de rhumatisme, la mesure la plus importante est un traitement approprié ». Nous nous en doutions un peu, figurez-vous.

Tout cela pour parvenir à cette conclusion tout à fait raisonnable qu'il faudrait alors faciliter l'accès aux sources de la guérison. Et c'est là le but principal du projet.

Questions financières

En effet, si les dépenses que la loi entraînera seront très modestes — pour la recherche scientifique, d'abord 65,000 francs par an, puis de 70,000 à 125,000 francs ; pour l'information de la population, les conseils et l'aide au malade, 30,000 fr. d'abord, puis 60,000 fr. — l'essentiel est prévu pour la transformation d'établissements de bain et de physiothérapie ou la construction de nouveaux établissements. La subvention fédérale sera d'environ 1,600,000 fr. pendant cinq ans ; en outre, la Confédération contribuera par 200,000 fr. aux frais d'exploitation annuels.

Pendant les cinq premières années, la caisse fédérale dépensera donc moins de 2 millions par an pour les mesures inscrites dans la nouvelle loi. Cette somme sera même réduite sensiblement, une fois terminés les travaux de transformation ou de construction.

Ce ne sont donc pas les charges financières qui feront hésiter les députés, puisque, aussi bien, il s'agit non seulement d'aider à soulager des souffrances, mais de réduire un dommage estimé à 400 millions par an !

G. P.

SOLEURE

Plusieurs cas de paralysie infantile

BALSTHAL (ATS). — Plusieurs cas de poliomyélite ont fait leur apparition à Balsthal (Soleure), ces derniers temps, dont un, le 14 octobre et un autre, le 16 de ce mois. Pour cette raison, les vaccinations de la population, prévues pour le mois de novembre dans le canton de Soleure, ont été avancées pour les habitants de la localité de Balsthal. En outre, une ordonnance du médecin en chef de l'armée y interdit le stationnement de troupes.

Hôtel de

TÊTE-DE-RAN

Samedi 28 octobre

Réouverture par M. et Mme GIULIANO BORAINE

Tél. (038) 71233

j'aime la pluie...

... dans mon manteau en popeline imperméable, entièrement doublé teddy, avec capuchon. Doux et léger, il est agréable à porter.

Tailles de 1 à 4 ans : Teintes mode **29.50**

armourins
neuchâtel

A vendre une

grange démontée

de 14 m x 10 m x 7 m, en bon état, avec toit de tuiles (sera montée par un charpentier). Plan à disposition. Prix Fr. 18,000.— comptant. Ecrire à case postale 842, Neuchâtel 1.

Tapis

bouclé, fond gris, rouge ou vert, 160 x 230 cm
Fr. 40.—

Même article, 190 x 290 cm
Fr. 60.—

Moquette, fond beige, dessins Orient, 190 x 240 cm
Fr. 75.—

Descentes de lit moquette, dessins Orient ou modernes
Fr. 9.—

Tour de lit moquette, dessins Orient ou modernes
Fr. 59.—

Duvets Couvertures

mi-duvet, gris, 120 x 160 cm
Fr. 29.—

laine, 150 x 210 cm
Fr. 19.—

Oreillers, 60 x 60 cm
Fr. 7.50

Traversins, 60 x 90 centimètres
Fr. 11.50

Jetés de divans, en rouge, bleu, jaune ou vert
Fr. 19.50

Couvre-lit pour lits jumeaux
Fr. 85.—

KURTH
Avenue de Morges 9
Lausanne
Tél. (021) 24 66 66

Tout pour l'enfant

Grand choix dans tous les articles du berceau à 16 ans

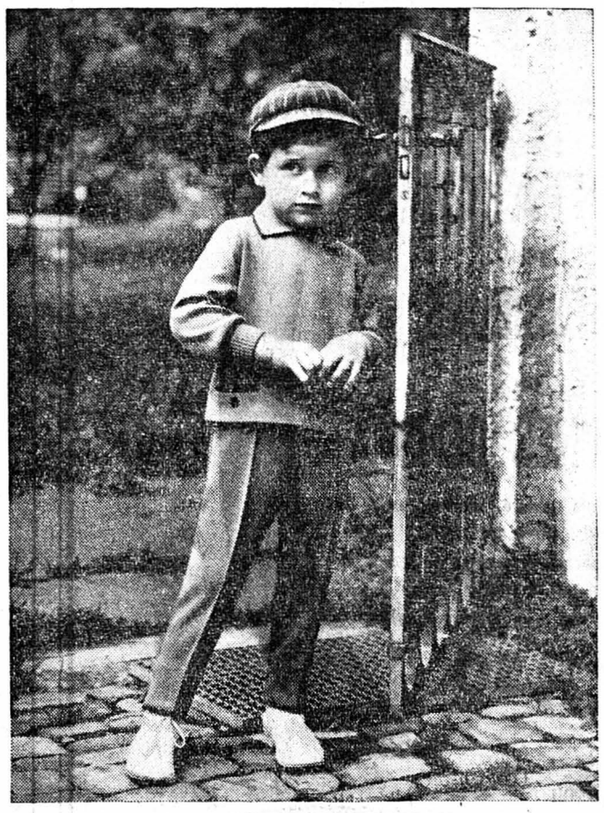

Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHATEL

Plus de 1000 DISQUES
Microsillons 45 tours
à Fr. 1.50 la pièce

Cornaz Automatic
Ecluse 14 - Neuchâtel

PRÊTS

sans aucune formalité sur toutes valeurs, assurance-vie, titres, bijoux, appareils ménagers, radios, appareils photos, articles de sport, tableaux, etc.

Caisse neuchâteloise de Prêts sur Gages S.A.
LA CHAUX-DE-FONDS
4, rue des Granges (derrière l'hôtel de ville)
Renseignements : tél. (039) 2 24 74.

POURQUOI payer plus cher

ce que vous pouvez obtenir à qualité égale, mais à un prix inférieur ?

Toujours lui...

TANNER

Appareils ménagers
Exposition, Dîme 52
La Coudre - Neuchâtel
Tél. 5 51 31

L7

pour vos sandwichs...
votre pain
blanc ou complet

GIL

chez votre boulanger

COUTURE
dans tous les tissus
Grand choix de
jersey-tricot
au mètre dans les qualités suisses et françaises

Jersey-tricot
Mme E. Mennet
Rue du Seyon 5 o
Neuchâtel

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres avec sangle dep. **25.45**
Ceinture «Salus»
5 % S.E.N.J.

COMMENT vivre confortablement à peu de frais ?

EN CHOISISSANT AUJOURD'HUI LE MOBILIER DE VOS RÊVES
NOTRE SERVICE DE CRÉDIT FERA LE RESTE

Choisissez aujourd'hui

Vous payerez petit à petit

Pas de formalités ennuyeuses

Notre exposition permanente à Bulle est à votre disposition tous les jours, y compris le samedi. Ouvert toute la journée. En cas d'achat: frais de voyage remboursés.

Nous reprenons vos anciens meubles.

En cas d'ennuis : maladie, accident, deuil, service militaire, suspension de paiement et arrangements divers.

En cas de décès ou invalidité totale, le paiement des mensualités est annulé et le mobilier reste votre propriété, selon dispositions ad hoc

Demandez aujourd'hui encore notre documentation complète

Entourage de divan bibliothèque
Comptant **213.—**
A crédit 213.— ./. acompte 30.— + majoration pour deux ans de crédit = 216.—
payable en 24 × **9.-**

Magnifique studio Comptant **220.—**
2 fauteuils rembourrés et 1 canapé
A crédit 220.— ./. acompte 14.— + majoration pour deux ans de crédit = 240.—
payable en 24 × **10.-**

Divan-lit complet avec matelas
Comptant **129.—**
A crédit 129.— ./. acompte 15.— + majoration pour un an de crédit = 132.—
payable en 12 × **11.-**

Double-couche complet
Comptant **253.—**
A crédit 253.— ./. acompte 25.— + majoration pour deux ans de crédit = 264.—
payable en 24 × **11.-**

Dressoir moderne
Comptant **260.—**
A crédit 260.— ./. acompte 34.— + majoration pour deux ans de crédit = 264.—
payable en 24 × **11.-**

Salle à manger 1 dressoir moderne, 1 table et 4 chaises.
Le tout comptant **532.—**
A crédit 532.— /. acompte 50.— + majoration pour trois ans de crédit = 576.—
payable en 36 × **16.-**

Chambre à coucher très moderne
Comptant Fr. **640.—**
A crédit Fr. 640.— ./. acompte Fr. 70.— + majoration pour trois ans de crédit = Fr. 684.—
payable en 36 × **19.-**

BON à adresser à

VEUILLEZ ME DOCUMENTER GRATUITEMENT

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

TINGUELY

AMEUBLEMENTS, BULLE (FG)
ROUTE DE RIAZ Téléphone (029) 2 75 18 - 2 81 29

VOTRE AVANTAGE

PANTALONS
pour
MESSIEURS
ou
JEUNES GENS

en velours côtelé marine, noir, beige, gris, olive ou brun.
Façon avec revers; large ou étroit. Passant pour ceinture.
ARTICLE de très bonne qualité,

28.50

BIEN ENTENDU

Au Sans Rival
NOUVEAUTÉS

marché couvert

armourins neuchâtel

fruits, légumes, fromages charcuterie, boulangerie marrons, animaux de tous genres, etc., sont en vente à notre marché couvert du rez-de-chaussée...

en massepain de qualité

A temps modernes
• Sols modernes !

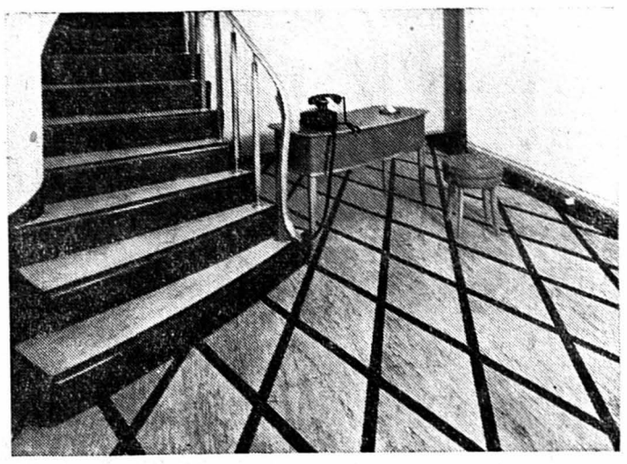

● **POUR VOTRE PRESTIGE,** enthousiasme et joie de vivre procurez-vous des revêtements nouveaux. Pour vos sols et escaliers plus de 30 ravissantes nuances toujours en stock.

● **ON NE VIT QU'UNE FOIS !** Vous avez le droit d'en profiter et de vous mettre à l'aise ; le confort, l'hygiène, les facilités pour les travaux d'entretien, tout cela vous appartient.

● **LE COMMERÇANT EFFICIENT** se modernise par des sols et escaliers rajeunis. C'est dans son intérêt !

● **LES PRODUITS ET LES TEINTES** doivent s'harmoniser et correspondre parfaitement à vos locaux et escaliers à recouvrir.

● **POUR VOS SOLS** de fabriques, magasins, commerces, chambres, vestibules, cuisines, etc., il vous faut lumière ! chaleur ! résistance ! facilité d'entretien ! et belles teintes...

● **NOTRE TECHNICIEN** responsable des travaux de pose est à votre service pour vous donner tous renseignements et conseils sur les produits et teintes convenant à vos locaux.

● A disposition : devis, renseignements, échantillons. Plusieurs poseurs qui aiment leur profession et soignent les travaux de poses.

● Nos offres sont sans engagement pour vous.

Masserey

Revêtements de sols et escaliers modernes

Bureaux et entrepôts : Portes-Rouges 131

NEUCHÂTEL **Tél. No (038) 5 59 12**

Si, à la fin de la journée, vous avez les pieds fatigués, enflés, ou douloureux, faites-les examiner :

Jeudi, 26 octobre
de 9 à 18 heures

un spécialiste BIOS sera à votre disposition pour s'entretenir avec vous de l'état de vos pieds. Cette consultation vous est offerte à titre gracieux par la maison BIOS. Profitez donc de l'occasion qui vous est présentée ! N'oubliez pas que seuls de bons pieds sont à même d'effectuer le travail journalier que nous exigeons d'eux.

Chaussures J. Kurth S.A.

3, rue du Seyon - NEUCHATEL

J.Kurth S.A.
Seyon 3 NEUCHÂTEL

SALON DE BEAUTÉ JUVENA
PARFUMERIE
Soins du visage
Soins du buste
Epilation

PÉDICURE (Mme Bilat)

Mme Francine Matthey
Esthéticienne diplômée
Parcs 129 Neuchâtel
Tél. 5 84 21

Véhicules à moteur

A vendre
« Taunus » 17 M combi
modèle 1959, 50,000 km, en bon état. Tél. 7 52 70.

« Austin Sprite »
cabriolet 1958, revisé, à vendre à prix intéressant, pour cause de départ. Ecrire sous chiffres B. Z. 3775 au bureau de la Feuille d'avis.

« VW »
modèle 1955, peinture neuve, intérieur simili-cuir, très bon état de marche. Fr. 3000.—. — Ecrire sous chiffres E. C. 3778 au bureau de la Feuille d'avis.

« Peugeot 203 »
modèle 1959, superbe occasion, garantie. Ecrire sous chiffres F. D. 3779 au bureau de la Feuille d'avis.

Etranger vend
« Giulietta Spider »
juillet 1961, 9000 km, sous garantie, prix très favorable. Adresser offres écrites à R. O. 3789 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
« Vespa »
125 cmc, peu roulé. En très bon état. Prix Fr. 400.—. Facilités de payement.
R. WASER, garage du Seyon, rue du Seyon 34-38, Neuchâtel.

A vendre
« Vespa G. S. »
modèle 1960, 150 cmc, de première main. Très peu roulé, avec tous les accessoires, y compris pare-brise. Facilités de payement jusqu'à 24 mois.
R. WASER, garage du Seyon, rue du Seyon 34-38, Neuchâtel.

A vendre
« Anglia »
moteur, peinture et intérieur à l'état de neuf. Fr. 2000.— avec 3 mois de garantie. M. Tötdli, Gorges 6, Neuchâtel.

A vendre cyclo-moteur
« Kreidler Florett »
Modèle 1960, à l'état de neuf, payement comptant. Fr. 650.—, assurance payée jusqu'au mois d'octobre 1962. Michel Hofmann, Chapelle 27, Peseux.

A vendre 4 CV
« Renault »
modèle 1954, en bon état. Peinture neuve. — Jean-Claude Yersin, les Verrières, tél. 9 32 39.

Deux belles occasions, à prix avantageux,
« Dauphine Gordini »
modèle 1961, 9000 km, toit ouvrant, à l'état de neuf, 3 mois de garantie.
« Fiat 600 »
modèle 1957, 40,000 km, état impeccable, 3 mois de garantie. Ecrire sous chiffres W. U. 3794 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
« Universal » 250 cm³ 1960
22,000 km. Moteur revisé. Plaques, assurance. Equipement complet. Bâche. — Demander l'adresse du No 3768 au bureau de la Feuille d'avis.

OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 203
7 CV, 1950, bleue, toit ouvrant.

PEUGEOT 203
7 CV, 1951, noire, toit ouvrant.

« FIAT » 1900
grand-vue, 10 CV, 1957, ivoire et brune, coupé 2 portes.

FORD TAUNUS 12 M
6 CV, 1953, verte et jaune, 2 portes.

FORD TAUNUS 12 M
6 CV, 1955, verte, 2 portes, peinture neuve.

TAUNUS 15 M
8 CV, 1956, verte et crème, en bon état.

TAUNUS 17 M
9 CV, 1960, blanche, 2 portes, comme neuve.

VENTE A CRÉDIT
Essai sans engagement
Demandez liste complète avec prix au

garage du Littoral
Agence Peugeot
J.-L. Segessemann
Neuchâtel - Tél. 5 99 91
Pierre-à-Mazel 51

Exposition en ville
Place-d'Armes 3

A vendre
«Simca» 1957
impeccable, peinture et pneus neufs, Fr. 2600.—.

«Fiat 500 Giardiniera» 1961
4 places, moteur refroidissement à air, neuve de démonstration, garantie 6 mois, prix intéressant. Reprises et arrangements pour paiement. Garage Dürig, Môtiers, tél. (038) 9 16 07.

A vendre
« Renault »
Frégate Grand Pavois, 1956, 2 tons, beige, vert, radio, Fr. 1900.—. Tél. (037) 6 71 07, Grandcour (VD).

A vendre
« Florett » modèle 1960
excellent état, pare-brise et protège-jambes, plaques et assurances payées jusqu'à fin 1961, Fr. 700.—. Tél. 6 33 10.

A vendre
« Renault » 4 CV
1957, belle occasion ; moteur revisé ; 10,000 km. Tél. 8 12 07, le soir 8 17 93.

Occasion exceptionnelle

A vendre « VW » modèle 1954, moteur échange Standard, 35,000 km, en parfait état. Plaques et assurances payées jusqu'à fin 1961. Prix intéressant. Tél. 8 16 05.

Protection idéale contre le froid et l'humidité

Pour prévenir efficacement rhumatismes, lumbagos et sciatiques, rien de meilleur en cette saison que la ceinture du Dr M. Gibaud.
Douce et agréable à porter, lavable, irrétrécissable et très solide, la célèbre ceinture du Dr M. Gibaud chauffe vos reins et vous protège admirablement contre le froid et l'humidité.

Renseignements et vente chez

038/5 57 22

Armand
PHARMACIE
DROGUERIE PARFUMERIE
NEUCHATEL - HOPITAL 2

OFFRES D'EMPLOIS

La Compagnie des Montres

LONGINES

Francillon S.A., à Saint-Imier,

engagerait pour son service des prix :

UN EMPLOYÉ

actif, intelligent, bon calculateur, capable de seconder efficacement le chef de cet important service.

Faire offres manuscrites avec prétention de salaire à :
CIE DES MONTRES LONGINES, direction commerciale, à Saint-Imier.

L'Association métallurgique S.A., à Berne
Les Usines métallurgiques suisses Selve & Cie, à Thoune
Les Usines métallurgiques S.A., à Dornach
Boillat S.A., à Reconvilier
et la
Direction de l'Ecole de mécanique et d'électricité de Neuchâtel

vous invitent à la visite de l'exposition

PRÉSENCE DU CUIVRE

qui se tiendra du 25 au 28 octobre 1961, à la salle No 31,

3me étage, de l'Ecole de mécanique et d'électricité, à Neuchâtel

Heures d'ouverture :

Tous les jours
de 9 h à 12 h et de 14 à 21 h

Entrée libre

Cette exposition donne un aperçu de la production, de la transformation et des applications du cuivre et de ses alliages, notamment le laiton

---

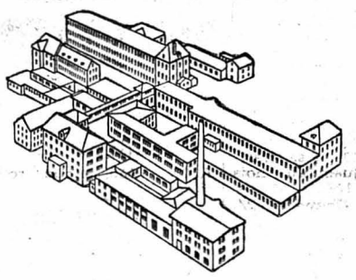

Le département de publicité des Manufactures de Montres ZENITH S. A., au Locle, engagerait

employé (e) commercial (e)

pour la gérance de son service d'informations et de relations publiques.

Nous demandons : bonne rédaction française, initiative, entregent, si possible connaissance d'une ou deux langues étrangères.

sténodactylo

connaissant une ou deux langues étrangères.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et photographie à ZENITH S. A., le Locle.

ZENITH

DEMANDES D'EMPLOIS

EMPLOYÉ

dans la cinquantaine, au courant de tous les travaux de bureau, connaissant l'allemand et l'italien et désirant changer de situation, cherche place en ville pour date à convenir. — Adresser offres à Case postale 31,385, Neuchâtel.

Esthéticienne

diplômée, dans la quarantaine, cherche emploi dans parfumerie. Libre tout de suite. Tél. (021) 51 17 37.

Jeune dame consciencieuse cherche

travail à domicile

Adresser offres écrites à 2510 - 647 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame très commerçante parlant le français et l'allemand, cherche place de

VENDEUSE

dans magasin de la ville. Adresser offres écrites à 2510 - 649 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

cherche travail à domicile. — Adresser offres écrites à 2510 - 646 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Suissesse cherche place dans le canton de Neuchâtel comme

fille de salle ou gouvernante

parle le français, l'allemand, l'italien et l'anglais. Libre tout de suite. Faire offres sous chiffres P. 5976 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Autrichienne

de 19 ans cherche place au pair, pour environ 5 mois, dans famille suisse française, avec enfant ; désire suivre des cours en ville l'après-midi. — Ecrire à Mme A. Pfeifer, Ausserlittstrasse 109, Montafon, Schrums (Valbg), Austria.

Blanchissage Repassage

dame disposant d'une installation, se recommande auprès des commerçants et particuliers. Tél. 5 95 08.

DEM. A ACHETER

Nous sommes acheteurs d'une

essoreuse

électrique, en bon état, grand modèle. Indiquer diamètre intérieur et profondeur. Tél. (038) 9 14 45, pendant les heures de bureau.

Si vous avez des meubles à vendre retenez cette adresse
AU BUCHERON
Neuchâtel, tél. 5 26 33

Achat et vente de meubles
Tél. 6 38 15

A VENDRE

A vendre à prix très avantageux

téléski

neuf, en construction, modèle de production en série. — Offres sous chiffres K. 19936 Z., à Publicitas, Zurich.

A vendre

petite table ronde lustre en bois

5 branches. Tél. 5 59 73.

A VENDRE

poussette anglaise transformable, état de neuf, Fr. 150.— ; lit d'enfant complet, 120 x 60 cm, Fr. 60.— ; un tricycle Fr. 15.—. Tél. 5 49 50.

Nous vous recommandons

3 bonnes spécialités

de saison extra-fraîches

- **Escargots au beurre pur**
- **Cuisses de grenouilles**
- **Moules fraîches, un délice !**

AU MAGASIN SPÉCIALISÉ

LEHNHERR FRÈRES

GROS et DÉTAIL — Place des Halles — Tél. 5 30 92 Neuchâtel

Expédition à l'extérieur - Vente au comptant

CONTREX

LE CONTREPOIDS

A LA GOURMANDISE

La gourmandise est de tous les âges, mais, à un certain âge, elle risque de se payer, en kilos. Défendez-vous ! Défendez votre ligne en buvant Contrex ; l'eau minérale naturelle de Contrexéville active l'élimination sous toutes ses formes, elle compense ainsi les écarts de régime qui font la joie de l'existence.
Au café, buvez un quart CONTREX.

CONTREXÉVILLE

Eau minérale naturelle sulfatée calcique

Agent pour le Vignoble, le Val-de-Ruz, le Val-de-Travers :
ROBERT VOEGELI, PESEUX, Tél. 8 11 25

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Coq-d'Inde 3 - Tél. 5 66 86

VÉLOS-MOTOS
Pour l'entretien de vos vélos, vélomoteurs, motos, Vente - Achat- -Réparations
G. CORDEY
Place Pury - Prébarreau 5 - Tél. 5 34 27

Télévision Radio
Télévision ou radio
L. POMEY
RADIO-MELODY
et ses techniciens sont à votre service
Flandres 2 - Tél. 5 27 22
Neuchâtel
Se rend régulièrement dans votre région

CONTRE LA PLUIE ET LES
COURANTS D'AIR
ISOLATIONS DE VOS PORTES ET DE VOS FENÊTRES
HERMÉTICAIR
Nombreuses références
SAINT-BLAISE Tél. (038) 7 53 83

Le menuisier ébéniste
Tous travaux du bâtiment et d'entretien - Agencement d'intérieur et de magasin.
Meubles sur commande et toutes réparations
L. RITZ & FILS
Ecluse 72 Tél. 5 24 41 Devis sur demande

SALONS-LAVOIR self-service
Vieux-Châtel 21
rue des Moulins 29
Auvernier 51
le 5 07 07
vous trouvera toujours une machine.
Démonstration tous les vendredi de 16 h à 18 h à la rue des Moulins 29

PERDUS - TROUVÉS

PERDU

dimanche soir

montre de dame, en or

marque « Arcadia ». — Prière d'aviser ou de la rapporter contre bonne récompense à Monot, c/o Tödtli, Grillons 21.

PERDU

dimanche 22 octobre, entre Cressier et Saint-Blaise BROCHE OR (en forme de bouquet). Bonne récompense. Pensionnat « Les Cyclamens », Cressier.

COMMERCES
OFFRES ET DEMANDES

LAITERIE

Excellent commerce, bien situé, en plein centre d'une ville à l'est des bords du Léman, avec appartement de 3 pièces, cuisine, confort, vue splendide et imprenable, contingent de lait 350 litres ; recettes Fr. 220,000.—, loyer Fr. 320.—, appartement et magasin tout compris. Prix demandé Fr. 70,000.- plus marchandises. — Agence Paul Cordey, Grand - Saint - Jean 1, à Lausanne, tél. 22 40 06.

APPRENTISSAGES

Nous engageons, pour le printemps 1962, une

apprentie de bureau

Nous demandons une jeune fille habile et consciencieuse, ayant fréquenté l'école secondaire. Bonne formation assurée, salaire intéressant.

Faire offres sous chiffres S. P. 3790 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Ernest MAFFLI

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Coffrane, octobre 1961.

Madame Paul ADAM et sa famille, très touchées par les nombreux témoignages de sympathie qu'elles ont reçus à l'occasion de leur grand deuil, expriment leur vive reconnaissance à toutes les personnes, parents et amis, qui les ont entourées de leur affection en ces douloureuses circonstances.

Neuchâtel, octobre 1961.

Mademoiselle Mathilde VERMOT ;
Monsieur l'abbé Marcellin VERMOT ;
Monsieur Henry VERMOT,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées, expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur grand chagrin.

Neuchâtel, octobre 1961.

Monsieur Max KNUS et ses enfants, à Chambrelien, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Chambrelien, 23 octobre 1961.

Samedi 28 octobre

VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

directement à la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S. A.

Renseignements et inscriptions : Réservez vos places pour le car, par écrit ou par téléphone, à **PFISTER - AMEUBLEMENTS S. A. — NEUCHATEL** **Terreaux 7, tél. (038) 5 79 14**

Samedi 28 octobre :

Départ : de la Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 12 h 30
de Neuchâtel, Terreaux 7, à 13 heures
de Bienne, place de la Gare, à 13 h 45

éventuellement départs le matin, se renseigner par écrit ou par téléphone

Nous vendons nos voitures de service et de démonstration

MODÈLES 1961 Ford *MODÈLES 1961*

Voitures et utilitaires sous garantie d'usine ayant roulé 2000 à 10,000 km

Très fort rabais sur prix de catalogue
Toutes garanties

Reprise de véhicules usagés
Conditions de paiement

Réservations pour le printemps

Anglia Deluxe, Anglia Sportsman, Taunus 12 M et 12 M Super, Taunus 17 M, Taunus FK 1000
Consul 315, Falcon, Comet Mercury, Fairlane 500

GARAGE DES TROIS ROIS

J.-P. et M. Nussbaumer

Neuchâtel Le Locle La Chaux-de-Fonds

Maintenant **ouate** pour le ménage et la toilette 200 g. 1.50 MIGROS

Grand choix en
PULLOVERS
CEINTURES
FOULARDS
à la maison spécialisée
JACQUES JUTZELER S.A.
Hôpital 3 — Neuchâtel

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les emplâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur
Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.30 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé.
Imp.. PROFAR S.A. · GENÈVE

RIDEAUX
Belle collection de tissus modernes et anciens
Confection et pose aux meilleures conditions par
Maillefer 25 Tél. 5 34 69 **TAPIS BENOIT**
Présentation à domicile - Facilités de paiement

Louez
Achetez
Vendez

GRACE AUX PETITES ANNONCES DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

A Neuchâtel et dans la région

VIGNOBLE

Au Conseil général du Landeron

(c) Convoqué pour vendredi 20 octobre à 20 heures à l'hôtel de ville, le Conseil général a siégé sous la présidence de M. Pierre Frochaux, président. L'appel fait constater la présence de 36 membres sur 39. Un membre du Conseil communal s'était fait excuser.

Avant d'ouvrir les débats, le président souhaite la bienvenue à un nouveau conseiller, M. Ed. Hintermeister, du groupe radical, qui remplace M. Pierre-André L'Epée entré au Conseil communal.

L'ordre du jour est copieux mais sera toutefois liquidé avec célérité.

Le premier point est une demande d'autorisation de principe pour la vente d'une parcelle de terrain de 5000 m² à Nestor S. A. Il s'agit d'une entreprise horlogère qui se propose d'étendre son activité par l'installation d'un comptoir dans la région. L'emplacement prévu se situe au bas de la Russie à l'ouest du chemin qui conduit au bord du lac. La discussion générale permet d'entrevoir un vote favorable à la condition toutefois que toutes réserves soient faites et assurances données pour que les clauses prévues ne viennent pas à être modifiées par la suite. Au vu des renseignements fournis par le Conseil communal, l'assemblée donne son consentement pour la poursuite des démarches en cours.

Autorisation de vente

Le deuxième objet comprend également une demande d'autorisation pour la vente de deux parcelles aux Côtes, soit au nord du chemin conduisant à Combes. S'agissant ici de terrains destinés à d'éventuelles constructions de maisons familiales, la vente par enchères publiques doit être requise. Cependant et pour éviter la spéculation, l'assemblée inclinerait plutôt pour une vente de gré à gré. Comme les acquéreurs éventuels devront supporter toutes les charges découlant du raccordement aux services publics, ces parcelles étant hors zone de construction, peut-être l'autorité cantonale consentira-t-elle à éviter les enchères ? L'autorisation est accordée avec charge au Conseil communal de traiter l'affaire au mieux, quitte à revenir devant l'assemblée pour l'autorisation définitive, une fois toutes questions mises au point.

Un crédit de 10,000 fr. est ensuite demandé pour la réfection du chemin des Sauges. Cette dévestiture étant de plus en plus utilisée par les voitures, ne peut être maintenue dans son état actuel. La réfection d'un tronçon de 200 mètres environ sera fait par le personnel des services publics avec la collaboration d'une entreprise. Le crédit demandé est accepté sans opposition.

Puis sous chiffre 4, c'est encore une somme de 13,000 fr. qui est sollicitée pour l'établissement d'une canalisation aux Chaux et aux Bévières. Dans ce secteur du vignoble, les pluies d'orage entraînent régulièrement de la terre qui se déverse sur le chemin du cimetière et s'en vont ensuite couvrir de limon les vignes et terrains en contrebas. Reconnaissant la nécessité de ce travail, projet et crédit sont acceptés sans opposition.

Emplacement pour les locaux administratifs

Sous le No 5, on passe ensuite à une demande d'autorisation d'achat d'un terrain d'environ 1000 m² pour le prix de 22,500 fr., au lieu dit, sur les Plattes. Dans un temps relativement proche, il sera nécessaire de trouver à loger hors du collège, les services de l'administration communale, les locaux devant être réservés exclusivement pour les écoles. Situé à peu de distance du collège, cet emplacement susceptible même d'être agrandi, pourra avantageusement être utilisé en vue de la construction d'un bâtiment administratif avec salle pour sociétés, ce local faisant défaut actuellement. Après quelques renseignements donnés l'autorisation d'achat est accordée.

Le Conseil passe ensuite à la nomination d'une commission de cinq membres pour l'étude d'un nouveau règlement de police, ce dernier datant de 1909 ne correspond plus du tout aux exigences actuelles.

Divers

Dans les divers, le président du Conseil communal, M. Fred Reymond tient à renseigner l'assemblée, sur les nombreuses et très importantes questions qui font actuellement l'objet des préoccupations du Conseil communal, en particulier citons l'étude entreprise en commun avec la commune de la Neuveville pour l'épuration des eaux usées. Puis, la réfection de la place de la Gare en collaboration avec les CFF et pour terminer l'étude relative à une nouvelle mise au point des traitements du personnel communal. Cet exposé a vivement intéressé l'assemblée et le président lui en exprime ses remerciements. La séance est levée à 21 h 30.

Si la toux vous réveille

Prenez une ou deux cuillerées de Sirop des Vosges. Aussitôt les quintes cessent, l'oppression disparaît, les bronches sont dégagées et vous dormez bien.

Sirop des Vosges Cazé

Chez vous : Sirop des Vosges
Au dehors : Pâte des Vosges

La nouvelle station de pompage d'Onnens

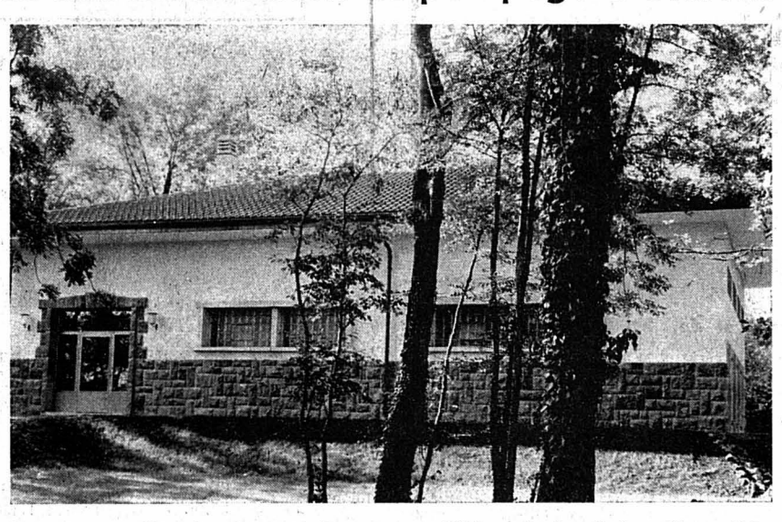

Comme nous l'avons annoncé dans notre édition de lundi, le village d'Onnens a inauguré samedi dernier sa nouvelle station de pompage. Deux puits filtrants ont été construits à 150 m du lac. Ceux-ci captent l'eau d'une nappe phréatique, alimentée par les écoulements souterrains du Jura. La conduite principale est longue de 20 km ; les conduites secondaires, qui alimentent les diverses communes de la région atteignent la longueur de 9 km. Notre photo montre la nouvelle station de pompage d'Onnens.
(Press Photo Actualité)

RÉGION DES LACS

La Semaine suisse à Bienne

(c) Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro de mardi, la Semaine suisse s'est ouverte samedi à Bienne. Une manifestation publique se déroula dans la salle du cinéma Palace au cours de laquelle M. P.-M. Winiger, de Wettingen, président de la Semaine suisse, précisa que, depuis ce jour, dans toute la Suisse, dans plus de 40,000 vitrines, de la marchandise exclusivement suisse est exposée. Mais aujourd'hui, la Semaine suisse veut prendre une autre orientation : s'intégrer dans l'économie européenne, voire lui donner une nouvelle raison d'être. Et en ouvrant officiellement la Semaine suisse, il dit son optimisme certain que les fabricants de notre pays porteront une attention croissante à la qualité des produits qu'ils exportent.

Le maire, M. Paul Schaffroth, président du comité de patronage de la manifestation, souhaita la bienvenue au nom des autorités locales. Il prononça quelques mots en français pour rappeler que Bienne, sise aux confins de la Suisse romande et de la Suisse alémanique, est une ville où chacun peut s'exprimer librement dans sa langue maternelle.

Puis il salua avec plaisir l'orientation nouvelle de la Semaine suisse. C'est un honneur pour Bienne que d'avoir été choisie pour le lancement de cette heureuse initiative économique.

Le ministre P.-R. Jolles, délégué aux accords commerciaux, dit son plaisir d'apporter le salut et les vœux des autorités fédérales. Venant quelques mois après la Semaine européenne qui s'est déroulée à Zurich, la Semaine suisse n'est-elle pas devenue un anachronisme ? Non, au contraire, elle conserve toute sa signification et toute sa valeur, car en s'intégrant dans le marché européen, la Suisse doit continuer à s'imposer par le type de sa production, par son goût de la précision et de la qualité. C'est être bons Suisses que de trouver dans le Marché commun la place qui nous convient, tout en nous maintenant dans une stricte neutralité politique.

La manifestation fut agrémentée par les productions de l'Orchestre de chambre de Radio-Berne et du chœur d'hommes « Harmonie », de Bienne. Elle fut retransmise en direct sur les ondes de Beromunster.

A COLOMBIER

Les services industriels inaugurent leurs nouveaux bureaux administratifs

(c) Samedi 21 octobre la direction des services industriels a officiellement inauguré ses nouveaux bureaux administratifs au cours d'une agréable réception. M. René Strohhecker, président de commune et directeur des services industriels, après avoir salué les invités, donna quelques explications sur les transformations et réalisations faites par la direction. Les anciens bureaux exigus et devant être éclairés toute la journée à la lumière artificielle ont été abandonnés et seront utilisés comme locaux pour les monteurs et le matériel. Le bâtiment faisant face à celui des anciens bureaux a été complètement rénové et abrite maintenant deux splendides bureaux, très clairs, de conception moderne et originaux par leurs parois de couleurs, ainsi qu'un hall d'entrée très accueillant.

Après la visite des nouvelles installations, les invités (parmi lesquels nous relevons MM. Marcel Augsburger, président du Conseil général, Olivier Béguin et Charles Augsburger, conseillers communaux, Jules Aegerter, ancien chef des services industriels, les membres de la commission des services industriels, ainsi que tout le personnel), se retrouvaient dans le grand atelier où une succulente collation était préparée. M. R. Strohhecker évoqua les dates marquantes de l'histoire des services industriels : 1873, création de la Société du gaz S. A., capital 80,000 fr., sur initiative du commandant des écoles de recrues. 1903, augmentation du capital actions de 100,000 fr., pour l'installation d'une usine électrique. 1909, installation du premier groupe convertisseur. 1914, installation du gaz à Bôle. 1916, installation du gaz à Cortaillod. 1923, rachat de l'usine à gaz par la commune de Colombier, directeur M. J. Gauchat, chef M. J. Aegerter. 1924 à 1925, normalisation du réseau, première introduction de ce genre en Suisse romande. 1928, abandon de la fabrication du gaz et raccordement au réseau de Neuchâtel. 1931, amenée du gaz à Boudry. 1946, départ de M. Aegerter et nomination de M. Ruch. 1954, construction de la station de pompage dans la plaine d'Areuse. 1955, reprise de la direction des services industriels par M. R. Strohhecker. 1958, transfert de M. Ruch et nomination de M. Jean-Jacques Renaud, chef actuel. 1959, introduction du tarif binôme. 1961, installation des nouveaux bureaux.

M. M. Augsburger, président du Conseil général, remercia et félicita les services industriels pour la réalisation des nouveaux bureaux. Elle permettra au personnel de travailler dans des conditions beaucoup plus agréables.

L'après-midi s'acheva dans l'évocation de souvenirs sympathiques.

VAL-DE-RUZ

Au Conseil général de Fontaines

(c) Le Conseil général, convoqué pour vendredi 20 octobre, a siégé sous la présidence de M. Jean Etter, vice-président, en l'absence de M. Marcel Croset, président, actuellement hospitalisé.

Dix membres seulement, sur 15, répondent à l'appel pour liquider un important et copieux ordre du jour :

Achat et vente de terrains. — Il s'agit, en fait, de ratifier les cessions réciproques de terrains intervenues en 1949, entre notre commune et l'Etat, pour la correction de la route de la Vue-des-Alpes, au lieu dit « La Motte ». Ces transactions sont admises sans discussion.

Règlement général de commune. — Le règlement général date de 1929. Le Conseil communal estime qu'il doit être modifié en tenant compte, en particulier, de l'introduction du suffrage féminin. Il présente un projet basé sur le règlement type mis à disposition par l'autorité cantonale.

Les conseillers généraux pensent ne pas pouvoir discuter et prendre une décision le soir même et renvoient le tout à l'étude préalable d'une commission de 3 membres qui sont immédiatement désignés. Ce sont : MM. Raymond Cosandier, Norbert Brodard et Francis Besancet.

Règlement d'aménagement du territoire. — La commission nommée ce printemps pour mettre sur pied le règlement d'aménagement du territoire a terminé ses travaux. M. Bernard Dubois, architecte et conseiller technique de cette commission, a été prié de venir présenter et commenter ce projet aux conseillers généraux. Il le fait d'une manière si claire et si convaincante que ce règlement est adopté sans modification et à l'unanimité.

Demande de crédit pour subventions. — Chacun se souvient qu'en décembre dernier un arrêté prévoyant le subventionnement des nouvelles habitations avait été voté par le conseil général, après avoir été modifié dans un sens restrictif. Un référendum fut lancé et en votation populaire l'arrêté fut rejeté.

Or, le Conseil communal présente à nouveau le projet initial, soit l'octroi d'un crédit de 20,000 fr., valable 3 ans, afin de subventionner les maisons d'habitation, à raison de 1000 fr. par pièce mais au maximum 4000 fr.

M. Francis Besancet rappelle le sort réservé, il y a six mois, au même projet. Il s'étonne — et avec lui une partie de la population ! — que les deniers publics servent à l'édification de maisons familiales privées.

Malgré cette intervention, crédit et arrêté sont votés par 7 voix contre 3.

Demande de crédit pour nouvelle route. — La construction de la nouvelle usine d'Ebauches S.A. a nécessité l'établissement d'une route. Il s'agit, maintenant, de terminer l'œuvre commencée (bordures, trottoirs, goudronnage, etc.) et d'installer des candélabres sur ce parcours. Le crédit de 48,000 fr. réclamé par l'exécutif est accordé.

Modification du tarif de l'électricité. — Nul n'ignore que les producteurs d'électricité ont fortement majoré leurs prix depuis quelques années. Tant que la marge de bénéfice était suffisante, le tarif n'a pas subi de changements chez nous. Cependant, il ressort des explications données que, maintenant, la commune revend à perte le courant destiné à des usages particuliers. Le Conseil communal propose donc de porter de 0,08 à 0,10 fr. le kWh. pour la cuisson et de 0,06 à 0,07 fr. le kWh. pour le courant de nuit (boilers). Le Conseil général ratifie cette augmentation.

Rentrée des classes

(c) Après quinze jours de vacances, heureusement fort ensoleillés, nos enfants ont repris, lundi matin, le chemin de l'école.

D'autre part, la classe moyenne qui n'a pas vu défiler moins de trois remplaçants et stagiaires depuis avril dernier va connaître un nouveau changement dès le 1er novembre. M. Mariethoz, instituteur valaisan rentrera chez lui et c'est Mlle Gagnières, normalienne, de Neuchâtel, qui reprendra la classe.

VILLIERS
Un bel anniversaire

(c) Samedi, Mme Marie Burger est entrée dans sa 98me année. Nos vives félicitations et nos meilleures pensées vont à la doyenne de Villiers.

Contre la toux, la trachéite et la bronchite.

Là où rien n'y fait ...faites une grimace !

Une cuiller de Sirop Famel ? Hop, un mauvais moment à passer... et votre toux s'en ira. Son goût n'est pas bon, mais le bon goût n'a jamais soulagé personne. Si vous voulez franchement vous libérer d'une toux tenace, d'une mauvaise trachéite ou d'une bronchite qui traine, prenez le taureau par les cornes et Famel par la cuiller. Famel est le vrai sirop qui soulage.

A base de codéine — calmant bienfaisant et sédatif léger
de Grindélia — antispasmodique et baume des muqueuses des voies respiratoires
de fleur de droséra — plante médicinale qui calme les quintes de toux
d'un lacto-phosphate de calcium — tonique et reconstituant
et de créosote — puissant antiseptique et expectorant.

Le Sirop Famel pour la famille, le flacon, Fr. 3.75.

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES
Culte de début d'instruction religieuse

(c) Le culte de début d'instruction religieuse, suivi de l'inscription des catéchumènes, a été célébré par le pasteur de la paroisse, M. J.-P. Barbier, dans une grande salle remplie jusqu'à la dernière place. Ce sont 17 jeunes gens et jeunes filles, 13 garçons et 4 filles, qui commencent leur catéchumat en vue de ratifier le vœu de leur baptême le jour des Rameaux 1962. L'instruction religieuse se fait à raison de deux après-midi par semaine, le mercredi et le vendredi, durant tout l'hiver.

SAINT-SULPICE
La rentrée des classes

(c) Lundi matin, les élèves de Saint-Sulpice ont repris le chemin de l'école, après deux semaines de vacances. Souhaitons à ces écoliers une fin de trimestre fructueuse.

Nouvelle institutrice

(c) Un nouveau changement est intervenu dans le corps enseignant : Mlle L. Antille, institutrice valaisanne, a été remplacée par Mme A. Thiébaud, de la Chaux-de-Fonds, pour l'enseignement du degré moyen.

ARCADES

✆ 5 78 78

AUJOURD'HUI

Matinées à 14 h 30 précises
Soirées à 20 h précises

SPARTACUS

Admis dès 16 ans — Prix des places imposés

par

Universal Films

Fr. **3.-, 4.-, 5.-**

Attention !

Très important

Vu la longueur du spectacle **3 h 10 minutes**

les matinées débutent à **14 h 30** précises

Les soirées à **20 h** précises

ET PAR LE FILM

donc pas de retardataires

Location ouverte tous les jours

dès 13 h 30

● 5 78 78

et jusqu'à 18 heures

A LA PRAIRIE
tous les jours
Filets de perches
sur assiette

Devenu infirme
je me recommande pour tous les
cannages de chaises
en tous genres
F. Hubscher-Cavin
Les Tailles
Bas-de-Sachet
Cortaillod
Tél. 6 44 70

Corsaire

Débarras de galetas

Tél. 6 38 15.

RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS

Tél. 7 15 46
Menus sur commande
Bonne cave
Salle pour sociétés

Petit hôtel de Chaumont

Fermé le jeudi

R. Studzinski-Wittwer
Tél. 7 59 10

URGENT

A vendre pour cause de déménagement : une cuisinière à gaz 2 feux ; une cuisinière à gaz 1 feu, état de neuf ; un boiler à gaz « Bono », cuivre ; une niche à chien ; divers meubles usagés et objets divers. Tél. 8 16 05.

A vendre

VÉLO

pour fillette de 8 - 12 ans. Prix Fr. 100.—. Tél. 5 52 12.

Commodes galbées

secrétaire et petites tables marquetées. Arts et Styles, route cantonale, Saint-Blaise, tél. 7 51 31.

On donnerait

jeune chienne

contre bons soins. Tél. 7 72 73.

Grand choix

Gilbert Perrin

a la Ménagère
NEUCHATEL
PLACE PURRY

Je cherche à louer

contrebasse

Tél. 6 33 10.

Jeune dame

garderait un enfant du lundi au samedi. Adresser offres écrites à H. F. 3781 au bureau de la Feuille d'avis.

HOLIDAY ON ICE 1961

LAUSANNE

Samedi 11 novembre (en soirée), départ 18 h 30 ★ Dimanche 12 novembre (matinée) départ 13 h. Prix Fr. 10.— + entrée (billets à disposition).

Renseignements et inscriptions
Tél. (038) 5 82 82
Saint-Honoré 2 - Neuchâtel

WITTWER

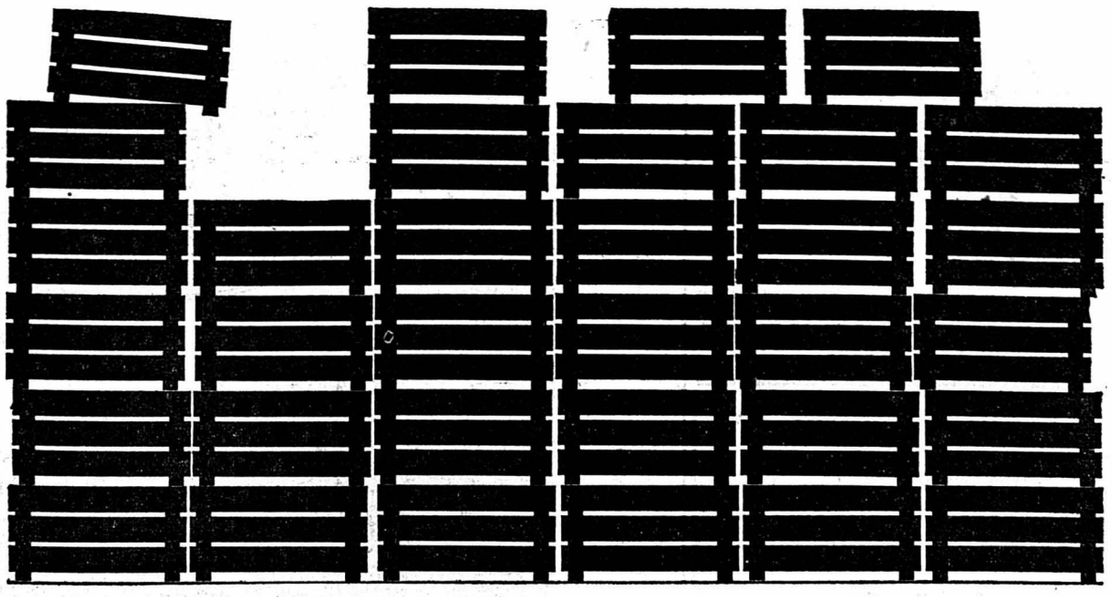

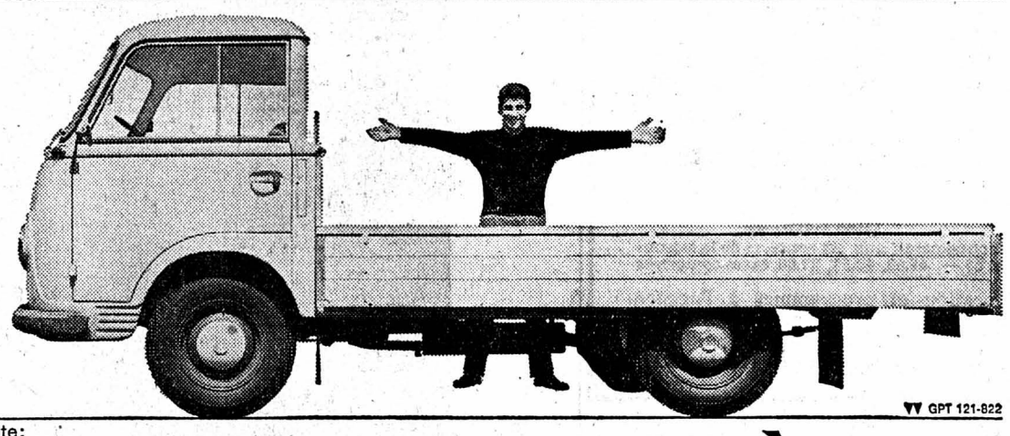

Camionnette:
Pont de chargement plane, 3x1,75 m; ridelles latérales et arrière rabattables.
En plus: soute verrouillable.

PAS DE PROBLÈME!

Quelle que soit la marchandise transportée, la FORD TAUNUS TRANSIT s'adapte à toutes les branches d'activité. Ses caractéristiques sont autant d'avantages pour vous et votre clientèle: Vous livrez plus vite, vous faites une excellente impression... Votre chargement est véhiculé en douceur et à moindres frais.

Extraordinairement maniable, la FORD TAUNUS TRANSIT est une «cabine avancée» à grande capacité, d'une charge utile de 1000 à 1200 kg., doté d'une boîte entièrement synchronisée de 4 vitesses à commande au volant. – C'est une utilitaire avec toutes les commodités d'une voiture. Venez discuter votre problème avec votre distributeur FORD!

FORD TAUNUS TRANSIT

adopté de longue date par d'importantes entreprises.

Prix dès Fr. 8400.- — FORD — pionnier de l'automobile — FORD (Suisse)

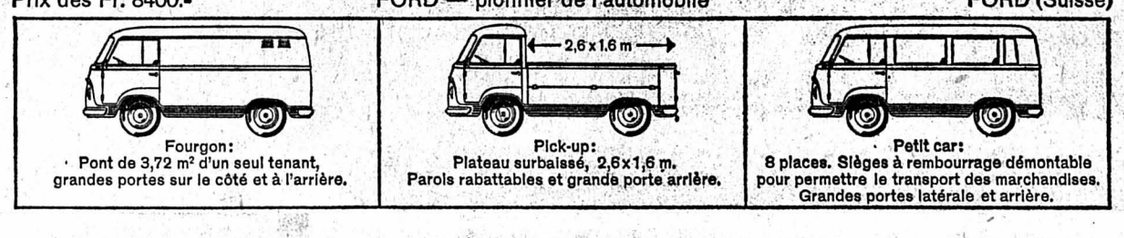

Fourgon: Pont de 3,72 m² d'un seul tenant, grandes portes sur le côté et à l'arrière.

Pick-up: Plateau surbaissé, 2,6x1,6 m. Parois rabattables et grande porte arrière.

Petit car: 8 places. Sièges à rembourrage démontable pour permettre le transport des marchandises. Grandes portes latérale et arrière.

Garage des Trois Rois, J.-P. & M. Nussbaumer, Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 11.
Bienne : Grand Garage du Jura S. A. ; la Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S. A.
distributeur local : Couvet : Daniel Grandjean, garagiste

Un beau gant

Complément indispensable à votre nouvelle toilette

GANT DE PEAU — **8.90**
tanné, de superbe qualité. Ce gant d'automne se fait en teintes mode, négro, castor et noir

GANT DE PEAU — **13.80**
tanné, souple et élégant, dans les coloris beige, brun ou noir . . . . . .

GANT DE PEAU — **15.80**
en belle qualité, dans les coloris castor et brun . . . . . .

UN BEAU GANT S'ACHÈTE

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

STUDIO
✆ 5 30 00

Dernier jour
matinée à 15 heures
soirée à 20 h 30

ADMIS DÈS 7 ANS
en matinée seulement

L'extravagant professeur B.

avec
Fred Mac Murray et la ravissante **Nancy Olson**

LE PLUS COMIQUE DES COMIQUES

GUYE PRÈTRE
...et mercerie

A vendre

manteau de fourrure

pattes d'astrakan, noir, taille 44, comme neuf. Tél. 5 59 73.

A vendre un complet avec pantalon long et golf, pour garçon de 7 - 8 ans, et un complet pour garçon de 12 ans, et un paletot en tweed. Le tout à l'état de neuf. Tél. 6 62 88.

A vendre, à bas prix, pour

personne âgée

manteaux noirs, robes, souliers, pantoufles, etc., en bon état. S'adresser : Ecluse 12, 2me à gauche, tél. 5 66 92.

A vendre patins de hockey No 42 et souliers de ski No 39. — Tél. 5 63 36.

A VENDRE

lots d'illustrés pour enfants, à bas prix, et un football de table, état de neuf. Tél. 5 60 88, à midi ou le soir depuis 19 heures.

Dimanche 29 octobre
MATCH DE FOOTBALL à BERNE
SUISSE - SUÈDE
Départ : 12 h 30 — Fr. 7.—

LAUSANNE
HOLIDAY ON ICE
Mercredi 8 novembre (matinée): départ 13 h
Vendredi 10 novembre (soirée): départ 18 h 30
Samedi 11 novembre (soirée): départ 18 h 30
Dimanche 12 novembre (matinée): départ 13 h
Prix Fr. 10.— + entrée (billets à disposition)

Renseignements et inscriptions
Autocars FISCHER ou Voyages & Transports
Marin (Neuchâtel)
Tél. 7 55 21
(sous les Arcades)
Tél. 5 80 44

Mesdames suivez nos cours de couture

Coupe - Confection - Utilisation des patrons - Transformations.

Machines électriques modernes à disposition.

Classe de 8 élèves environ.

Sur demande cours l'après-midi en cas d'inscriptions suffisantes.

4 leçons de 2 ½ h, Fr. 14.—

Demandez le programme général de nos cours dans votre magasin Migros

Renseignements et inscriptions à

l'Ecole Club Migros

16, rue de l'Hôpital - Neuchâtel - Tél. 5 83 49
Secrétariat ouvert de 8 h à 12 h et de 14 h à 21 h 15
Samedi de 8 h à 12 heures

Bulletin d'inscription à découper et à envoyer à l'Ecole Club Migros - Neuchâtel

Nom ..... *Prénom* .....
Rue ..... *Localité* .....
s'inscrit pour un cours de couture
soir — après-midi.

Signature : .....

Réparations de machines à laver

TANNER - LA COUDRE
Dîme 52 - Tél. 5 51 31

Société de Musique
Jeudi 26 octobre 1961, à 20 h 15 précises
Grande salle des Conférences

Ier concert d'abonnement orchestre de la Suisse romande

Direction : ERNEST ANSERMET
Soliste :
HANSHEINZ SCHNEEBERGER
violoniste

Places à Fr. 9.50, 8.—, 6.85, 4.60
taxes comprises

Abonnements aux six concerts de la saison :
Fr. 57.—, 47.50, 40.50, 27.60, taxes comprises

Location et programmes à l'agence
H. STRUBIN (librairie Reymond)
et à l'entrée

N.B. — Pas de répétition l'après-midi

ÉCHANGEZ vos vieux meubles contre des neufs

C'est la meilleure solution puor faire une bonne affaire

MEUBLES LOUP

Beaux-Arts 4 Tél. 5 30 62

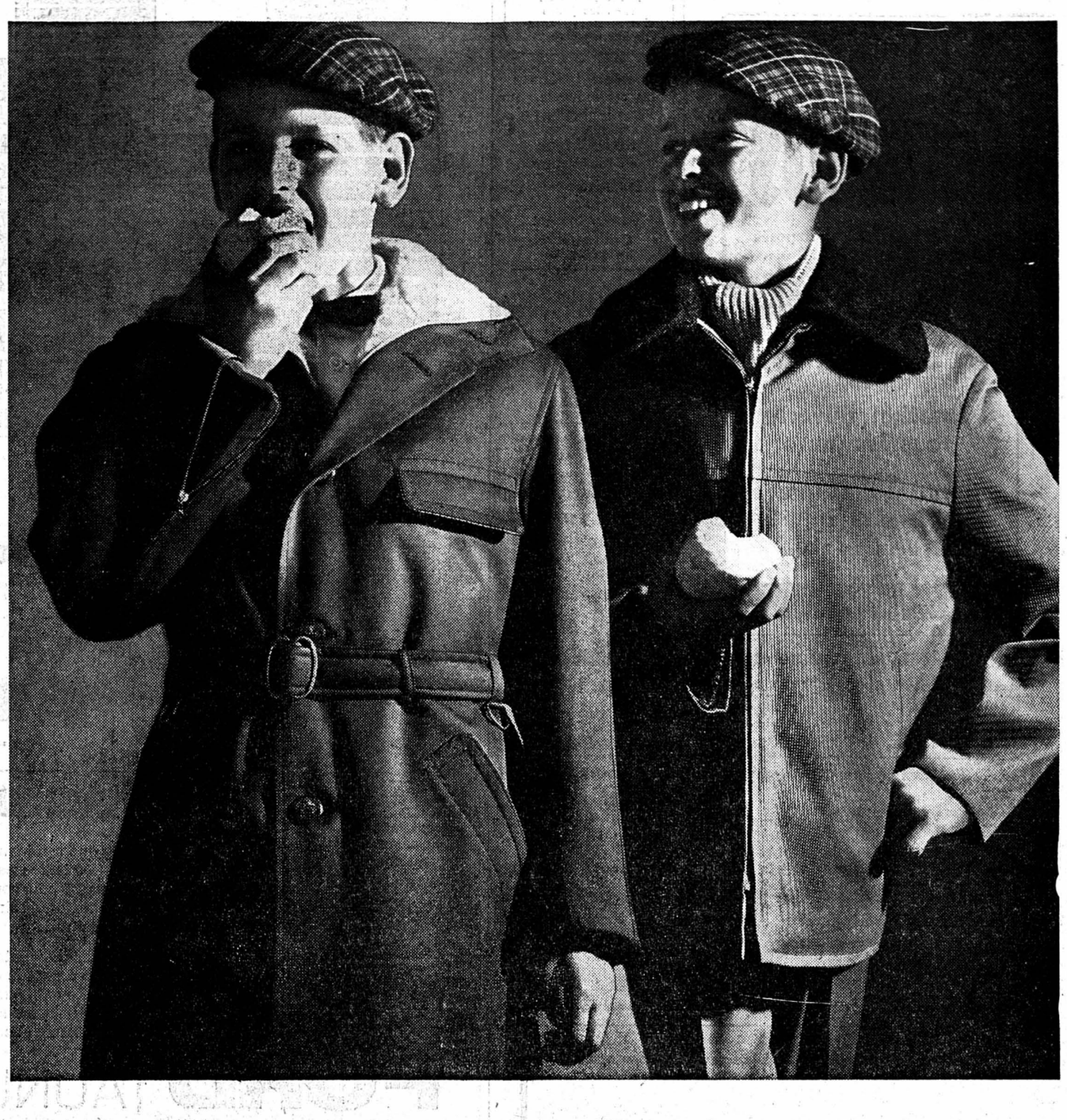

Modèles à succès !

1. Manteau de pluie pour garçons, doublure Teddy amovible
Exécution :
poches passepoilées cuir,
2 poches poitrine avec patte,
fermeture éclair aux poignets,
ceinture avec boucle métallique.
Coton imprégné de toute première qualité. C'est un manteau que les garçons seront fiers de porter.
Gr. 4 Fr. 59.— Vente exclusive:
Gr. 10 Fr. 77.— Vêtements Frey

2. Canadienne entièrement doublée de Teddy
Exécution :
coton imprégné, très solide, large col de Teddy pouvant être relevé, deux poches manchons. Modèle confortable, douillet et de grand usage. Gr. 4 Fr. 39.—
Gr. 10 Fr. 49.—

Pour bien habiller les garçons:
Vêtements Frey

...vrai de vrai...

VETEMENTS Frey
Neuchâtel
2, Passage St-Honoré

SAMEDI 28 OCTOBRE
à Dombresson
SENSATIONNEL LOTO

LA FIDUCIAIRE
VUILLEUMIER SCHENKER & Cie
Neuchâtel
Tél. (038) 5 38 60
informe sa clientèle qu'elle transfère ses bureaux, dès le 26 octobre 1961 :
Rue Saint-Honoré 2
(Immeuble Winterthur) 2me étage

RESTAURANT DU ROCHER
NEUCHATEL
tél. 5 27 74

Pour les fins becs...
au restaurant du Rocher, tous les jours :
spécialités de chasse

EXEL
Prêts
Banque Exel
5, avenue Rousseau
Tél. 5 44 04
NEUCHATEL

Possédant certificat de
dessin artistique
d'un institut de la Suisse romande, je cherche à donner des cours de dessin. — Faire offres à case postale 2, Serrières.

Dame seule
sans enfants, dans la cinquantaine, de caractère gai, aimant la nature, affectueuse et présentant bien, désire faire la connaissance de monsieur ayant situation, en vue de sorties amicales et
MARIAGE
éventuel. Il ne sera répondu qu'aux lettres signées ; pas sérieux s'abstenir. Adresser offres écrites à K. I. 3783 au bureau de la Feuille d'avis.

ABRI
PRÊTS
Fr. 500 à 5000
Discrètement !
Promptement !
Simplement !
Avantageusement !
Socialement !
BANQUE ABRI BERNE
Helvetiaplatz

Jeune chat
cherche un bon foyer.
Tél. 5 57 41 ou 5 98 81.

Troués, mités, sales, déchirés, vos TAPIS
PERSES
ou mécaniques
sont réparés vite et bien par
Georges CAVIN
Immobilières 12
Neuchâtel - Tél. 5 49 46

PRÊTS
sans caution jusqu'à Fr. 2000.— sont accordés à ouvriers, employés ou fonctionnaires solvables. Modes de remboursements variés.
H. GRAZ, Lausanne.
Bureau : rue du Tunnel 15.
Tél. (021) 23 92 57.

Dernières dépêches de la nuit

La Chine et l'URSS s'observent

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Petit à petit, pourtant, la résistance des ruraux se fit sentir. Les journaux du parti s'inquiétaient de l'ampleur que prenait l'abattage clandestin du bétail et la destruction volontaire d'instruments aratoires. D'autres formes de sabotage se manifestaient également. La culture des champs était négligée. Vint une sécheresse exceptionnelle. La situation s'aggrava. Le spectre de la faim fit son apparition.

Au début de 1961, Pékin achetait pour 60 millions de dollars américains de céréales au Canada et pour 60 autres millions en Australie. En automne dernier, il concluait un nouvel accord avec le Canada pour l'acquisition de 6 millions de tonnes de froment, d'orge et de farine.

Mais tout cela était bien peu pour un pays qui a besoin de 200 millions de tonnes de blé par an. D'autres achats s'imposaient. Ayant dépensé ses réserves en devises, Pékin vend déjà son or à Londres.

Il est bien obligé de le faire, vu que les récoltes de 1961 furent désastreuses. En particulier celle du froment, du soya et des autres plantes oléagineuses. Et il est à noter que la pénurie de protéines dans l'alimentation détermina déjà en 1960 de nombreux cas d'oedème et d'hépatite. Actuellement de tels cas se multiplient à une vitesse alarmante. Les dirigeants de Pékin sont, en outre, contraints de réduire la nourriture de l'armée, mesure fort dangereuse.

Pressé par cet état de choses le gouvernement de Mao abandonna, en partie, son attitude intransigeante. L'organisation rigide des communes se désagrège. Les paysans sont encouragés à faire de l'élevage et à cultiver des lopins de terre pour leur propre compte. La « milice du peuple » cesse de les tourmenter.

En même temps, le parti communiste chinois cherche fiévreusement un nouveau programme et de nouveaux slogans pour remonter le moral des masses. Selon certaines informations venant de Hong-kong, au sein de ce parti on envisagerait même de repousser dans l'ombre — ce qui est l'équivalent chinois des purges russes — Liu Chao-chi et ses amis extrémistes.

Dans ces conditions, Khrouchtchev a beau jeu. Il avait toujours désapprouvé les « communes populaires » et, en général, la raideur staliniste des Chinois. Il sait, en outre, que Pékin a plus que jamais besoin de l'aide russe, même si celle-ci fut limitée.

Toutefois — et c'est l'autre aspect du problème — Pékin, ayant subi de désastreux revers sur le plan intérieur, ne peut changer ouvertement d'attitude idéologique, ne peut céder, même devant Moscou, car cela endommagerait son prestige sur l'arène internationale. D'ailleurs — un autre point essentiel — Mao Tsé-toung se rend bien compte que, si ses mains à lui sont liées par les inextricables difficultés économiques, celles de Khrouchtchev le sont également par les exigences de son jeu contre l'Ouest.

De fait, en cas de danger on serre les rangs. Aussi — ne permettant pas aux rapports sino-soviétiques de trop s'envenimer — Khrouchtchev avouerait-il indirectement qu'il n'entend pas aller jusqu'au déclenchement d'une guerre. Cela affaiblirait nettement ses positions vis-à-vis de l'Occident.

Les deux géants rouges s'affrontent et s'observent. L'un d'eux — l'URSS — est nettement plus fort que l'autre. Mais tous les deux doivent se ménager mutuellement.

M.-I. CORY.

Optimisme en Turquie

Accord entre l'armée et les partis

Le général Gursel deviendrait président de la République

ANKARA (UPI). — Les chefs militaires et les leaders politiques turcs seraient parvenus à un accord en vue de la formation du nouveau gouvernement et un communiqué serait publié incessamment à ce sujet par le comité d'union nationale (la junte militaire turque).

Des entrevues se sont déroulées dans la nuit de lundi à mardi et hier matin chez le général Gursel, et à l'issue des pourparlers les participants civils et militaires ne dissimulaient pas leur satisfaction.

Il semble que l'accord se soit fait sur l'acceptation par les partis de deux conditions : la désignation du général Gursel à la présidence et le maintien des sanctions pénales et disciplinaires prises contre les personnalités civiles et militaires de l'ancien régime.

Les deux chambres du nouveau parlement se réuniront mercredi à Ankara.

Après avoir élu leurs présidents respectifs, elles siégeront en séance commune pour la désignation du président de la République, lequel choisira ensuite le chef du gouvernement.

Les quatre partis turcs ont d'autre part accepté de constituer un gouvernement d'union nationale.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal :
René Braichet

Après l'explosion de la super-bombe

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

INDIGNATION UNANIME AU JAPON

Au Japon, pays particulièrement « sensibilisé » pour avoir été la cible des deux premiers engins de mort atomique, les bombes d'Hiroshima et de Nagasaki (des engins qui tuent encore seize ans après), l'indignation a été unanime et la presse nippone dénonce avec vigueur la « mégatomanie » des dirigeants soviétiques. Le grand journal « Asahi Shimbun » rappelle la plaisanterie de M. Khrouchtchev s'écriant devant le congrès du parti communiste soviétique : « Nous ne ferons pas exploser une bombe de 100 mégatonnes parce qu'elle risquerait de briser nos vitres » et écrit : « Il est absolument inadmissible que ces explosions infernales s'accompagnent de propos aussi frivoles. Même s'il avait l'intention d'épouvanter ses adversaires, M. Khrouchtchev paraît avoir été totalement inconscient du crime commis contre l'humanité. »

Les passions politiques, pourtant violentes au Japon, se sont modérées au point qu'on a vu les partis de l'opposition se joindre à la majorité gouvernementale pour réclamer une protestation énergique auprès de Moscou. L'organisation Gensuiko (comité contre les armes nucléaires et thermonucléaires), qui est pourtant d'obédience communiste, a qualifié la reprise des expériences nucléaires d'acte « extrêmement regrettable ». Le professeur Seiji Kaya, président de l'Université de Tokyo, qui avait déjà démissionné de l'association Japon-URSS, a lancé un appel « pour que le monde entier ne se replonge pas dans la frénésie de la course aux armements atomiques ».

NEHRU : « QUELQUE CHOSE D'HORRIBLE »

En Inde, le premier ministre Nehru a exprimé le sentiment de l'Asie tout entière en déclarant à Bombay lors d'une réunion du parti du congrès : « Cette explosion est quelque chose d'horrible. Ce ne sera pas seulement l'atmosphère qui sera contaminée, ce seront les esprits des hommes qui seront pervertis. »

INQUIÉTUDE CHEZ LES SCANDINAVES

Les Scandinaves éprouvent les mêmes inquiétudes que les Japonais en raison de leur proximité du lieu de l'explosion. Comme eux, ils ne peuvent savoir avec précision quand, où et en quelle proportion les résidus radio-actifs retomberont sur la terre : tout est soumis aux caprices des vents...

A Copenhague, la police a interdit une manifestation de protestation qui devait avoir lieu devant l'ambassade soviétique. Lundi, dès que la nouvelle de l'explosion avait été connue, des pacifistes étaient venus s'asseoir sur la chaussée devant l'ambassade, arrêtant toute la circulation.

LORD RUSSEL « CELA NE PEUT FINIR QUE PAR L'EXTERMINATION »

Lord Bertrand Russel, l'illustre philosophe et pacifiste anglais, a remis au chargé d'affaires soviétique une protestation du « comité des 100 » (organisation anglaise contre les armes atomiques), protestation qui dit notamment : « Cette rivalité catastrophique (que constitue la course aux armements nucléaires) ne peut, si elle persiste, que se terminer par l'extermination des deux camps. »

Lord Russel, reçu avec beaucoup de courtoisie par le diplomate soviétique, s'est entendu répondre par son interlocuteur que la super-bombe russe était une arme purement défensive pour se prémunir contre les menaces américaines.

« Il me rabâcha, rapporte lord Russel, tous les vieux thèmes de propagande. Les Russes, selon lui, étaient sans reproche. Jamais personne n'avait à ce point personnifié l'innocence dans l'histoire de l'humanité. Il me dit que c'était une bombe très propre, sans retombée. Je ne voyais plus de raison de rester. Je pris congé... »

UN DANGER INVISIBLE ET MYSTÉRIEUX

La radio-activité est d'autant plus redoutable qu'il s'agit d'un péril invisible : seuls des instruments de mesure spéciaux peuvent la détecter (on ne citera pour mémoire que le célèbre compteur Geiger, appareil de laboratoire devenu l'un des « outils » les plus communs de la science et de la technique nucléaires).

D'autre part, dans le cas d'une explosion dont les circonstances ont été entourées de secret, il est difficile de savoir quel sera le comportement des particules radio-actives. Ainsi, on a pu déterminer que l'explosion de la Nouvelle-Zemble avait eu lieu dans l'atmosphère. Mais à quelle altitude ? Si elle est supérieure à 60 kilomètres, il faudra des mois, peut-être des années avant que la radio-activité se manifeste. Lors de l'explosion dans le Pacifique, le 31 juillet 1958, d'un engin nucléaire américain porté par une fusée à cette altitude de 60 kilomètres, il fallut douze mois pour que les premières retombées radio-actives parviennent sur la terre.

LES SOCIALISTES ET LA SUPER-BOMBE

Le congrès de l'Internationale socialiste a adopté mardi à Rome une résolution dans laquelle l'explosion de la super-bombe soviétique est qualifiée de « crime le plus monstrueux commis contre l'humanité ». Cette explosion aura pour conséquence une augmentation de la radio-activité et mettra donc en danger la santé des générations présentes et futures. Cet acte brutal et dangereux pour toute l'humanité est en flagrante contradiction avec le principe soviétique de la coexistence.

PICASSO

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les fêtes débuteront samedi par un défilé de groupes folkloriques, parmi lesquels les ballets et chœurs Etorki, les farandoleurs provençaux, les danseurs de sardane du Foment, la Sardanas de Perpignan et, bien entendu, les groupes folkloriques locaux de Menton jusqu'à Cannes.

Le même jour, à Nice, au Palais des expositions, se déroulera un grand gala de musique avec la participation de vedettes internationales dont le grand virtuose soviétique Léonide Kogan, Yvette Chauviré et Peter van Dyck, danseur étoile de l'Opéra de Paris, ainsi que le grand orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo.

Dimanche aura lieu le vernissage d'œuvres de Picasso dont plusieurs toiles inédites. Cette grande exposition durera huit jours et se déroulera dans la salle du Nerolium, à Vallauris. Elle permettra aux visiteurs de contempler les diverses manières du peintre depuis l'époque bleue jusqu'aux œuvres les plus récentes.

Ensuite, sur la place des Ecoles, aura lieu la réception officielle de Picasso par le maire de Vallauris entouré de sa municipalité. Un hommage public sera rendu à la fois au peintre et à l'homme. Après une réception au Palm Beach de Cannes, le dimanche soir, les cérémonies se termineront à Vallauris par un grand feu d'artifice tiré au val d'Or.

NATIONS UNIES

Le cessez-le-feu au Katanga ratifié

LÉOPOLDVILLE (UPI). — Un porte-parole de l'ONU vient d'annoncer à Léopoldville que l'accord de cessez-le-feu passé entre l'ONU et les autorités katangaises a été ratifié à New-York et que le président Tschombé en est informé.

Le porte-parole du secrétariat général de l'ONU a donné les précisions suivante sur le cessez-le-feu :

- La conclusion de cet accord n'affecte en aucune manière la résolution du conseil de sécurité du 21 février ou les décisions quelles qu'elles soient de l'assemblée générale.
- L'accord est strictement militaire et s'applique uniquement à la province du Katanga. Il n'y a pas de visées ou d'intentions politiques.
- Il ne s'applique pas à l'extérieur du Katanga.
- Ses dispositions concernent uniquement les Nations unies et les forces militaires katangaises et n'affecte en aucune manière l'intégrité territoriale ou la souveraineté du Congo.

Les 191 prisonniers des Nations unies et les 242 prisonniers katangais seront échangés avant que les autres clauses de l'accord ne soient appliquées.

Il n'a pas été précisé lors de la ratification du cessez-le-feu si M. Tschombé avait, de son côté, ratifié l'accord.

Dernière minute

● L'armée de l'air américaine a lancé hier soir une fusée « Titan » capable de transporter une ogive nucléaire de 5 mégatonnes pour vérifier les possibilités de détection des fusées ennemies par les satellites « espions ». L'heure du lancement a été calculée de façon à coïncider avec le passage à la verticale du satellite « espion » Midas IV.

« Anti-parti »

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

CONTRE LES « ANTI-PARTI »

Mardi, en outre, les attaques lancées contre les « anti-parti » ont continué au congrès du parti communiste soviétique. Ces attaques sont principalement dirigées contre MM. Kaganovitch, Malenkov et Molotov, accusés, entre autres, d'avoir protégé des criminels complices de Beria. Plusieurs membres du praesidium se sont succédé à la tribune, notamment MM. Moukhitdinov et Chervnik qui est le doyen du praesidium et membre du parti communiste depuis 1905. M. Poliansky attaqua ensuite violemment le maréchal Vorochilov et M. Molotov. La parole fut également donnée à l'écrivain Mikhaïl Cholokhov (auteur du « Don paisible ») qui requit contre les « renégats » du groupe « anti-parti » « une décision sévère mais juste ».

MESSAGE DE CHOU EN-LAI

« Que fleurisse éternellement l'amitié entre les peuples soviétiques et chinois », déclare, selon l'agence Tass, M. Chou En-lai, président du conseil chinois, dans un télégramme adressé à M. Khrouchtchev.

C'est de l'avion qui l'emmenait vers Pékin au moment où il quittait Moscou que M. Chou En-lai a adressé ce message au président du conseil soviétique. L'homme d'Etat chinois y exprime notamment sa gratitude « pour l'accueil et la sollicitude chaleureuse qui lui ont été réservés en URSS ».

Ben Khedda abat son jeu

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Qu'en est-il de l'Algérie ?

Qu'en est-il de l'Algérie ? Peut-elle rester pour longtemps encore en dehors de l'évolution générale de l'Afrique et du monde, alors que le peuple algérien est l'un de ceux qui ont contribué le plus vaillamment à une telle évolution ?

Va-t-on laisser se poursuivre indéfiniment une guerre qui entre dans sa huitième année et se résigner aux dangereux déferlements qu'elle engendre sans cesse, alors que les conditions d'une paix rapide sont à portée de la main ?

Aujourd'hui, c'est la France elle-même qui convient que notre cause est fondée et que notre indépendance est, non seulement possible, mais qu'elle constitue la solution nette et digne du conflit.

Il y a deux ans, la France proposait le recours à la procédure d'autodétermination, c'est-à-dire au verdict populaire. Le choix d'une telle formule consacrait l'abandon du vieux mythe de « l'Algérie française » et représentait un pas décisif vers une approche plus réaliste du problème algérien. Cette procédure avait essentiellement pour objectif de nous départager d'avec la France, en laissant à la consultation populaire le soin de trancher le fond du débat. Pour nous, le choix du peuple algérien était fait, et une consultation vraiment libre ne pouvait qu'aboutir à confirmer ce choix : l'indépendance.

Nous pensons, quant à nous, qu'il est possible aujourd'hui de promouvoir une solution rapide du conflit et qu'il existe, pour y parvenir, une méthode qui nous ferait aux uns et aux autres une économie de temps et de sacrifices et permettrait d'instaurer immédiatement la paix. Cette méthode consisterait à engager des négociations en vue de rechercher un accord sur le principe, les modalités et la date de la proclamation de l'indépendance, ainsi que sur la conclusion d'un cessez-le-feu.

Il est grand temps d'inscrire en termes clairs et urgents la décolonisation de l'Algérie à l'ordre du jour. Nous savons que la liquidation des structures coloniales soulève des problèmes ardus et nombre de difficultés sérieuses, mais que sont-ils en comparaison des dangers profonds et imprévisibles développés par la continuation de la guerre ?

Intégrité territoriale, Sahara compris

L'indépendance pour nous est avant tout l'intégrité territoriale de l'Algérie, Sahara compris. C'est le peuple algérien, exerçant sa souveraineté en dehors de toute entrave coloniale. Pour nous, l'indépendance n'exclut pas la coopération. Elle l'appelle, et cela dans l'intérêt bien compris de nos deux pays.

Le statut des Français d'Algérie

Pour nous enfin, l'indépendance n'est pas la négation du problème posé par les Français d'Algérie, mais bien le point de départ d'une ère nouvelle où, tout en cessant d'être des supercitoyens d'une époque révolue, ils auront une place conforme à leur rôle, à leurs dignités d'hommes et à leurs intérêts bien compris.

En tout état de cause le « G.P.R.A. » est prêt à reprendre contact avec le gouvernement français en vue de la reprise de la négociation sur des bases sérieuses.

Premières réactions

Commentant au cours d'une conférence de presse, le discours prononcé hier à Tunis par le nouveau chef du « G.P.R.A. », le ministre marocain Alaoui a déclaré : « Nous sommes entièrement d'accord avec le discours de M. Ben Khedda, nous l'approuvons intégralement et nous appuyons les positions qu'il a exprimées. Le chef du « G.P.R.A. » ne rejette pas le principe de l'autodétermination, mais il marque très bien sa préférence pour la négociation vraie, sur le fond et non plus sur les procédures. L'autodétermination est dépassée, elle est pratiquement irréalisable. »

En Algérie

ALGER (UPI). — L'on enregistre une satisfaction certaine dans les milieux musulmans qui estiment que M. Ben Khedda n'a pas fermé la porte de la négociation, mais au contraire, selon lui, l'a rouverte.

Dans les milieux européens, on ne veut considérer ce discours que comme un fait que l'on attendait, mais qui risque surtout de constituer un seuil. Si le gouvernement français n'accepte pas cette reprise des négociations, dit-on dans ces milieux, ce sera le F.L.N. qui lancera les masses dans les rues de nos villes, s'il l'accepte, poursuit-on alors, il pourrait se produire ici des faits nouveaux et importants — l'O.A.S. pourra à nouveau se manifester — elle ne s'organise pas en vain et pour rien depuis six mois maintenant.

Dans certains milieux militaires où l'on se refuse à tout commentaire officiel, on n'enregistre pas moins des réflexions sur le caractère antidémocratique du point de vue F.L.N. qui veut faire proclamer l'indépendance et fixer une date pour sa consécration avant même que ne soient consultées les populations d'Algérie.

Le F.L.N. a-t-il entrouvert la porte ?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Si de Gaulle insiste...

Après avoir ainsi abattu son jeu, Ben Khedda s'offre le luxe de condescendre toutefois, si de Gaulle insiste pour son plan d'autodétermination, à accepter de reprendre la négociation sur cette base.

La question qui se pose donc maintenant est de savoir si Ben Khedda a entrouvert ou refermé davantage la porte de la négociation et de la paix.

Les opinions dans les milieux politiques parisiens sont diverses et contradictoires ; en tout état de cause, c'est de Gaulle et de Gaulle seul qui donnera une réponse.

Le « plan de Gaulle » déclaré inutile

En fait, son plan et son calendrier (cessez-le-feu, retour à la paix, autodétermination en une ou deux étapes, indépendance, association) est rejeté par le F.L.N. qui le trouve inutile, dépassé par les événements et par l'évolution même de de Gaulle.

On a l'impression que le F.L.N. spécule sur le désir du général de Gaulle d'aller vite, d'arriver rapidement à une solution. S'il accepte le plan F.L.N. (indépendance, cessez-le-feu, puis, peut-être, coopération) il aura une solution plus rapide, mais il sera déjugé. S'il maintien son plan, le F.L.N. acceptera de parler de nouveau. Mais ne sera-ce pas pour gagner du temps, laisser mûrir l'abcès et attendre la situation extrême dans laquelle de Gaulle, pour se débarrasser du « boulet algérien » accepterait ces conditions ?

De Gaulle n'acceptera probablement pas

On ne croit généralement pas à Paris que de Gaule acceptera de convoquer Ben Khedda pour lui offrir, sur un plat d'argent, l'Algérie, sans qu'il y ait eu un choix libre et démocratique des populations algériennes ; sans que la France ait obtenu auparavant les garanties essentielles pour ses ressortissants, ses intérêts économiques et militaires. On ne croit même pas que Ben Khedda ait pu croire que de Gaulle accepterait.

Ben Khedda mise sur le temps

On en conclut donc que le nouveau chef du F.L.N. n'a pas fait avancer d'un pas la négociation et la paix et que, comme ses prédécesseurs, il mise sur le temps, la lassitude, l'aggravation de la situation en Algérie ou, peut-être, quelque événement ou pression extérieurs (l'ONU ou les alliés de la France) pour obtenir tout sans rien donner.

M.-G. G.

FRANCE

Deux jours avant la grève des cheminots

Le gouvernement fait un pas en arrière

PARIS (UPI). — La principale menace qui pesait sur la journée de jeudi, c'est-à-dire l'épreuve de force entre le gouvernement et les cheminots en grève, a disparu depuis mardi après-midi. A l'issue du conseil interministériel qui s'est tenu en effet mardi à l'hôtel Matignon sous la présidence de M. Debré, il a été annoncé que, dans l'état actuel des choses, le gouvernement n'envisageait pas de procéder à une réquisition du personnel de la SNCF. Ainsi donc la grève de 24 heures des cheminots se déroulera jeudi comme prévu dans toute la France sans qu'il soit envisagé à l'encontre des exécutants des sanctions particulières.

ALGÉRIE

Attentat à la bombe

ALGER (UPI). — Un attentat à la bombe a été commis mardi soir à Alger dans un autobus appartenant à des musulmans et occupé par des ouvriers musulmans remontant depuis le quartier de Bab-el-Oued vers la tribu de Bouzareah.

L'engin avait été placé à l'arrière du véhicule. Ses éclats ont fait, selon des indications recueillies sur place auprès de militaires, trois morts et dix blessés, tous musulmans.

Le commandant René Poste, qui était en service à Alger, a été tué lundi à Alger par un terroriste. Il était entré dans l'armée de l'air en 1939 comme volontaire, à l'âge de 19 ans.

D'autre part, sur l'ensemble du territoire algérien, on dénombre deux morts et une dizaine de blessés. Enfin, cinq charges de plastic ont fait explosion dans la ville d'Alger, causant d'importants dégâts matériels.

VATICAN

Jean XXIII aux journalistes : « La vérité rapproche les hommes »

CITÉ DU VATICAN (ATS-AFP). — « En travaillant pour la vérité, vous travaillerez aussi pour la fraternité humaine », a dit le pape en recevant mardi soir, dans la salle du consistoire, 150 journalistes environ, membres de l'Association de la presse étrangère en Italie, au nombre desquels se trouvaient des Yougoslaves et des Soviétiques, des représentants de la plupart des pays européens et de nations africaines, américaines et asiatiques.

« C'est l'erreur et le mensonge, en effet, qui divisent les hommes. La vérité les rapproche. Ainsi, en choisissant prudemment en en présentant objectivement les nouvelles, en évitant le plus possible ce qui alimente les passions ou la polémique, aigre et malveillante, en exaltant de préférence les valeurs positives : ce qui est vie, généreux, élan, désir de perfectionnement, convergence des efforts vers le bien commun, on favorise l'union, la concorde, la paix véritable. »

En terminant, le souverain pontife a souligné qu'il était important que le monde soit informé avec exactitude du prochain concile œcuménique.

DES QUADRUPLÉS A DANTZIG

Le journal du soir « Kurier Polski », de Varsovie, rapporte mardi que des quadruplés sont nés dans une clinique de Dantzig. L'état de la maman, une paysanne des environs de Dantzig, et des quatre bébés — un garçon et trois filles — est satisfaisant. La paysanne était déjà mère de quatre enfants.

M. KENNEDY A REÇU UNE LETTRE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

M. Pierre Salinger, secrétaire de presse à la Maison-Blanche, a annoncé que M. Hervé Alphand, ambassadeur de France à Washington, a remis lundi soir au président Kennedy une lettre du général de Gaulle. On croit savoir que cette lettre traite du problème de Berlin.

MESSAGE DU CHANCELIER ADENAUER A M. KENNEDY

A son retour de Bonn, où il a passé dix jours en consultations, M. Grewe, ambassadeur allemand à Washington, a été reçu mardi par M. Kennedy à qui il a remis un message personnel de M. Adenauer.

S'adressant aux journalistes à sa sortie de la Maison-Blanche, M. Grewe a déclaré : « Nous pensons que la suppression du mur (entre les deux Berlins) est une revendication très importante qui doit être mise en avant par les Occidentaux. » Il semble que ce soit là une des conditions posées par le chancelier Adenauer à l'ouverture de négociations avec les Soviets.

DÉMISSION DU CABINET LIBANAIS

M. Saeb a remis mardi au président Fouad Chehab la démission de son gouvernement, démission provoquée par des dissensions au sein de l'équipe ministérielle, notamment entre le président du conseil et le ministre des travaux publics, M. Kamal Djoumblatt. M. Salam a été prié de rester en fonctions en attendant la formation d'un nouveau cabinet.

NOUVEL INCIDENT A BERLIN

Un échange de grenades lacrymogènes a eu lieu, mardi soir, en deux points de la frontière inter-secteurs, à Berlin-Wedding, entre policiers de l'Est et de l'Ouest. Les « vopos » avaient attaqué à la grenade lacrymogène une voiture haut-parleur du sénat-gouvernement. Les policiers de Berlin-Ouest ripostèrent.

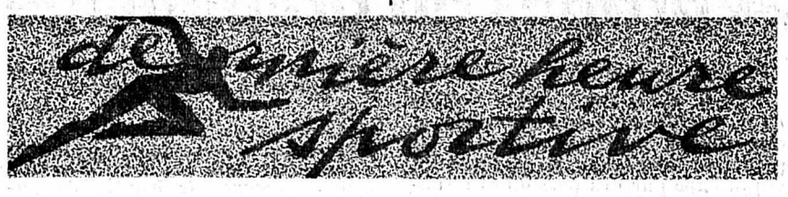

Young Sprinters gagne à Bienne

Bienne - Young Sprinters 3-4 (1-0, 0-2, 2-2)

BIENNE : Ponti ; Oesch, Hermann ; Adler, Zürcher ; Hostettler, Blank, Aeschlimann ; Hulliger, Scarnicci, Tanner ; Dennison, Oehrli. Entraîneur : Dennison.

YOUNG SPRINTERS : Horak ; Uebersax, Renaud ; Pethoud, Paroz ; Santschi, Weber, Spichty ; Martini, Grenacher, Chevalley ; Jeanneret, Keller. Entraîneur : Martini.

BUTS : Blank (7me). Deuxième tiers-temps : Spichty (2me), Martini (4me). Troisième tiers-temps : Uebersax (2me), Dennison (3me), Hostettler (4me), Weber (15me).

NOTES : Patinoire de Bienne, glace excellente, temps agréable. Bazzi, frappé par un deuil et Nussbaum, retenu par ses obligations professionnelles manquent chez les Neuchâtelois. Bienne est privé de Villa, malade et Brugger, blessé. 2000 spectateurs suivirent cette partie, comptant pour la coupe des villes horlogères. MM. Briggen, de Berne et Wollner, de Lausanne, fonctionnaient comme arbitres. Trois Neuchâtelois furent pénalisés.

× × ×

Bienne, 24 octobre.

Mieux en souffle, les Neuchâtelois se montrèrent supérieurs dans tous les compartiments. Pourtant la machine fut lente à se mettre en train. Bienne avait ouvert la marque dans le premier tiers-temps. Young Sprinters renversa la situation dans la période intermédiaire. Dans les vingt dernières minutes, les deux équipes jouèrent à fond. Le résultat resta toujours indécis. Le gardien biennois Ponti restait inviolé. Il arrêta tout. Finalement, à cinq minutes de la fin, Weber donna l'avantage à Young Sprinters qui le méritait. Les hommes de Martini affichèrent une domination constante et tirèrent souvent au but. La paire défensive Uebersax-Renaud est déjà en bonne forme. Les matches de la semaine de la Chaux-de-Fonds ont donné des fruits. Souhaitons que les Neuchâtelois n'en restent pas là !

E. K.

Les footballeurs suisses au camp de Macolin

Karl Rappan conserve le sourire. Tous les joueurs sélectionnés sont arrivés à Macolin en parfait état. Aucune blessure n'est à déplorer. Seuls Eschmann et Pottier, qui joueront aujourd'hui avec Stade Français contre Nice, sont absents. Ils arriveront demain matin. Hier, les joueurs ont travaillé la condition physique et se sont livrés à quelques exercices avec la balle. Le moral est bon et, d'ici à dimanche, l'air du Jura accomplira bien des miracles.

AVIS TARDIFS

CHAPELLE DES TERREAUX, 20 heures
« Sans tarder vous aurez besoin de la prière efficace »
Invitation cordiale. Le Réveil

Aujourd'hui à 8 h 30, 14 h 30 et 20 h 30
Démonstrations VIA / RADION
au Lavmatic des Moulins
27, rue des Moulins, tél. 5 37 06
1 bon pour un lavage gratuit sera remis à chaque visiteuse

Troc Amical Colombier
Salle de paroisse, aujourd'hui de 16 h 30 à 18 h 30 et de 20 h à 21 heures
VENTE A BAS PRIX
des objets restants, souliers de ski et vêtements pour enfants de tous âges
Comité du Troc

Demain jeudi, à 15 h,
au Foyer de l'Ermitage
Rencontre des personnes âgées
Projections sur l'Espagne et le Midi de la France
Invitation cordiale

Touring-Club suisse
Section neuchâteloise
Cours techniques
Quelques places sont disponibles au Cours de base qui débutera le jeudi 2 novembre prochain.
S'inscrire sans tarder à l'Office du TCS à Neuchâtel, tél. 5 10 70.

La Paternelle
SECTION DE NEUCHATEL
Ce soir, dès 20 heures
LOTO
au CERCLE LIBÉRAL

Aujourd'hui
à 14 h 15, 16 h 15 et 20 h 30
DÉFILÉS DE LINGERIE
au restaurant Beau-Rivage
Billets en vente à l'entrée
armourins neuchatel

25 octobre

Aujourd'hui

SOLEIL Lever 07.02 Coucher 17.26

LUNE Lever 18.53 Coucher 08.29

En page 4, le carnet du jour et les émissions radiophoniques

AU JOUR LE JOUR

Rendez à César...

Un médecin chaux-de-fonnier refuse de payer son impôt de défense nationale. L'administration cantonale des contributions, devant cette carence, a été obligée de recourir à la poursuite et à la saisie. Le médecin a fait opposition et l'affaire s'est débattue devant le juge civil, avant-hier. Il y en a plus de trois colonnes dans la « Sentinelle » de mardi, car le juge, bon prince, a autorisé le défendeur à lire une longue déclaration expliquant sa position, déclaration reproduite intégralement dans l'organe socialiste de la Métropole horlogère.

Les motifs de cette opposition sont discutables. Le médecin refuse de verser un impôt affecté à l'armée et, partant, selon lui, à la destruction et au mal. Notre réfractaire est prêt à verser le même montant que son impôt de défense nationale, à condition qu'il serve à une œuvre constructive. Nous voudrions bien suivre l'intéressé, mais vraiment il manie les sophismes avec une telle dextérité qu'on en reste pantois. Ecoutons-le : « C'est ici qu'il s'agit de faire éclater les mensonges que l'armée continue à répandre. Elle prétend protéger le pays. Le pays n'est pas protégé. Chacun sait que la guerre le dévasterait à le rendre méconnaissable. »

Cette citation suffit. A suivre l'argumentation du médecin, on déduit que notre armée est inutile et que nous ne pouvons rien faire contre la guerre. Or cette guerre, chacun sait qu'elle serait imposée à la Suisse et que ce n'est pas notre pays qui la déclencherait. Alors, toujours selon notre médecin, il faut accepter calmement le suicide et répondre par un refus de payer l'impôt au péril mortel qui pourrait un jour nous menacer.

Bon, suivons-le : quand la guerre aura passé, on verra notre médecin planté au milieu d'un désert helvétique fait de ruines et de morts et qui s'écriera : « Non, je ne paierai pas mon impôt de défense nationale ». Un enfant, si un copain l'attaque, se défend. Il paraît que les adultes ne doivent pas obéir à ce réflexe vieux comme le monde.

Ajoutons que le juge n'a pu qu'appliquer la loi : l'opposition a été levée.

NEMO.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 16 octobre. Jeanrenaud, Marc-Maurice-Olivier, fils de Maurice-Arnold-Ali, ingénieur civil à Neuchâter, et de Suzanne-Ingrid née Runte. 18. D'Hose, Murielle, fille de Paul-René, technicien-dessinateur à Marin, et de Christiane-Maria, née Oppers. 19. Paupe, Patricia-Dominique, fille de Gilbert-Léon, comptable à Neuchâtel, et Irène-Johanna, née Schönberger ; Duvoisin, Christophe, fils de Gustave-Henri, aviculteur à Colombier, et d'Elizabeth-Margaret-Hazel, née Andrews ; Marré, Marco, fils de Raffaele-Amedeo, ouvrier vigneron à Colombier et de Giuseppina, née Smaniotto ; Linder, Brigitte, fille d'Ernest-Erwin, agriculteur à Cudrefin, et d'Anna-Rosa, née Moser. 20. Joly, Antoine-Frédéric, fils de Claude-Frédéric-Hervé, étudiant en droit à Neuchâtel, et de Monique, née Laborn ; Fankhauser, Claudine-Ruth, fille d'Albert, agriculteur à Enges, et de Rosa, née Anken ; Durini, Arlette-Renée, fille d'Antonio, entrepreneur aux Ponts-de-Martel, et de Renée-Marcelle, née Aeberli.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 24 octobre. Température : moyenne : 10,6; min. : 6,1 ; max. : 16,0. Baromètre : moyenne : 722,6. Vent dominant : direction : sud jusqu'à 17 h, ensuite sud-ouest faible. Etat du ciel : couvert, excepté de 10 h 30 à 19 h clair.

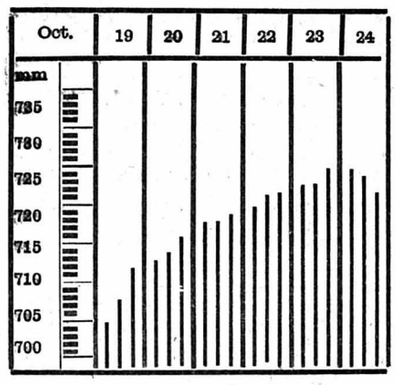

Niveau du lac du 22 octobre à 5 h: 428.98
Niveau du lac, 24 octobre à 6 h 30: 428.97

Prévisions du temps. — Pour toute la Suisse : temps partiellement ensoleillé par ciel variable. Sur le Plateau, quelques brouillards matinaux ayant leur limite supérieure à 600 m. Température en plaine voisine de 15 degrés dans l'après-midi. Vent du sud-ouest en montagne. Pluies isolées possibles dans le Jura.

Naissances

Monsieur et Madame Paul ZURFLUH-EPPNER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Richard - Paul

Neuchâtel, le 23 octobre 1961

Uttins 17 Peseux — Clinique du Crêt

A Neuchâtel et dans la région

Nominations et autorisations

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 24 octobre 1961, le Conseil d'Etat a nommé M. Hermann Feuz, domicilié aux Ponts-de-Martel, en qualité de délégué de l'Etat dans les commissions de taxation des communes rurales du district du Locle ; M. Henri Schultheiss en qualité de débitant de sel à Corcelles, Grand-Rue 4b, en remplacement de M. René Ecabert, démissionnaire.

Il a autorisé M. Jacques Dubois, domicilié à Peseux, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin ; M. Yves Maillat, domicilié à la Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de droguiste.

Vingt-cinq ans au service de l'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

M. Louis Schleucher, administrateur adjoint de la caisse cantonale de compensation, a célébré le 25me anniversaire de son entrée au service de l'administration cantonale. Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses félicitations et ses remerciements au cours d'une réunion présidée par le chef du département de l'industrie.

LA VILLE

Tribunal de police

Le tribunal de police a siégé hier sous la présidence de M. Yves de Rougemont le matin, et de M. Gaston Beuret l'après-midi. M. François Thiébaud remplissait les fonctions de greffier.

M. V. a injurié l'une de ses voisines. Le juge l'a condamné à 20 fr. d'amende et 2 fr. de frais.

A. C. s'est approprié une serviette qu'il avait trouvée dans un train. L'accusé nie les faits; cependant, les témoins sont formels, aussi le juge condamne-t-il A. C. à trois jours d'arrêts avec sursis pendant deux ans, ainsi qu'à 20 fr. de frais.

J.-L. F., au volant d'un camion, roulait à la file, derrière un train routier, sans laisser une distance suffisante entre les deux véhicules. Le train routier réduisit sa vitesse, puis s'arrêta à droite de la chaussée. J.-L. F. freina mais ne put éviter la collision. Après le choc et un dérapage sur la gauche, le véhicule du prévenu s'arrêta au milieu de la chaussée, à proximité d'un virage à visibilité réduite. F. descendit immédiatement de son camion, le laissant où il se trouvait afin de s'expliquer avec le conducteur du train routier.

Une voiture survint, ne put freiner, fauchа le camion de l'accusé et fit un tête-à-queue. Le conducteur de la voiture ainsi que sa femme, qui se trouvait à ses côtés, furent sérieusement blessés.

J.-L. F. est condamné, par défaut, à 150 fr. d'amende et à 80 fr. de frais.

G D. a parqué sa voiture au sud de la rue des Poudrières, les roues gauches sur le trottoir, les roues droites sur la route, le bord de sa voiture se trouvant à 40 centimètres de la voie du tramway. Un tramway survint, repoussa la voiture sur quelques mètres, après avoir touché son extrême droite. Les dégâts s'élèvent à 1650 fr. G. D. est condamné à 20 fr. d'amende et à 80 fr. de frais.

W. W. est accusé de vol au préjudice de son père. Ce dernier accepte de retirer sa plainte, après que son fils eut sollicité sa propre interdiction et la nomination d'un tuteur. De plus, W. W. versera 50 fr. par mois jusqu'à concurrence de 1050 fr., montant du vol qui lui est reproché.

M. F. est prévenu de vol de marchandises dans un commerce de la place. Elle est condamnée à 3 jours d'emprisonnement sans sursis. Les frais de la cause s'élevant à 8 fr. sont aussi à sa charge.

Les plus beaux coins de notre pays

Hier soir, la salle du Lyceum-Club était trop petite pour accueillir les nombreuses personnes désireuses de découvrir toujours mieux leur canton. Tristan Davernis présentait en effet quelque 250 diapositifs en couleurs pris tout au long de ses multiples promenades.

« Connaissez-vous votre région ? » Si nous étions tentée de répondre affirmativement au début de la conférence de Tristan Davernis, nous devions avouer, en sortant, que tel n'était pas le cas, que nous avions encore beaucoup de choses à découvrir.

Les images nous transportèrent dans les villes, les villages, les hameaux neuchâtelois, dévoilant au passage le détail de tel immeuble, la beauté de tel paysage estival ou hivernal.

Et c'est à son public que le voyageur laissa le soin de comparer les richesses de notre coin de terre aux richesses des pays étrangers. Un lever de soleil sur la Méditerranée était suivi d'un lever de soleil sur notre lac, les canaux de Venise précédaient ceux du Seyon, une église bulgare et la Collégiale prouvaient que, si l'architecture diffère, la beauté reste.

Maisons, fermes, bâtiments, églises, paysages défilèrent ainsi sous nos yeux et ce merveilleux voyage, tant à l'étranger que dans notre canton, se termina par une promenade sur notre lac, d'où nous pûmes admirer une dernière fois ce beau coin de pays qu'est le nôtre.

RWS.

Grave chute d'un motocycliste

Dans la nuit, à minuit 20, M. Edmond Vitali, âgé de 19 ans, qui circulait à motocyclette sur la route des Falaises, sans être possesseur d'un permis de conduire, a touché le trottoir avec sa machine, peu après le virage du Lido. M. Vitali, qui circulait en direction de la ville, a été relevé souffrant de traumatismes crâno-cérébraux et de plaies sur tout le corps. Il a été transporté à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police.

Accrochage

Hier soir ,peu avant 23 heures, une voiture neuchâteloise qui sortait en marche arrière de la rue Saint-Maurice, a été prise en écharpe par un autobus de la ligne des Cadolles. L'arrière de la voiture a été pris sous le flanc droit de l'autobus. Les deux véhicules ont subi des dégâts matériels. On ne signale heureusement pas de blessé.

L'exposition « Présence du cuivre »

Hier, à l'Ecole de mécanique et d'électricité a eu lieu le « vernissage » de l'exposition « Présence du cuivre ». De quoi s'agit-il ? Une association groupant trois importantes fabriques suisse avait présenté le cuivre, son histoire, ses caractéristiques et ses possibilités, au public du Comptoir de Lausanne. Ce fut un succès ; les organisateurs décidèrent alors de faire une exposition itinérante.

Le cuivre est un grand méconnu, avons-nous appris. Pourtant ce fut le premier des métaux utilisés par l'homme. Actuellement, à l'état pur ou transformé par divers alliages, il est entré dans la vie de tous les jours — bracelet au poignet d'une jolie femme, collier du caniche, ou lampe à huile, à tel point qu'on en vient à oublier son existence.

Or le processus de fabrication du cuivre est passionnant. Le minerai est extrait aux Amériques et au sud de l'Afrique ; après un voyage de 10,000 kilomètres, il arrive en fabrique où il est fondu, laminé, effilé, écroui, bref où il subit de nombreuses opérations que l'exposition décrit à merveille et qui passionneront ceux qu'intéresse la technique. Quant aux autres, artistes et poètes, avoués ou inavoués, ils s'extasieront devant la beauté de certaines cristallisations et devant la mystérieuse géométrie de coupes agrandies plusieurs milliers de fois.

« Présence du cuivre » est une vivante leçon qui passionnera le public comme elle a déjà passionné hier au « vernissage » le Tout-Neuchâtel de l'instruction publique, du corps enseignant et de l'industrie.

Au voleur !

Un scooter «Vespa » a été volé entre le 20 et le 23 octobre à la gare CFF de Neuchâtel. Le scooter porte une plaque NE 5408 et est de couleur grise.

Dautre part, un cycle à moteur auxiliaire, portant une plaque de cycle 1961 No 42092, de couleur bleue, a été volé dans la nuit de lundi à mardi à la rue du Concert.

LA COUDRE

De beaux clichés

(c) Ainsi qu'il le fait chaque automne, M. J. Buret a montré, jeudi passé, une série de magnifiques photographies en couleurs. Cette fois-ci, les diapositifs nous transportaient en Italie, à Florence et au bord de la mer. Nous ne pouvons que féliciter M. Buret de la belle présentation et de l'originalité de ces clichés.

L'instruction religieuse a débuté

(c) Sous la driection du pasteur Clerc, 42 jeunes gens et jeunes filles ont commencé leur instruction religieuse. La première communion aura lieu à Pâques.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Concert spirituel

(c) Sous les auspices de la paroisse réformée, nous eûmes le privilège de goûter dimanche soir, au temple, un concert d'une haute tenue artistique.

En passage dans le canton, M. Pierre Mollet, notre talentueux concitoyen, fixé à Paris, mais dont on peut bien rappeler avec fierté qu'il est de Neuchâtel, a aimablement offert sa collaboration dans quelques paroisses pour un concert spirituel. Un nombreux auditoire profita de l'aubaine. Sans avoir aucune compétence dans le domaine de la critique musicale, il nous sera cependant permis de souligner combien nous avons admiré la magnifique voix de baryton de Pierre Mollet. Il se sent à l'aise dans tous les registres et passe avec un égal bonheur de la douceur harmonieuse aux accents puissants. Le programme comportait des œuvres de Hammerschmidt, Berlioz, F. Martin et Honegger. Le caractère moderne de ces derniers morceaux a cependant été fort goûté du public, en particulier les « trois psaumes » qui terminaient la partie vocale.

Les auditeurs habituels du culte dominical n'auront pas été surpris que l'organiste de la paroisse réformée, Mlle Alice Miche, ait été la parfaite accompagnatrice de M. Mollet. Ils ont été heureux de l'entendre également dans trois œuvres de Bach, Franck et Reichel, données avec beaucoup de virtuosité et de talent.

Nos artistes auront sans doute compris que le silence recueilli fut à leur égard un hommage plus éloquent que de bruyants applaudisements.

COLOMBIER

Le nouveau commandant des écoles de recrues

Le colonel Hirschy, commandant des écoles de recrues, quittant Colombier, il a été fait appel au lieutenant-colonel Christe pour lui succéder. Le lieutenant-colonel Christe a déjà fonctionné à Colombier comme officier instructeur.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Le marché aux fruits et aux oignons

(c) Le traditionnel marché aux fruits et aux oignons s'est déroulé samedi, sur la place du Marché-Neuf. Il a été favorisé par le beau temps. Cette année, il revêtait une importance particulière, en raison du fait qu'il figurait au programme de l'ouverture de la « Semaine suisse ».

Outre les pommes et les poires de choix, 13,130 kg d'oignons, 3690 kg d'échalotes, 840 kg d'aulx et 360 kg de céleris étaient exposés. Les affaires ont été bonnes.

YVERDON

Anniversaire

(c). M. J.-B. Roy, pasteur de l'Eglise libre d'Yverdon, est entré dimanche dans sa 97me année ; c'est une personne dont l'esprit vif et l'allure alerte frappent chacun. A tel point que, dimanche dernier, il a eu le privilège de présider le culte dans l'église où, il y a cinquante ans, il fut installé par le professeur Porret.

Un nouvel administrateur postal

(c) Nous apprenons que M. Gabriel Deillon vient d'être désigné pour remplacer M. H. Chevalier comme administrateur postal à Yverdon avec entrée en fonction en 1962. M. Deillon fut déjà fonctionnaire à Yverdon de 1937 à 1949, puis administrateur postal à Vallorbe et à Prilly où il est actuellement.

Départ d'un journaliste

(c) Notre confrère Roland Martin, directeur et rédacteur en chef du « Journal d'Yverdon », quittera à une date encore à fixer la direction du journal de la capitale du Nord vaudois pour entrer comme rédacteur à la « Tribune de Lausanne ».

CHAMPVENT

Election d'un pasteur

(c) Pour remplacer le pasteur Jaccard appelé à Orbe, les paroissiens et paroissiennes de ce village ont élu M. Maurice Eindiger, pasteur à l'Eglise française de Zurich.

ESTAVAYER

L'étude du chant sacré

(c) A l'institut Stavia, à Esvayer-le-Lac, vient de s'ouvrir une semaine chorale sous la direction de M. l'abbé Pierre Kaelin, de Fribourg, avec le concours de professeurs réputés de Lausanne et de France. Septante élèves de Suisse et de France y participent.

DELLEY

Un nouveau curé

(c) Le chanoine Paul Andrey, jusqu'ici curé de la paroisse de Saint-Pierre, à Fribourg, vient d'être nommé curé de la paroisse de Delley-Portalban, en remplacement de l'abbé Pierre Dortail, qui s'en va exercer son ministère dans une paroisse mixte.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Une embardée spectaculaire

(c) Hier, à 17 h 30, sur la route du Crêt-du-Locle, une automobile, circulant à vive allure, a touché la bordure de la route et, après avoir fait une embardée spectaculaire, a terminé sa course, en aval, dans un pré voisin. L'automobile a subi des dégâts, mais son conducteur n'est que très légèrement blessé.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un piéton renversé

(c) Mardi à 18 h 15, un piéton qui traversait la chaussée devant l'immeuble Léopold-Robert 12, a été renversé par une automobile. Le piéton a été transporté à l'hôpital.

Une voiture fond sur fond à Malleray

Hier, à 14 h 30, une voiture qui circulait sur la route de Tavannes à Moutier s'est retournée fond sur fond à l'entrée de Malleray. L'automobiliste n'a pas été blessé. Notre photo montre la voiture après son spectaculaire accident.

(Press Photo Actualité)

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Renversé par un billon

(c) M. Fritz Zbinden, retraité des usines Dubied, s'était rendu, lundi après-midi, Vers-Chez-les-Favre. Il rentrait à son domicile lorsque, sur le chemin qui conduit à la Bandérette, il fut dépassé par un agriculteur qui conduisait un tracteur remorquant des billons. M. Zbinden, alors qu'il se garait sur le bord du chemin, fut renversé par un billon.

Souffrant d'une double fracture à une jambe, il a été conduit à l'hôpital de Couvet.

Une gentille attention

(c) Dimanche matin, la société de musique « La Persévérante » a joué quelques morceaux de son répertoire à l'hôpital de Fleurier où se trouve en traitement le tenancier de son local. Les malades et le personnel ont bénéficié de cette aubade.

NOIRAIGUE

« Les Nomades du soleil »

(c) Vendredi soir, devant une salle comble, M. Henry Brandt a présenté, sous les auspices de la paroisse, son film « Les Nomades du soleil ». Les applaudissements chaleureux d'un public gagné par la beauté et la sincérité de l'œuvre, dirent au cinéaste neuchâtelois, qu'avait présenté le pasteur Monin, la reconnaissance de ses nombreux auditeurs.

LES VERRIÈRES

Petite chronique des Cernets

(c) Notre haut hameau des Cernets est maintenant recouvert d'une couche de neige de 15 à 20 centimètres.

La route montant des Verrières est entièrement dégagée jusqu'aux Grands-Cernets, mais il n'est pas possible de circuler à scooter ou à moto sur les chemins menant à Chincul, Vers-chez-les-Brandt et même sur la route de la Ronde qui reste carrossable aux automobiles.

Nos agriculteurs sont heureux des belles récoltes toutes engrangées et, maintenant, ils fument leurs champs ou travaillent en forêt. Ils souhaitent que la neige fonde une fois encore, ce qui remplirait les citernes avant l'hiver.

Un départ regretté

(c) L'annonce du prochain départ du sous-préfet du Doubs, M. Ryckebusch, est très vivement regrettée des autorités municipales, tant des Verrières-Suisse que des Verrières-France. M. Ryckebusch s'est fait, en effet, beaucoup apprécier en raison de son abord simple, de sa compréhension et de sa droiture dans les affaires.

Le beau temps est revenu

(c) Un grand vent chaud d'ouest a soufflé sur notre haut plateau, brisant des branches aux arbres, particulièrement le long de la route des Cernets, sur la hauteur, et ramenant le ciel bleu.

BUTTES

Candidat à l'exécutif

(sp) Pour remplacer M. Roger Reymond, démissionnaire, le parti radical a décidé de présenter au Conseil général, qui siégera jeudi soir, la candidature de M. Werner Wenger, domicilié à la Montagne-de-Buttes.

FLEURIER

Feu de cheminée

(c) Lundi, en fin de matinée, un feu de cheminée s'est déclaré dans le canal du fumoir de la boucherie Huguenin, à la rue de la Promenade. Quelques officiers des pompiers sont intervenus, ainsi que le maître ramoneur, et en très peu de temps ils étaient maîtres du feu.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Avant les élections communales

Quatre listes ont été déposées

(c) Lundi, quatre listes de candidats pour les élections communales avaient été déposées dans les délais légaux : la liste radicale, portant 40 noms (6 femmes) ; la liste libérale, portant 26 noms (8 femmes) ; la liste chrétienne-sociale, portant 26 noms (5 femmes) et la liste socialiste, portant 35 noms (5 femmes). Cela fait un total de 127 candidats pour 80 sièges à repourvoir.

L'actuel Conseil communal, qui compte 75 sièges, est composé de 34 radicaux, 22 socialistes et 19 libéraux. Les sièges de la municipalité actuelle sont répartis entre radicaux (3), libéraux (2) et socialistes (2), le syndic se rattachant au parti radical.

Vingt-cinq ans de service

(c) M. Achille Meyer, chef de halle à l'aérodrome, ainsi que M. Emile Berger, chef radio, ont fêté leurs vingt-cinq ans de service auprès de l'administration militaire.

« Les Gais Vagabonds »

(c) Dimanche soir, un nombreux public a participé, à la Maison de paroisse, à la soirée donnée par les « Gais Vagabonds », une équipe de jeunes qui pratique l'évangélisation sous forme de théâtre, chœurs parlés, chants et témoignages.

Un nouveau commissaire des blés

(c) M. Georges Cherbuin, agriculteur et ancien municipal, vient d'être nommé candidat commissaire-acheteur des blés pour la Confédération. Il sera appelé à fonctionner comme tel dans tout le canton de Vaud.

†

Madame et Monsieur André Chervet-Poffet et leurs enfants Eric et Michel, à Praz ;
Madame Berthe Chervet, à Sugiez ;
Madame et Monsieur Joseph Büchel-Chervet et leurs enfants, à Fribourg ;
Madame et Monsieur Max Poffet et leur fille Madeleine, à Fribourg ;
Madame et Monsieur Jean-Marie Poffet-Duvoisin et leurs enfants, à Fribourg,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la très grande douleur de faire part du départ pour le Ciel de leur chère petite

Nicole-Claudine

enlevée subitement à leur tendre affection après une courte maladie à l'âge de 2 ans et demi.

Praz, le 24 octobre 1961.

Laissez venir à moi les petits enfants.

L'ensevelissement aura lieu à Nant le jeudi 26 octobre, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Auguste Lorimier, à Zurich: leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame René Carnal-Lorimier, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Henri Favre-Lorimier, à Cortaillod ;
Madame Henri Vuilliomenet-Lorimier et son fils ;
Monsieur et Madame Gaston Lorimier, leurs enfants et petit-fils,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Ernest LORIMIER

née Fanny WILLEN

leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement ce jour, dans sa 82me année.

Neuchâtel, le 23 octobre 1961.
(Pierre-à-Mazel 12)

Que Ta volonté soit sur nous
ô Eternel !
Car nous espérons en toi.
Ps 33 : 22.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 26 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société fédérale de gymnastique « Neuchâtel-Ancienne » a le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Ernest LORIMIER

mère de notre membre et moniteur des pupilles, Monsieur Gaston Lorimier.

Le comité de la *Société fraternelle de prévoyance, section de Boudry,* informe ses membres du décès de

Madame Jules TROYON

L'ensevelissement aura lieu à Colombier le mercredi 25 octobre.

La *Société des agents de police du district de Boudry* a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame Jules Troyon

épouse de Monsieur Troyon, membre honoraire de la section, et prie ses membres d'assister aux obsèques qui auront lieu à Colombier le mercredi 25 octobre. Culte au temple de Colombier à 13 h 30.

En cas de DEUIL adressez vous AU LOUVRE La Nouveauté SA NEUCHÂTEL
Envois à choix par service-special
Tél. (038) 5 30 13

VENDANGES SONT FAITES...

A propos du grappillage

De notre correspondant de Cornaux :

Depuis qu'existe l'action louable de la vente du raisin de table et que chacun peut en acheter à un prix très abordable, la pratique du grappillage par des personnes étrangères à la culture de la vigne a disparu.

Il n'en a pas toujours été ainsi ; au prétendu bon vieux temps, le Conseil d'Etat sous le règne d'Alexandre Berthier (1806 à 1813) par la grâce de Dieu, prince et duc de Neuchâtel, faisait publier le 26 septembre 1811, l'arrêt suivant prohibant le grappillage.

« Le Conseil d'Etat ayant pris en considération la demande que les sieurs Quatre-Ministraux et Conseil général de la ville de Neuchâtel lui ont présentée, aux fins d'obtenir l'abolition du grappillage, demande à laquelle ils ont joint le mémoire que la Compagnie des vignerons leur a présenté dans le même but ; considéré, 1o que le grappillage est devenu un abus qui porte les atteintes les plus formelles au droit de propriété ; 2o que ces atteintes doivent d'autant plus être réprimées, que les vignes s'en ressentent pendant plusieurs années, puisque la foule des grappilleurs écrase les jeunes ceps, arrache les greffes, brise les cornes des ceps en valeur et les échalas, et quelquefois même dégrade et renverse les murs, les palissades et les espaliers qui se trouvent dans les vignes ; 3o qu'il résulte plusieurs vols de cette pratique ; 4o que les progrès de l'agriculture sont arrêtés par l'espèce de certitude que les propriétaires ont de voir des mains dévastatrices détruire l'effet des bonifications coûteuses auquel ils ont mis tous leurs soins ; 5o que plusieurs communes éprouvent de bons effets de la suppression du grapillage ;

Arrête :

1. *Le grapillage est défendu.*
2. *Pendant quinze jours depuis la vendange finie, il y aura dans chaque commune le nombre de gardes-vignes qu'elle jugera nécessaires pour empêcher que cette défense ne soit violée.*
3. *Ceux qui la violent, seront punis par une amende de douze batz (le batz = 14 centimes) et la confiscation de tout le raisin qu'ils auront grapillé, des seaux et des corbeilles dans lesquels il sera renfermé, sans préjudice à des peines plus sévères en cas de récidive, et au droit du garde-vigne appelé « gagée ».*
4. *Pendant ce tems aucun individu, à part les propriétaires ou ceux qui auront un billet de permission d'eux, ne pourra entrer dans les vignes, à peine d'être puni selon la teneur de l'article 3.*
5. *Chaque commune recevra deux doubles du présent arrêt, qui sera incessamment publié au son du tambour, et lu au prône le premier dimanche qui suivra la publication.*
6. *Les chefs de juridiction tiendront la main à son exécution, principalement en ce qui concerne l'établissement des gardes-vignes qui doivent veiller à ce que le grapillage ne se renouvelle pas.*
7. *Tous les préposés au maintien de l'ordre public, et principalement les gendarmes, sont tenus de veiller à l'exécution du présent arrêt.*

Donné en conseil tenu sous notre présidence au Château de Neuchâtel, le 26 septembre 1811.

DE ROUGEMONT.

« Orthographe conforme à l'original ».

P. M.